

BIBLIothèque(s)



15
JUILLET
2004



ROCK'N'BIB

Éditorial, par Gilles Éboli **1** Bibliobréves **4** Du mauvais genre à l'universel, par Brigitte Évano **10** Johnny Hallyday et le « big-bang » des années 1960, par Jean Lapierre **14** Tout sur le rock français avec Max Well, interview de Virginie Kremp **16** Qu'est-ce qui se joue à la campagne ?, par Florence Amodeo **20** Le catalyseur du développement des bibliothèques, par Cécil Guitart **22** Le rock est-il soluble dans un mégalabus ?, par Jean-Paul Lhommeau **24** La percée du rock dans les discothèques de Paris, par Catherine Soubras et Pascale Sanz **25** Radiographie d'un fonds, par Bernard Mnich **28** De l'influence de Jimi Hendrix sur la bibliothéconomie, par Gilles Éboli **30** Les Fabulous Trobadors font la tournée des bibliothèques, par Virginie Kremp **32** Pour la documentation, passez par Poitiers, par Jean-Pierre Brêthes **33** Portrait d'une librairie « parallèle », interview de Célia Descarpentrie **36** Pas de crise du disque chez Gilbert Joseph, interview de Célia Descarpentrie **38** Bibliographie sélective **40** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref **42** Spécial Congrès • Congressiste héliotrope, par Stéphanie Vissière • Relever la tête du guidon, par Isabelle Blin et Alii • Quelques instantanés du congrès, par Guillaume Oliver • Liste des exposants **44** Le métier de bibliothécaire • Mise à jour du code des marchés publics, par Marc Fontana **54** La chronique d'Oxor • De retour de Napiouse et de Jérusalem, par Marc Roger **56** Journée d'étude, colloque • L'animation musicale en bibliothèque publique, par Thierry Boklobza • Les manuscrits littéraires du XX^e siècle sortent de l'ombre, par Martine Sagaert **58** Espaces et architectures • Une médiathèque-événement au Centre national de la danse, par Virginie Kremp **62** Réflexions • Y a-t-il un(e) bibliothécaire dans la bibliothèque ?, par François Lapèrie **64** Bibliomonde • Les bibliothèques du XXI^e siècle, un paradis public ?, par Jean-François Jacques **68** Parole(s) d'éditeurs • Les éditeurs de théâtre font leur mise en livre, par Virginie Kremp **70** Notes de lectures • La Recherche d'information, Claude Morizio, par Sylvie Hamzaoui **72** Du catalogue de la bibliothèque aux ressources du Web : applications documentaires de la génération de liens contextuels, Tosca consultants, par Sylvie Hamzaoui **72** La Sagesse du bibliothécaire, Michel Meloï, par Jean-François Jacques **74** Arts en bibliothèque, sous la dir. de Nicole Picot, par Jean-François Jacques **75** Les Réseaux échangistes : le livre échange et ses émules. Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions, par Jean-François Jacques **76** Nous avons reçu **77** Annonces **78**



conception jean lavigne

BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES

BP 350 . 122, AVENUE HENRI GINOUX . 92541 MONTROUGE CEDEX
TEL: 01 41 17 49 00 . FAX: 01 41 17 49 29 . E-mail: info@borgeaudbibliotheques.com / www.borbib.com



depuis 120 ans



Publication bimestrielle
paraissant depuis 1907
Éditée par l'**Association des
bibliothécaires français**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Gilles Éboli

Rédactrice en chef
Virginie Kremp
virginie@abf.asso.fr

A collaboré à ce numéro
Célia Descarpentrie
Remerciements à Bernard
Poupon et à René Vander
Poorte pour leurs conseils

Comité de rédaction
Geneviève Boulbet,
Gilles Éboli, Brigitte Évano,
Jean-François Jacques

Relecture
Axelle Maldidier

Publicité - Diffusion
ABIS - Caroline Paganucci
Téléphone : 01 40 22 63 11
Télécopie : 01 55 33 10 31
cpaganucci@wanadoo.fr

Maquette-Mise en pages
M.-C. Carini et Pictorus

Abonnements 2004
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1104G82347
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : juillet 2004

Impression : Jouve, Paris

BIBLIOTHÈQUE(s)
REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS
est analysée dans la base
Pascal produite par l'INIST
et dans la base LISA.

Couverture : © François Poulain.
Le groupe Sloy.

Joint à ce numéro un encart
Biotop éditions.

Éditorial

Consacrer un dossier au rock dans **BIBLIOTHÈQUE(s)** ? Le risque est double, les reproches pouvant au mieux se porter sur le caractère aimable mais un peu ringard de la démarche à l'heure de l'effervescence de scènes musicales bien éloignées de Bill Haley et de ses Comets ; au pire, c'est l'aspect décalé, sinon incongru, du sujet pour une revue de bibliothéconomie publiée par une association de bibliothécaires qui sera remis en cause, le pas n'étant pas si grand du décalage au politiquement incorrect.

Comment pourtant échapper, nous aussi, à la célébration de ce cinquantième anniversaire ? Pour avoir massivement conquis la planète, cette musique ne compte pas moins dans ses rangs de vrais créateurs, d'authentiques musiciens auxquels on peut aujourd'hui, puisque commémoration il y a, rendre légitimement hommage. C'est aussi, sans prétendre avoir réalisé un dossier technique complet et définitif sur la question, saluer le travail accompli par tous nos amis discothécaires – ils sont nombreux à l'ABF – et annoncer d'ores et déjà de fructueuses collaborations qui seront concrétisées dès le congrès de Grenoble. Pour certains d'entre nous, ce peut être enfin l'évocation d'un parcours à la fois personnel et professionnel qui doit trouver sa place dans notre revue.

Mais revenons un instant sur le congrès de Toulouse. Près de 600 inscrits, plus de 70 visiteurs invités, une soixantaine d'exposants : le succès a été au rendez-vous avec des plénières et des ateliers très courus, des intervenants de grande qualité, des innovations avec les forums qui seront reconduits grâce au concours renouvelé de nos partenaires exposants, une mobilisation interprofessionnelle forte autour du projet de loi sur le droit d'auteur dans la société de l'information. Surtout, un accueil et une organisation sans faille de nos amis et complices du groupe régional Midi-Pyrénées que préside Raymond Clée, à qui j'adresse tous les remerciements de l'ABF. Du point de vue associatif, avec l'adoption à une très large majorité d'un principe d'évolution des statuts mettant en avant décentralisation et souplesse, l'ABF se tourne ici encore vers l'avenir en prouvant tout à la fois sa capacité de décision et la nature démocratique de ces prises de décision. Une bonne année de travail nous attend donc d'ici Grenoble et le thème du « droit des bibliothèques » : il y a beaucoup de pain sur la planche, et c'est tant mieux.

Gilles ÉBOLI

Au sommaire des prochains numéros de BIBLIOTHÈQUE(s)

- n° 16 : Sexas, seniors, etc. – 15 octobre 2004
- n° 17/18 : Presse/Revue professionnelle étrangères – 30 décembre 2004
- n° 19 : Russie – 28 février 2005
- n° 20 : Rhône-Alpes – 15 mai 2005
- n° 21 : Populations pluriculturelles – 30 juillet 2005

Sommaire

4 Bibliobréves

Dossier **ROCK'N'BIB**

- 10 Du mauvais genre à l'universel, par BRIGITTE ÉVANO
- 14 Johnny Hallyday et le « big-bang » des années 1960, par JEAN LAPIERRE
- 16 Tout sur le rock français avec Max Well, interview de VIRGINIE KREMP
- 20 Qu'est-ce qui se joue à la campagne ?, par FLORENCE AMODEO
- 22 Le catalyseur du développement des bibliothèques, par CÉCIL GUITART
- 24 Le rock est-il soluble dans un médiabus ?, par JEAN-PAUL LHOMMEAU
- 25 La percée du rock dans les discothèques de Paris, par CATHERINE SOUBRAS et PASCALE SANZ
- 28 Radiographie d'un fonds, par BERNARD MNICH
- 30 De l'influence de Jimi Hendrix sur la bibliothéconomie, par GILLES ÉBOLI
- 32 Les Fabulous Trobadors font la tournée des bibliothèques, par VIRGINIE KREMP
- 33 Pour la documentation, passez par Poitiers, par JEAN-PIERRE BRÈTHES
- 36 Portrait d'une librairie « parallèle », interview de CÉLIA DESCARPENTRIE
- 38 Pas de crise du disque chez Gibert Joseph, interview de CÉLIA DESCARPENTRIE
- 40 Bibliographie sélective

Actualités de l'ABF

- 42 *Les gens. En bref*
- 44 *Spécial Congrès*
Congressiste héliotrope, par STÉPHANIE VISSIÈRE
Relever la tête du guidon, par ISABELLE BLIN et Alii
Quelques instantanés du congrès, par GUILLAUME OLIVER
Liste des exposants

Les opinions exprimées dans BIBLIothèque(s) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

- 54 *Le métier de bibliothécaire*
Mise à jour du code des marchés publics, par MARC FONTANA
- 56 *La chronique d'Oxor*
De retour de Naplouse et de Jérusalem, par MARC ROGER
- 58 *Journée d'étude, colloque*
L'animation musicale en bibliothèque publique, par THIERRY BOKHOBZA
Les manuscrits littéraires du XX^e siècle sortent de l'ombre,
par MARTINE SAGAERT

Espaces et architectures

- 62 Une médiathèque-événement au Centre national de la danse,
par VIRGINIE KREMP

Réflexions

- 64 Y a-t-il un(e) bibliothécaire dans la bibliothèque ?, par FRANÇOIS LAPÉLIERE

Bibliomonde

- 68 Les bibliothèques du XXI^e siècle, un paradis public ?,
par JEAN-FRANÇOIS JACQUES

Parole(s) d'éditeurs

- 70 Les éditeurs de théâtre font leur mise en livre, par VIRGINIE KREMP

Notes de lectures

- 72 *La Recherche d'information*, Claude Morizio, par SYLVIE HAMZAOU
- 72 *Du catalogue de la bibliothèque aux ressources du Web : applications documentaires de la génération de liens contextuels*, Tosca consultants,
par SYLVIE HAMZAOU
- 74 *La Sagesse du bibliothécaire*, Michel Melot, par JEAN-FRANÇOIS JACQUES
- 75 *Arts en bibliothèque*, sous la dir. de Nicole Picot, par JEAN-FRANÇOIS JACQUES
- 76 *Les Réseaux échangistes : le livre échange et ses émules. Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*, par JEAN-FRANÇOIS JACQUES

77 Nous avons reçu

78 Annonces

Liste des annonceurs

• Borgeaud Bibliothèques	2 ^e de couverture
• Faire Bleu	3 ^e de couverture
• Filmolux	4 ^e de couverture
• Asler	p. 21
• Électre	p. 43
• Computype	p. 47
• Opsys	p. 67
• Van de Velde	p. 69
• Enfance & Musique	p. 73



• **22-27 août, Buenos Aires (Argentine)**, congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 70^e congrès de l'Ifla, sur le thème « Les bibliothèques comme outils de formation et acteurs du développement ».

www.ifla.org

• **30 août au 3 septembre, Berlin (Allemagne)**, 8^e rencontre internationale sur l'informatisation du patrimoine culturel, consacrée à la numérisation du patrimoine et à l'émergence de nouvelles formes d'art et de culture numériques. Colloques, débats, ateliers de formation.

www.hkw.de

• **6 et 7 septembre, Saint-Lô (50)**, stage organisé par la BDP de la Manche sur les documents sonores en médiathèque rurale, pendant deux journées consécutives. 32 € par stagiaire. Tél. : 02 33 77 70 10 BDP@cg50.fr

• **9 septembre, Dijon (21)**, l'Association Promotion de la lecture organise une journée d'étude sur des écrivains comme Agnès Desarthe, Marie Despléchin, Guillaume Le Touze... Tarif pour une journée : 70 €. Tél. : 03 80 42 14 18.

• **11 et 12 septembre, Géménos (13)**, Rencontres nationales de l'Ancef (Association des conteurs d'en France), rencontres et débats autour du thème « Conteurs et bibliothèques ». 70 € les deux jours.

www.ancef.org

• **16-18 septembre, Metz (57)**, congrès de l'ADBU (Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation). Thème de la journée d'étude : « Documentation et nouveaux parcours de formation ». Tél. : 01 60 95 76 01. abdu@agence.cpu.fr

suite p. 6

En ligne

■ **LA MÉDIATHÈQUE DE L'AGGLOMÉRATION TROYENNE** a mis en ligne un dossier pédagogique complet et abondamment illustré sur *Le Grant Kalendrier et compost des bergiers*, l'ancêtre des almanachs, dont un exemplaire datant de 1529 est conservé à Troyes. www.mediathèque-agglo-troyes.fr



© M.A.T. @ photo P. Jacquinet

Grant Kalendrier et compost des bergiers.

■ **POUR MIEUX RÉPONDRE** aux besoins des usagers, le conseil général du Val-de-Marne s'efforce, depuis 1986, de développer un réseau de fonds départementaux, composés d'environ 70 000 livres, CD, cédéroms, etc. Un portail a été mis en place pour favoriser les activités autour du livre.

www.lecturepublique94.net

■ **LE GUICHET DU SAVOIR** est un nouveau service en ligne proposé par la bibliothèque de Lyon. Il permet de questionner les bibliothécaires et de recevoir une réponse sous 72 heures maximum. Un « chat » est ouvert tous les mercredi et samedi de 13 h à 18 h. Ce service est gratuit. www.guichetdusavoir.org

■ **LES ACTES DES JOURNÉES D'ÉTUDE** de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt, qui se sont déroulées à Vannes du 12 au 14 novembre sur le thème « Les relations », sont disponibles en ligne : www.adbdp.asso/je2003. Ils feront l'objet d'une publication imprimée.

■ **L'INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART** vient de mettre en ligne la base de données GAAEL (guide des archives d'artistes en ligne). Cet outil permet de localiser sur le territoire français des fonds ou des pièces d'archive postérieurs à 1870, conservés dans des instituts accessibles aux lecteurs. www.inha.fr/gaael/

■ **LE SERVICE DE DOCUMENTATION DU COLLÈGE RHÔNE-ALPES** d'éducation pour la santé - Centre régional d'information et de prévention du sida met à disposition trois lettres électroniques concernant le tabac, la santé des jeunes et la nutrition. Sur simple abonnement, ces lettres proposent tous les mois une information actualisée et organisée. www.craes-crisp.org (rubrique documentaire).

■ **LE SITE WWW.EVENE.FR**, né il y a quelques mois avec le soutien du ministère de la Culture, se présente comme un média culturel de référence pour l'écrit, avec plus de 7 000 livres, l'actualité littéraire, des notes sur des auteurs et des personnalités, des citations, des événements culturels.

■ **UN NOUVEAU SITE** permet de relier les intervenants dans les bibliothèques en milieu pénitentiaire. Un forum a vocation à faire partager les expériences de chacun, notamment en ce qui concerne les aspects quotidiens (agencement et commande de mobilier, choix d'un logiciel bibliothéconomique, etc). www.bibliotheque-en-prison.levillage.org/index.htm

LE PÔLE NATIONAL DE RESSOURCES SUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE, créé au sein du Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Grenoble, a publié un ouvrage de sélection intitulé *Littérature jeunesse, sélection documentaire*. Son contenu est régulièrement actualisé sur le site www.crdp.ac-grenoble.fr/doc



En vrac

■ BAGDAD À L'IMA



L'Institut du monde arabe propose des expositions itinérantes, généralistes ou thématiques, présentant les pays arabes dans leurs aspects culturels, historiques et contemporains. L'exposition « L'Irak de Babylone à Bagdad » s'attache à montrer les richesses d'un

pays fortement éprouvé par son histoire récente.
Contact : Johanna Terzian,
tél. : 01 40 51 39 12 ou
jterzian@imarabe.org

■ PROMOUVOIR LA CULTURE CONTEMPORAINE

L'association Clap (Culture, littératures, arts & poésie) organise des expositions, rencontres, lectures et publications pour promouvoir les formes culturelles contemporaines, en particulier dans les domaines de la littérature, de la poésie, des arts, de la bibliophilie et de la typographie.
Contact : J.-P. Sintive,
tél. : 04 94 67 31 58, ou
jp.sintive@wanadoo.fr

■ BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE GEORGE SAND

Le Centre régional de documentation pédagogique du Limousin vient d'éditer un dossier retraçant la vie de George Sand, composé

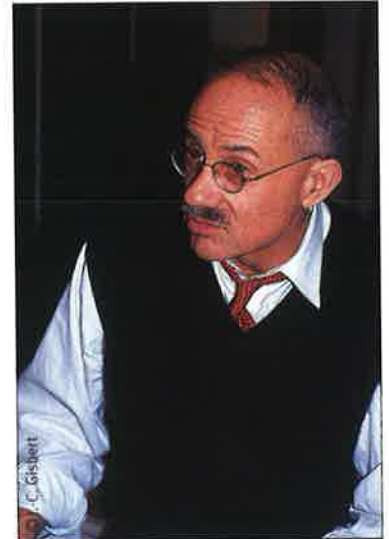
d'affiches (42 x 60 cm) et d'un livret d'accompagnement.
www.educreuse23.ac-limoges.fr/cddp/Librairie/Bon-de-commande-Sand.pdf

■ PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

Jean-Claude Gisbert, photographe résidant à Paris, propose des projets d'expositions de portraits d'écrivains étrangers. Cette démarche peut s'inscrire dans le cadre de thématiques ou de colloques littéraires.
Tél. : 06 67 02 59 08 ou
jean-c.gisbert@oreka.com

■ INAUGURATION DANS LE QUARTIER DES MOULINS À NICE

Une bibliothèque-discothèque de 583 m² a été inaugurée le 23 avril dans le quartier des Moulins (Nice), un secteur à forte densité urbaine qui bénéficie d'une structure scolaire importante, d'un tissu associatif actif et d'équipements sportifs et d'animation. Elle a été baptisée du nom d'Alain Lefevre, poète et homme de presse disparu en 2002. Ouverte plus de 20 heures par semaine, elle propose une carte gratuite qui donne



James Ellroy.

accès aux sections pour adultes, enfants, à la discothèque et à l'espace multimédia.
29, boulevard Paul-Montel,
06364 Nice Cedex 4.
Tél. : 04 97 13 20 00.

■ LA BATAILLE DE LA LECTURE

Ce concours (16^e édition) récompense la réalisation d'un livre par des enfants de 6 à 12 ans (concours « J'aime lire dans ma ville »), et les initiatives de communes en faveur du livre et de la lecture (concours « Ma ville aime lire »). Résultats sur le site www.labatailledelalecture.org

DES BIBLIOTHÈQUES DANS LE PARC RÉGIONAL DU QUEYRAS



Maison du Parc à Arvieux.

Le Parc naturel régional du Queyras (05) met en place un projet global d'aménagement du territoire qui permettra de maintenir des lieux de vie sociale et d'information grâce à un réseau de bibliothèques multimédia, piloté par la Maison du Parc à Arvieux (inaugurée en juin). L'ouverture de sept autres bibliothèques et lieux de prêt s'échelonnent jusqu'en 2005.



Bibliothèque Alain-Lefevre à Nice.

• **Septembre à novembre, région parisienne**, stages organisés par Médiadix (centre de formation continue des bibliothécaires). Tarifs, dates et lieux variables selon le stage choisi.
www.a-paris10.fr/mediadix

• **28 au 30 septembre, Paris (13^e)**, formation au travail de la commission de sélection de films d'Images en bibliothèques, pour les responsables de fonds audiovisuels souhaitant approfondir leur connaissance du cinéma documentaire. 300 € ; 250 € pour les adhérents d'Images en bibliothèque, gratuit pour les bibliothécaires faisant des visionnements pour la commission. Tél. : 01 43 38 19 92.

• **Octobre-novembre, Dijon (21)**, l'IUT propose des formations thématiques aux métiers des médiathèques. Elles constituent un préalable utile et/ou un complément aux formations proposées dans le cadre de Bibliest. Tél. : 03 80 39 51 98.
fcontinuu@u-bourgogne.fr

• **18 octobre, Thann (68)**, formation sur la reconnaissance des genres musicaux : le rock (écouter les nouveautés, découvrir les nouveaux courants, indexer). 40 € par participant. Tél. : 03 89 22 90 10.
www.modfathaque.cg68.fr

• **Novembre, mois du film documentaire**, opération nationale visant à mettre en valeur le film documentaire dans les réseaux de diffusion culturelle. Coordonné par l'association Images en bibliothèques. Tél. : 01 43 38 19 92.
ib@imagenbib.com

• **22-23 novembre, Caen (14)**, colloque départemental sur les b  b  s-lecteurs, organis   par la BDP du Calvados et les services sociaux. Conf  rences de sp  cialistes (responsables d'associations de lutte contre l'illettrisme, p  diatre, psycholinguiste...) et ateliers. Tél. : 02 31 78 78 87.

■ VIRGULE, MAGAZINE POUR ADOS



Le magazine *Virgule* a fait para  tre, dans son num  ro 7, un article consacr   aux m  tiers des biblioth  ques. Ce mensuel, cr    en septembre 2003 et tir      50 000 exemplaires, s'adresse aux 10-15 ans d  sirieux de d  couvrir la litt  rature et la langue fran  aises.
www.virgule-mag.com

■ LIVRES MENAC  S

La biblioth  que de Caen organise du 3 au 27 septembre une exposition sur le vandalisme en biblioth  que, intitul  e « Livres en p  ril – Le coup de crayon qui fait mal ». Elle aura pour but de sensibiliser le public    ce fl  au qui ravage bon nombre d'  tablissements, en pr  sentant des livres, des cassettes, des c  d  roms ab  im  s, d  chir  s, tach  s, gribouill  s ou annot  s.

■ **L'ASSOCIATION LES   DITEURS ASSOCI  S** favorise la collaboration entre petites structures   ditoriales en vue d'am  liorer leur repr  sentation. Soutenue par la biblioth  que de l'Heure joyeuse, Paris-

Biblioth  que et la cellule formation de la Drac Ville de Paris, elle organise depuis deux ans des rencontres    la biblioth  que Buffon (Paris 5^e).

En janvier 2004, il   tait question de th   tre (lire page 70), en avril, de projets (men  s    bien, refus  s ou abandonn  s). En mai, les   diteurs ont fait salon    la Halle Saint-Pierre o   ils ont aussi d  battu de diffusion.

La prochaine rencontre aura lieu le 30 septembre sur l'histoire, la fabrication du livre et la typographie. Pr  sent  es par Isabel Gautray (  ditrice de Passage Pi  tons), ces rencontres permettent aux biblioth  caires d'appr  cier le travail d'  diteurs atypiques pour mieux les d  fendre et les soutenir.

Renseignements :
01 44 78 80 50.

International

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'AF    SHANGHAI

Le 25 mai, l'Alliance fran  aise de Shanghai a inaugur   ses nouveaux locaux. Pr  s de 250 personnes ont assist      l'  v  nement. Parmi les invit  s, Paul Jean-Ortiz, ministre conseiller aupr  s de l'ambassade de France    P  kin, Jean-Claude Jacq, secr  taire g  n  ral de l'Alliance fran  aise de Paris, Jean-Marie Charpentier, architecte c  l  bre en Chine pour sa r  alisation de l'Op  ra de Shanghai, Jiang Guo Qiang, directeur de l'Universit   du Temps libre, Hua Dong Ping, maire adjoint du quartier. La soir  e a commenc   par une visite guid  e de l'Alliance puis s'est poursuivie par quelques discours officiels, en fran  ais et en chinois, et un concert du saxophoniste Jean-Pierre Baraglioli de l'Orchestre de la Garde r  publicaine de Paris, venu sp  cialement pour la soir  e. Cette inauguration a   t   l'occasion de faire le point sur l'  tonnant d  veloppement qui a permis    l'Alliance, en cinq ans, de doubler ses effectifs et de profond  ment d  velopper son offre   ducative et culturelle. Le dynamisme de l'  quipe, sa capacit      proposer de nouveaux produits d'enseignement (ateliers d'  criture, chanson, fran  ais pour les tout-petits, salle d'auto-apprentissage, etc.) dans une ville aussi explosive que Shanghai a favoris   de tels r  sultats.

Estelle CHIRURGIEN



■ ÉVÉNEMENT À LA BRITISH LIBRARY

Dans le cadre de l'année de la Chine en Grande-Bretagne, l'exposition « La route de la soie : commerce, voyage, guerre et foi » a démarré le 7 mai à Londres et durera jusqu'au 12 septembre. Cette exposition, où sont présentés 400 biens précieux du patrimoine chinois, est la plus grande organisée par la Bibliothèque nationale de Grande-Bretagne depuis sa création, en 1857.

■ PRIX EUROPÉEN DES JEUNES LECTEURS

Le 25 mars, après une journée de délibérations polyglottes au Parlement européen de Strasbourg, les représentants de 500 lycées européens ont choisi comme lauréat Jonathan Coe, pour son roman *La Maison du sommeil*, publié par Gallimard en 1998.



R. Rasu

■ NOUVEAU SECRÉTAIRE À L'IFLA

Ross Shimon, secrétaire général de l'Ifla (fédération internationale des associations de bibliothécaires et des institutions) depuis 1999, a pris sa retraite en mars. Ramachandran Rasu, directeur de la Bibliothèque nationale de Singapour, lui succède.

■ CRÉATION D'UN FORUM FRANCOPHONE SUR LES BIBLIOTHÈQUES

Un nouveau site permet à des professionnels – ainsi qu'à toute personne intéressée – de dialoguer en direct et d'échanger des idées. Il diffuse diverses informations susceptibles d'intéresser les bibliothécaires (emplois, concours, expos, etc). www.biblioforum.dr.ag

■ OUVERTURE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE À HANOI

La bibliothèque électronique de l'Institut polytechnique de Hanoi sera mise en service au premier trimestre 2005. Avec une capacité d'accueil de plus de 4 000 lecteurs et de 20 000 internautes, elle sera la plus grande bibliothèque électronique du Vietnam. L'Institut polytechnique négocie avec les partenaires étrangers afin d'adhérer aux systèmes des bibliothèques électroniques des États-Unis, des pays européens et asiatiques.

■ 35^e CONGRÈS ANNUEL DE LA CBQP

Le congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a eu lieu en mai dernier à Montréal, sur le thème « Valeur, utilité et rendement des bibliothèques ». Les actes de ce congrès peuvent être consultés sur Internet : www.cbqp.qc.ca/congres/congres2004_congres2004.html

LE PREMIER SALON EUROPÉEN DU LIVRE JEUNESSE S'EST TENU À MADRID



Nathalie Novi lors d'une séance de dédicace.

C'est grâce à l'initiative des médiathèques de quatre instituts culturels étrangers présents à Madrid que les premières « Jornadas europeas del Libro infantil y juvenil » se sont tenues du 6 au 14 mai dans la capitale espagnole.

L'objectif était de présenter la richesse et le multiculturalisme de la littérature pour la jeunesse à travers une vaste exposition de livres en langue originale ou traduits en espagnol.

Une table ronde, organisée le 10 mai, a rassemblé sept spécialistes européens de l'édition devant une centaine d'éditeurs (dont une douzaine de Français), de libraires, de bibliothécaires, de journalistes et de traducteurs.

Un colloque, qui a réuni écrivains et universitaires, a présenté la littérature jeunesse comme le reflet de la transformation du monde des enfants et des adolescents.

Quelque 4 000 élèves venus de 22 établissements ont été accueillis au cours de matinées afin de permettre aux enfants de rencontrer des auteurs et des illustrateurs, d'assister à des séances de cinéma, de théâtre et de lectures de contes.

Le bilan plus que positif – 5 000 visiteurs – laisse augurer d'une reconduction de ces journées en 2005 mais avec un thème et une formule différents.

Ces journées étaient organisées par les instituts culturels d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie, en coopération avec les ambassades d'Autriche, de Pologne, de Suisse et sous le patronage du ministère espagnol de l'Éducation et de la Culture. La Foire de Francfort et le Bureau international de l'édition française ont apporté un soutien technique.

Sylvie BIET



► 11



► 18



► 26





Rock'n'bib

Pour célébrer à notre façon les 50 ans du rock, nous avons voulu savoir en quoi l'introduction de cette musique en bibliothèque a transformé les pratiques des publics et la gestion des équipements. Les articles que nous avons reçus ont dépassé nos espérances. Avec Cécil Guitart, nous redécouvrons comment la naissance du rock, qui a coïncidé avec celle du microsillon, a transformé nos bibliothèques en médiathèques. Bernard Mnich, Catherine Soubras et Pascale Sanz, quant à eux, décrivent des pratiques d'enrichissement de fonds qui ne cessent d'évoluer depuis un demi-siècle.

Nous avons aussi voulu savoir comment ce « mauvais genre » était devenu un classique. Si le texte de Brigitte Évano ou celui de Jean Lapierre rendent compte de ce processus, un entretien avec Max Well, le spécialiste du rock français, rappelle que la flamme contestataire du mouvement rock n'est toujours pas éteinte. Enfin, Gilles Éboli nous entraîne dans son rêve d'une bibliothèque rock'n'roll, au propre comme au figuré.

De corpore jactando volvendoque dixerunt ou Ils ont dit du rock and roll :

« Sans rock'n'roll, pas de rêves. Sans rêves, pas de courage. Sans courage, pas d'actes. »

Wim Wenders, réalisateur, acteur, producteur, scénariste
in *Le Monde*, 18 avril 2004.

« J'ai sous les yeux, pour ne pas dire les oreilles, l'exemple de ma fille qui ne semble pouvoir assimiler Tacite ou Salluste qu'avec le fond sonore d'un Calypso de Bellafonte ou d'un Rock'n'Roll de Teddy Raye. »

Pierre Daninos, *Un certain Monsieur Blot*.

« Tout comme la culture classique, le monde du jazz ou du rock'n'roll a des degrés d'initiation, qui vont de l'empathie vague du novice à l'érudition sans complaisance du scolaste [...]. En deux mots, le vocabulaire, les attitudes propres au monde du rock composent une véritable *lingua franca* de la jeunesse. »

Georges Steiner, *Dans le château de Barbe-Bleue*,
notes pour une redéfinition de la culture.

BRIGITTE ÉVANO
Consultante en bibliothèque



Du mauvais genre à l'universel

Roland Barthes, Pierre Bourdieu, Edgar Morin, et récemment Bernard Lahire nous ont appris à réfléchir sur les phénomènes de mode et les pratiques culturelles. À la lumière de leurs travaux, Brigitte Évano analyse l'évolution du rock. Ou comment une musique de rebelles et de révoltés, destinée à bousculer les conventions, est devenue le genre au monde le mieux partagé. *Come on ev'ry body!*

combien d'albums un type de musique sort du lot pour devenir un genre reconnu de tous, un genre mondialement chanté, universellement dansé ? 121 albums ? 18 300 albums ? 4 390 chansons ? 22 200 chansons ? 9 786 groupes ? 37 700 groupes ? *Le Dictionnaire du rock* (Bouquins-Laffont), dans sa dernière version de 2001, recense 37 700 groupes de rock, 22 200 chansons et 18 300 albums. Cela fait-il du rock un genre universel, lui qui a débuté dans le genre « mauvais » ?

Les histoires de la musique notent, toutes, avec plus ou moins de détails, que l'expression rock'n'roll fut inventée en 1952 par un animateur de radio de Cleveland, dans l'Ohio, pour désigner cette musique fondée sur un rythme 4/4 avec un appui fort sur le deuxième et le quatrième temps. Toutefois

Les présocratiques aimaient l'énoncé des paradoxes. Souvenons-nous de la flèche de Zénon qui n'arrive jamais, ou du Crétois menteur. Ou bien encore de l'une des variantes du paradoxe du sorite (de *soros* qui signifie « tas, monceau » en grec) : celle qui se demande à partir de combien de grains de sable commence un tas de sable : deux grains ? Trois grains ? 100 grains ? 1 000 grains ? 100 000 grains ? En appliquant ce mode de raisonnement, paradoxal, à un genre musical, on peut se permettre de se demander à partir de combien de chansons, combien de groupes,

ce rythme n'est en rien vraiment nouveau, c'est celui qu'en termes savants l'on nomme l'*ostinato* : « quelque chose qui, une fois commencé, se poursuit continuellement sans être abandonné », soit une sorte de mouvement simple, bien rythmé et répétitif... *You see what I mean ?*

La connotation chamanique de ce rythme est manifeste. Il accompagne les trances depuis le début des âges humains, depuis que les hommes savent taper en rythme (*to beat*), c'est-à-dire depuis belle lurette. Sa composition sexuelle est tout aussi évidente et bien contenue dans les termes anglais qui le désignent : *to rock*, « balancer » ; *to roll*, « tourner, agiter ». Soit une musique de sauvages qui n'ont pas honte de suggérer (c'est une litote) avec force et violence ce qui se pratique, chez les civilisés, dans une discrète intimité. Bref, le rock'n'roll a donc tout du mauvais genre. Les mouvements lascifs du pelvis d'Elvis en ont convaincu le monde entier, il y a cinquante ans. Or ce mauvais genre a conquis le monde, y compris la couronne d'Angleterre et les bibliothèques, et fait danser, générations confondues, tous les humains *around the clock and the world*. De même que, paraît-il, pas un humain sur terre aujourd'hui n'ignore le logo *Coca-Cola*, pas un n'aurait les oreilles vierges du rock'n'roll ou des ses dérivés. Comment un *mauvais genre* musical devient-il, en moins d'un demi-siècle, non seulement un classique mais un universel ?

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DU ROCK'N'ROLL

Il n'y a pas lieu, ici, de disserter sur l'histoire de la musique mais simplement de présenter, pour les besoins de l'argumentation, quelques éléments musicaux et sociaux qui appar-

tiennent à l'histoire du XX^e siècle. Si je m'en tiens à mon sujet, il faut que je montre comment une musique, née vers les années 1920, issue du blues qui, lui-même, vit le jour au milieu du XIX^e dans les plantations du Delta du Mississippi, conquiert le public blanc. Le mot est dit : blanc. Car c'est bien de cela dont il s'agit : du passage, dans le monde des blancs, d'une musique créée par les noirs. D'abord il y eut le blues. Puis il y eut le jazz. Nous sommes toujours dans des musiques noires. Enfin il y eut la *country music*, c'est-à-dire cette musique « campagnarde » dont les paroles ne cherchent pas à atteindre le champ de la métaphysique mais racontent la vie concrète : l'amour, l'alcool, les coups, la bagarre mais aussi les blés, la chaleur, le soleil, le labeur et le repos. Et la guitare. Nous sommes, cette fois, chez les blancs, chez les « petits blancs » du *western*. Le rock'n'roll participe de ces trois influences : blues, jazz et country.

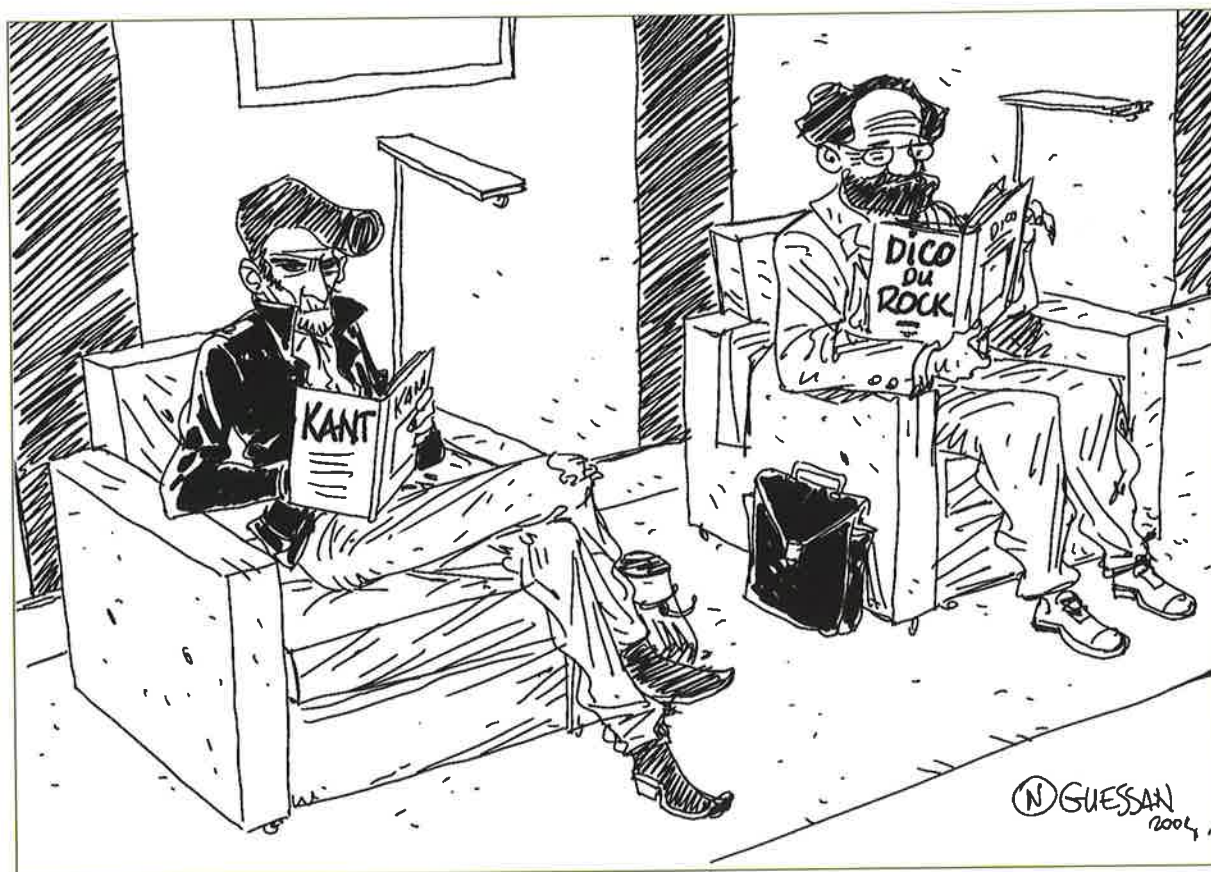
Toutes les histoires du rock'n'roll notent que ces deux termes apparaissent dans les paroles d'une chanson de Trixie Smith, en 1924 : *My man rocks with me one steady roll*. Mais il faut attendre qu'Alan Freed, DJ dirait-on aujourd'hui, se serve de ces termes pour désigner cette musique des pauvres, noirs et blancs, du Sud afin qu'ils servent, dans leur fraîche nouveauté, à permettre la pénétration de cette musique dans le

Nord des États-Unis, plus riche et plus blanc. Paradoxalement cette locution, argotique, sera le nom politiquement correct qui permettra à ce genre musical de devenir une mode et à ceux qui le chantent d'être des stars dans l'ensemble des États-Unis d'abord, puis en Europe et enfin partout.

COMMENT LE R'N'R DEVINT-IL PHÉNOMÈNE DE MODE PUIS MONDIAL ?

Roland Barthes et Edgar Morin nous ont appris depuis longtemps à réfléchir *Le Système de la mode* et le phénomène des *Stars*. Barthes démontre que la mode, les modes, sont des signes dont il convient de faire la sémiologie en nous demandant comment les hommes créent du sens avec leurs vêtements et, ici, avec leurs musiques. Morin s'interroge sur le fait que « la mode est ce qui permet à l'élite de se différencier du commun, d'où son mouvement perpétuel, ce qui permet au commun de ressembler à l'élite, d'où sa diffusion incessante » (*Les Stars*, p. 123).

Le rock'n'roll est d'abord le signe d'une révolte, de la révolte des jeunes qui ne se reconnaissent pas dans les musiques de leurs aînés, pas plus qu'ils ne se reconnaissent dans leurs valeurs. La transmission verticale à travers la suite des géné-



rations se rompt. Certes toute génération doit se faire en s'opposant à celle dont elle est issue. Le *Fils prodigue* de la Bible et le *Dom Juan* de Molière l'ont démontré. Mais ce fils, revenu au bercail, aura-t-il laissé partir, à son tour, son propre fils en lui accordant sa bénédiction d'ancien « routard » ? Dom Juan, s'il eût renoncé à plonger dans les flammes, eût-il, plus tard, doté son fils de l'argent nécessaire à la vie amoureuse, sociale et mondaine d'un jeune noble ? En d'autres mots : le fils prodigue est-il devenu un vieux con et Dom Juan serait-il devenu un Harpagon ? *May be*. Sans doute, diront les moins optimistes.

La musique rock'n'roll fut d'abord dénigrée parce qu'elle plaisait aux jeunes. Les philistins de tout poil, pour ne pas dire de tout voile, s'entendent toujours, *per secula seculorum*, à fustiger ce qui leur est étranger et qu'ils ressentent, souvent à juste titre, comme leur étant hostile. Tout genre, hors le leur, est « mauvais », aux yeux de ces universels arbitres du bon goût et de l'élégance, de ce qui se fait et de ce qui ne se fait pas. De ce qui se chante pas ou ne se danse pas. Le rock est un « mauvais genre ». *Oh yeah !*

Disséquons-le en tant que tel. Que faut-il pour faire un mauvais genre ? D'abord il faut du mal, du pas bon. Il faut des ingrédients qui heurtent le sens du bien, qui défient les valeurs admises. Il n'est pas socialement admis de faire trop de bruit, il est interdit de se livrer à des gestes ambigus, il est requis de rester à sa place : les pauvres avec les pauvres, les noirs avec les noirs. Pas de mélange. Jamais. Du pur, toujours du pur. Pas de souillure. Ensuite il faut, pour être certain de bien être au niveau du mauvais genre, que l'objet, la chose ainsi désignée, soit en dehors des normes esthétiques. Le mauvais genre est sans valeur esthétique. Le « beau » ? Inconnu au rayon mauvais genre. Le mauvais genre est laid, moche, vulgaire. Et voici la caractéristique essentielle enfin dite : le mauvais genre est vulgaire. Il fait « peuple », il n'est pas raffiné, il est brut, il est « nature », les artifices sociaux et esthétiques lui sont étrangers. Bref, le mauvais genre n'est pas très distingué.

Les travaux d'Uri Eisenzweig¹ ont parfaitement démontré que le roman policier, longtemps considéré comme de la sous-littérature, naît au moment de la crise du roman réaliste à la fin du XIX^e siècle et gagne, avec Georges Simenon, le statut de genre littéraire légitime.

Une crise est toujours un déséquilibre, ou plutôt une rupture d'un équilibre. On a tort de dire du mal des crises, les crises sont nécessaires, elles sont le signe de la vie, elles sont

la marque du mouvement. La mort est l'absence de crise.

Le rock est symptôme. Symptôme de quoi ? Du déséquilibre entre le statut de l'*american way of life* d'avant la Seconde Guerre mondiale et celui de l'après-guerre. Du déséquilibre social et racial. Du déséquilibre politique sur fond de guerre froide. Il serait simplet de penser que le rock est *THE* symptôme, *the only one* ; il en est un parmi d'autres. Du côté sud des États-Unis, certains en sont d'abord atteints et bientôt, tous en sont frappés. Du nord au sud, de l'ouest à l'est. Et quand tous sont frappés, l'on sort d'une crise pour entrer, au pire dans une pandémie morbide, au mieux dans un nouvel équilibre mondial. Avec le rock, nous sommes passés du mauvais genre au genre populaire type « culture moyenne » au sens de Bourdieu, pour atteindre même le genre intello. Le magazine *Les Inrockuptibles* témoigne bien de ce tour de passe-passe, lui qui est devenu un des magazines les plus intello, offrant une analyse exigeante de la culture.

UN PHÉNOMÈNE DE COÉVOLUTION

Comment en est-on arrivé là ? Là où ? Là où tout le monde danse le rock. Là où le grand père danse avec sa petite-fille sans que l'un ait l'impression de « transmettre » un savoir, une technique, un folklore et sans que l'autre se situe dans une position de maillon d'une chaîne qui a son tour, etc., etc. Là où le comédien de Mongolie extérieure danse avec la monteuse de cinéma française sans que ni l'un ni l'autre considère qu'il sacrifie, pour faire obstacle à l'ethnocentrisme, à la culture de l'autre.

Résumons-nous : avec le rock pas de transmission hiérarchique verticale, rien que de la covalence horizontale. Cela ne vous rappelle rien ? Mais si ! Rappelez-vous l'épisode de la Reine rouge dans *Alice au Pays des merveilles* : Alice et la Reine courent ensemble, très vite, et Alice s'aperçoit que, malgré leur course, le paysage ne bouge pas. Elle s'en étonne auprès de la Reine qui lui répond : « nous courons pour rester à la même place ». C'est ce que les spécialistes de l'évolution appellent le phénomène de coévolution : les espèces évoluent ensemble. Il y a quelque chose de cela dans les phénomènes de mode qui deviennent des phénomènes de société. Une sorte de rupture du lien vertical fondé sur la chronologie, sur la suite des générations, et la mise en place d'une transmission horizontale, de pair à pair, plutôt fondée sur l'espace et gagnant des sphères d'influence de plus en plus larges. De Memphis, Tennessee, jusqu'à l'ensemble de la planète. En ce sens le rock est-il devenu une « danse moyenne » au sens latin du terme : moyen signifiant ici partagé par tous ?

Bourdieu et Boltanski ont montré que la photographie est

1. Écrivain et professeur de littérature, né à Cuba en 1946, auteur de *Fictions de l'anarchisme* et de *Territoires occupés de l'imaginaire juif*, Christian Bourgois éditeur, 2001 et 1980.

un art moyen dans la mesure où, du grand bourgeois à l'ouvrier (on parlait encore d'ouvrier dans les années 1960, pas encore de technicien de surface...) tout le monde y a accès. Un P-DG, une baronne, un conservateur de grande bibliothèque, une reine danse le rock aussi bien que le technicien de surface et le magasinier spécialisé. Le rock est donc devenu une danse moyenne. Toutefois les concepts de Bourdieu ne fonctionnent plus très bien ici. Les pratiques culturelles selon l'ordre des catégories sociales telles que les analyse la sociologie de Bourdieu ne permettent pas de rendre compte des variabilités individuelles. Pour aller vite, on peut dire que Bourdieu a excellé dans l'analyse macrosociale et qu'aujourd'hui Bernard Lahire affine la recherche sociologique en scrutant, non plus les catégories socioprofessionnelles mais les individus eux-mêmes dans ce que l'on peut nommer une micro-analyse.

Dans *La Culture des individus, dissonances culturelles et la distinction de soi*, (éditions La Découverte 2004), Bernard Lahire marque bien la dette de la sociologie envers Bourdieu, il va même jusqu'à l'inscrire dans le titre de son propre livre quand il y parle de distinction en hommage, bien sûr, à l'auteur de *La Distinction*. Lahire maintient l'idée, signée Bourdieu, qu'il existe toujours une hiérarchie fondée sur les différents registres des pratiques culturelles. Mais il crée un concept nouveau : celui de « dissonance ». Cette dissonance, c'est celle que l'on peut entendre à l'intérieur d'un même individu quand il lit Kant dans le texte le matin, travaille à sa place préférée à la BNF l'après-midi, chante, façon karaoké, à 20h et danse le rock à 22 heures pour s'endormir avec une épigramme de Catulle, toujours dans le texte, à minuit.

La thèse développée par Lahire lui permet d'articuler les déterminismes sociaux (cf. Bourdieu) à la liberté de l'individu. Une manière de contribuer à rendre caduc un reproche récurrent fait à l'analyse sociologique : celui de réduire les individus à l'une de leur détermination majeure ou évidente. Il évite ainsi ce qu'on a pu appeler une analyse sociologique caricaturale qui ne tient pas compte des particularismes individuels. Sont croisés des analyses statistiques, des exposés de méthode et un nombre considérable de portraits individuels. On voit alors se dessiner des profils variés qui prouvent qu'aujourd'hui il existe un relâchement des contraintes et que des pratiques culturelles exigeantes peuvent, au sein d'un même individu, coexister avec des pratiques de loisirs marquées du sceau du divertissement le plus populaire.

À lire cet ouvrage l'on est frappé par le nombre d'occurrence du terme « rock » dans les interviews intégralement reproduites (plus d'une centaine). Les personnes interviewées puisent à la fois « dans la haute culture et la culture populaire, dans les musées et l'art du poster, dans la musique classique,

le jazz et le rock et ce sans aucune perte de statut social ou culturel ». Le rock a acquis, en un demi-siècle, un statut qui lui permet d'être à la fois un divertissement, un signe de reconnaissance interculturel et un classique. On peut dire que le rock, tel qu'en lui-même l'humanité le danse, est un genre passé à l'universel. Ou bien encore, pour plagier Sartre, que le rock est l'horizon indépassable de la danse de notre temps. ■

2 m.s au service des médiathèques

Tous les CD,

les CD-Rom, DVD, cassettes- vidéo, les livres des Editions Christian Pirot (autour de la chanson), de « La mémoire & la mer », des « Cahiers Léo Ferré »...

Des professionnels

qui ont fait leur preuve...

Le service : être à l'écoute,
partager la passion !

Nouveau : 2ms.fr : le site !

Demandez votre mot de passe, et connectez-vous sur 2ms.fr : vous pourrez effectuer des recherches (200 000 CD, 40 000 vidéos, 5000 CD-Rom, 150 Livres musicaux + des imports...), faire vos commandes, poser des questions, etc...

Un éventail d'animations

« Léo Ferré, une vie d'artiste » : exposition+ conférence+ spectacle, bientôt Barbara, Claude Nougaro..., Madagascar (expo+concert), des conférences-chansons, des ateliers d'écriture...

Contact : 2 M. S

BP 395

78410 Aubergenville

Tél : 01 30 91 13 87

06 07 62 43 86

THIERRY.DAMENE@wanadoo.fr

JEAN LAPIERRE
Journaliste
Auteur, compositeur, interprète



Johnny Hallyday et le « big-bang »

des années 1960

En février 1959, Johnny enregistre son premier 45 tours. Dès 1960, c'est un phénomène. Plus de quarante ans plus tard, l'idole des yé-yé remplit toujours les stades, et

lorsqu'il fête son anniversaire, c'est une foule composée de fans de tous les âges qui se presse pour lui rendre hommage. Portrait d'une légende vivante qui a su défier le temps.

« **S**ouvenirs... Souvenirs »... Fin des années 1950. La télé existe à peine, seulement dans quelques foyers. On se réunit encore autour du poste de radio dans la cuisine, avec les cartes postales d'Arcachon coincées dans la petite vitre sous l'œil magique. Des voix s'élèvent : Dalida (*Bambino*), des trucs typiques (Dario Moreno, du cha-cha-cha...) ou bien Piaf, les

Compagnons de la chanson... Dans les cabarets de Paris fleurit aussi une chanson où les mots ont priorité. Et puis vient le séisme...

JOHNNY BE GOOD...

Déjà, les jeunes Américains hurlent en voyant Elvis Presley se déhancher avec sa voix de velours... Le rock allait tarder à traverser l'Atlantique. Peut-être qu'en bateau c'est plus long ! Mais, grâce aux films surtout, dans d'obscures salles de quartier, Jean-Philippe Smet, Claude Moine, Hervé Forneri, et bien d'autres, découvrent cette musique rythmée, à cent lieues de Luis Mariano ou Georges Guétary. Bientôt des affiches propagent leurs noms à travers la France, des noms anglais, *of course* : Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Dick Rivers... Ils étaient bien plus nombreux, mais cette génération qu'on appela « les yé-yé » en a laissé quelques-uns sur le bord de scène... Et si

Johnny est resté « l'Idole », ce n'est certainement pas un hasard, ni le résultat d'un long travail de marketing.

Son arrivée a sonné comme un coup de semonce chez les chanteurs d'alors, relégués au rang de « croulants ». Certains ne voient en lui qu'un « brailleur de fond ». Il faut dire que les sonos sont rudimentaires, peu adaptées à ce changement. Car le spectacle, c'est encore le music-hall. On a d'ailleurs mis Johnny en première partie de Raymond Devos, à l'Alhambra¹. La formule scénique, limitée à un piano et à un accordéon est de mise pour la chanson. Les musiciens sont derrière un rideau de tulle (Montand agissait encore ainsi pour sa tournée de 1982 !), ou bien dans un coin de scène... Ils accompagnent en évitant d'être en avant.

Le rock bouleverse tout. Désormais, un groupe entoure le chanteur soliste. Les instruments « sont branchés sur le secteur », notamment la guitare devenue électrique, poussant l'accordéon au placard des ringards. Mais il aurait fallu que le matériel suive pour que le chant ne se perde pas dans la fureur... Est-ce l'essentiel, pourtant ? En studio, les musiciens des Chaussettes noires sont remplacés par des *requins*, ces instrumentistes rompus à l'enregistrement. Car, sous les projecteurs, c'est l'insurrection ! Il y a tellement de bruit, peu importe la justesse musicale ! Bien sûr, c'est dur à voir et à entendre pour les chanteurs en place, surtout ceux qui chantent Aragon, ou le pacifisme, essayant d'exprimer une révolte

1. Salle parisienne aujourd'hui disparue, à la place de laquelle se trouve l'ANPE du spectacle, derrière la place de la République.

textuelle ! Là, on parle de surprise-parties, de filles, d'amours naissants... L'important est de se retrouver, loin du domicile parental, autour de chanteurs comme Johnny, hurlant et ondulant à perdre corps, autour de « SA » musique...

LE LOUP DES STEPPES

Johnny, qu'on présente souvent comme un voyou, un blouson noir, est et reste un garçon timide. On a voulu voir en lui un faible d'esprit. Mais c'est oublier que Johnny est avant tout un sensitif, qui sent les choses sans forcément les conceptualiser. Espèce de fauve, de « loup des steppes », la scène est son élément. Depuis tout petit il a accompagné son oncle et sa tante qui se produisaient dans les cabarets européens avec un numéro visuel : « les Haliday » (avec un seul « y »). Enfant de la balle, il gratte vite la guitare, chantant paraît-il du Brassens ! L'explication de textes ne fait pas partie de ses habitudes...

Sa venue au fronton des salles coïncide avec l'émergence de la jeunesse née à la fin de la guerre, qui a besoin d'une musique à elle, de se bâtir son propre monde, avec ses propres codes. Il allait devenir le frère, le fiancé, le porte-parole, *l'Idole à jamais*... Il fait partie de la famille. On a sa photo dans un cadre, au mur. Comme pour des footballeurs, ce sont des supporters qui viennent le voir en concert. On a peur pour lui. On chante en même temps. On pleure. On rit. Maintenant, on lui montre les enfants, peut-être même les petits-enfants. On reste suspendu à sa voix, cette voix qui vient de loin.

Sa façon de chanter est restée dans la lignée des débuts, bien qu'il ait accompli d'énormes progrès, comme le matériel de sonorisation. Il transfigure les chansons. Il ne les écrit pas (ou rarement, comme *Toute la musique que j'aime*), il se les approprie. Didier Barbelivien raconte qu'il n'a pas reconnu une chanson qu'il avait écrite lorsque Johnny l'a chanté !

Malgré les ans, les fatigues, il est un peu l'équivalent de Piaf dans les années 1950 : l'interprète pour lequel on se bouscule pour composer. Sa présence physique, difficile à définir, est son atout majeur. Cette carte maîtresse lui a permis d'aligner des jeux gagnants sur tous les publics. Aujourd'hui, on ne le raille plus. Les intellectuels n'ont plus peur d'aller le voir. Charles Aznavour lui avait dit que « *pour durer, il faut soigner les textes* »... Il a suivi le conseil. Johnny arrive à l'âge des chanteurs appelés croulants lorsqu'il déboula.

Hallyday n'a pas été balayé par une plus jeune vague. Il a été digéré, régénéré par la chanson française, où subsistent à l'heure actuelle des courants différents, mélangeant diverses influences. Sans avoir rien inventé, reprenant une musique venue d'Amérique, Johnny a secoué, sans préméditation, le paysage de cette chanson française. Le music-hall a disparu.

Plus de grands orchestres dans les salles, plus de numéros d'acrobatie entre les chanteurs... Petit à petit, le mot « gala » allait être remplacé par « concert », avec un seul artiste au programme, avec son groupe de musiciens. Les théâtres municipaux où se produisaient les chanteurs devenaient inadaptés.

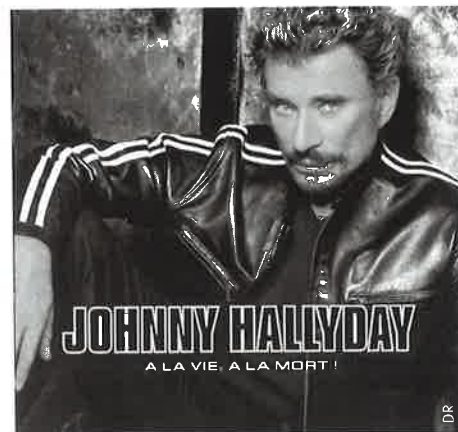
Johnny a tracé le chemin, de Palais des Sports en chapiteaux. Bientôt, on construisit des grandes salles comme les zéniths.

Bien entendu, Johnny n'est pas sur un nuage, hors de la réalité économique. Elle l'a même ratrapé plusieurs fois ! Il a suivi l'évolution du marché du disque, de l'artisanat au stade industriel. On a mis beaucoup d'argent sur son dos. Rappelons, pour la petite histoire, qu'il avait été échangé avec Brel par Eddy Barclay et Philips à la suite de contrats hâtivement passés oralement ! Mais s'il ne s'était pas constitué cette « famille » merveilleuse qui le suit depuis toujours, s'il ne s'était pas renouvelé, trouvant de nouveaux auteurs-compositeurs, s'entourant de jeunes musiciens, élargissant son public, structurant son équipe, il ne serait pas là.

Les traversées du désert ont été nombreuses. Il a réussi à se maintenir à flot, suivant les modes tout en n'étant pas à la mode. Rester libre tout en étant prisonnier de calendriers démentiels, rester vivant tout en étant une icône, demeurer secret tout en voyant sa vie et ses amours jetés en pâture dans les journaux à scandale : voilà son lot. Au milieu des multiples chaînes de télévision, des téléchargements sur Internet, des sonos démesurées, lui, le défricheur, semble chercher une paix, tout en voulant le cri... Ne lui collons pas trop d'étiquettes sur le dos. Il n'aimerait pas ça. Retenons simplement que sa venue à la charnière des années 1960 a certainement changé l'ordre du spectacle-chanson. Des artistes comme Lavilliers, Higelin, ou Cabrel, découlent autant de Johnny que de Ferré, Trenet ou Brassens.

« Johnny est simple, précise Erik Bamy², dans un monde qui ne l'est pas... Il a l'âme populaire. C'est un incontournable de la société française... » ■

2. Erik Bamy, *Deux enfants au soleil*, éd. Christian Pirot.



Jean Lapierre prépare un livre sur *Les Itinéraires de la chanson à Paris*, à paraître aux éditions Aumage.

Tout sur le rock français avec Max Well

Pour une analyse historique et critique de la scène française de rock depuis ses origines jusqu'à nos jours, n'hésitez pas, lisez le livre de Max Well et de François Poulain, louez l'expo qui sillonne le pays, adhérez à l'association. À propos, qui est Max Well ? Vous le découvrirez dans cet entretien réalisé à partir d'une conférence décapante sur le sujet, qui nous emporte sur l'évolution d'un mauvais genre, décidé à le rester.

Max Well a rédigé son premier article dans le courrier des lecteurs de *Rock&Folk* (1980). Il a ensuite animé plusieurs émissions sur des radios libres (1984-85), rédigé un fanzine (1987-91) et sillonné la France avec le photographe François Poulain pour réaliser le livre *Scènes de rock en France*, publié aux éditions Syros/Alternatives, qui dressait un portrait de la scène rock en 1993. Une exposition didactique et photographique complète le livre et circule régulièrement dans les bibliothèques, que connaît bien Max Well puisqu'il est aussi discothécaire, d'abord en région parisienne (1985-97) puis à la médiathèque de Cavaillon.

En Paca, il participe à l'association La gare, une salle de diffusion dont il est devenu le président depuis deux ans. Il transmet sa culture rock lors de stages organisés par le CNFPT ou d'autres structures.

Je l'ai rencontré en mai, à la bibliothèque de Montbard, lors de la journée d'étude sur le rock, organisée par le groupe ABF-Bourgogne, qui accueillait aussi l'exposition précitée, un bon complément aux propos de cet insatiable sur le sujet. Durant

une matinée ponctuée d'extraits d'archives et de musique, Max Well retrace l'arrivée et l'évolution du rock en France, risée de l'époque, qui s'impose pour mieux disparaître au profit des yé-yé, est fondu dans la variété française pour ressurgir sous de multiples facettes dans les années 1970 jusqu'à ce que les maisons de disques se décident enfin à investir dans les groupes.

Est-ce la mort du rock ? Que nenni. Le mouvement punk le réveille et l'extirpe du système marketing. Au moment où les groupes s'autoproduisent, luttent contre le succès, l'État les rattrape et les structures s'organisent pour permettre à une scène vivante de mieux gérer les productions. Petit à petit, les scènes s'organisent, les groupes locaux essaient et se produisent. Fleurit alors un rock français multicolore, inspiré de musique régionales, orientales, qui s'exporte et revendique enfin son identité sur la scène anglo-saxonne.

Entretien avec Max Well (rien à voir avec le café ni le magnat de la presse anglo-saxonne), « l'Antoine de Caunes des bibliothèques », alias René Vander Poorte, qui montre comment, malgré la récupération du rock par les *majors*, par l'État, par le ministère de la Culture et d'autres, le rock reste, et entend rester, un mauvais genre.

• **Commençons par une clarification terminologique. La presse professionnelle parle parfois de musiques amplifiées et de musiques actuelles. Quelle est la différence ?**



La musique amplifiée permet – comme son nom l’indique – une amplification du son sur les masses. Cette appellation recouvre le rock et tous les autres styles qui en découlent, avec comme effet pervers, de marketer un produit culturel né au départ comme un contre-

courant, une révolte envers la société. Certains, comme le sociologue Marc Touché, préfèrent ce terme à celui de « musiques actuelles », repris par le ministère de la Culture, dans lequel il range le rock, le rap, l’électro-acoustique, la chanson, le jazz, les musiques traditionnelles, et tout le champ des musiques populaires. Le rock, né aux États-Unis, avec l’urbanisation, les *mass media*, l’arrivée des *teenagers* et leur désir de créer leur propre culture transgressive est propulsé par toute une jeunesse, mais aussi, grâce au développement des ventes d’instruments (guitare, basse, batterie) et à l’électrification qui a permis d’enregistrer la musique, de créer une sorte de « patrimoine d’archives sonores », et d’amplifier le son musical.

• **Dans votre intervention sur l’introduction du rock en France, vous faites entendre des extraits de radio qui parodient le rock, un titre de Jean Yanne et Jean-Loup Dabadie, une chanson des Charlots... Pourquoi le rock a-t-il été si mal accueilli en France ?**

C’est presque une coutume chez nous d’aborder les modes venues de l’étranger sur le mode burlesque. Les premiers à avoir introduit le rock en France sont Boris Vian et Henri Salvador, en 1956. On parle alors vraiment de rock burlesque. Plus tard, lorsque les Beatles paraissent entre Sylvie Vartan et Trini Lopez – nous sommes en 1964 à l’Olympia, et ils sont numéro 1 aux États-Unis quelques semaines plus tard –, on parle des « jeunes singes que nous envoie l’Angleterre ». Il se passe plusieurs choses en France qui expliquent ce rejet. D’abord, une politique foncièrement antiaméricaine menée par de Gaulle et puis le fait que la France soit en train de construire sa nouvelle chanson. Pourtant, malgré les parodies et le frein de la radio et de la télévision, malgré la réprobation des parents, malgré tout ce qui choque, les cheveux longs, les blousons noirs, la casse dans les concerts, dès 1961 (Eddy Mitchell l’affirme dans une interview) « le rock est vraiment rentré dans les mœurs » et c’est un raz de marée.

• **Il finit donc par s’imposer assez rapidement.**

Auprès des jeunes oui. Le *baby-boom* de 1943 voit émerger une jeunesse adolescente, plongée dans la guerre d’Algérie, les rapatriés, qui se reconnaît dans le rock, qui est fascinée par les États-Unis et qui a les yeux rivés sur les idoles américaines, le cinéma, Marlon Brando, James Dean, qui brûlent leurs vies. Des centaines de groupes apparaissent, les premiers sont les Chaussettes noires, puis les Chats sauvages, Johnny, Moustique... puis arrive Vince Taylor, avec sa combinaison de cuir noire et ses poses lascives, l’archange du rock esthète, le modèle.

• **Pourtant la radio résiste encore. C’est l’époque où elle diffuse les yé-yé.**

Europe 1 est créée pour diffuser la musique de l’époque. Daniel Filipacchi lance l’émission « Salut les copains », bientôt suivie d’une revue, la première pour *teenagers* en France. En juin 1963, un concert place de la Nation, auquel participent Johnny et Sylvie Vartan, les Chats sauvages et beaucoup d’autres rassemble quelque 200 000 jeunes ! On l’appelle le « Woodstock français », significatif d’un vrai phénomène. Mais rapidement le rock est dilué sous l’effet du twist et des yé-yé. Parallèlement, des lieux incontournables, propres au rock, apparaissent, tel le Golf Drouot à Paris. Dès 1964, le nombre de groupes de rock diminue sensiblement. Fin 1965, le chanteur Antoine traduit les morceaux de Dylan qui crée un rock plus mûr, porteur des changements de la société. Peu après on salue l’arrivée des Dutronc, Ferré, Polnareff, de Gainsbourg et du swinging London. Mais Ronnie Bird, rare rockeur stylé, n’a que peu de succès. La France n’a toujours pas intégré le rock. En 1967, on limite à 20 % la musique pop sur l’antenne de radio publique. Contrairement aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, la France fonde le rock dans la variété, mais voit toutefois apparaître de vrais révolutionnaires en 1968, avec Red Noise et Patrick Vian (fils de Boris), Barricade, devenu ZNR ou Gong. Le premier festival rock (de Paris) n’a pas lieu en France (!) mais à Tournai en Belgique, en 1969. Yes, Zappa, Pink Floyd s’y produisent.

• **Mais il se produit un élément révélateur, c’est la sortie du magazine *Rock&Folk*.**

Il paraît en 1966. *Rock&Folk* est la première revue de rock sérieuse qui aborde aussi la BD, la littérature. *Best* surgira en 1969. C’est l’époque des premiers festivals rock dans le Sud de la France (Aix-en-Provence et Valbonne, l’été 1970, sous haute surveillance policière) et la naissance de vraies scènes musicales inspirées des scènes anglo-saxonnes avec Ange, Triangle, Martin Circus, Magma, Gong. Les maisons de disques françaises continuent pourtant de défendre la variété et essaient

de casser les groupes. Alors que la France entonne « *Oh les filles...* » avec Au bonheur des dames, un courant glam rock surgit en Grande-Bretagne avec Bowie, un rock primaire et décadent aux États-Unis avec The Velvet Underground et The Stooges d'Iggy Pop qui annoncent le punk. Doctor Feelgood et le pub rock est incarné chez nous par Little Bob Story qui, en persistant à chanter en anglais, pose un problème récurrent en France : faut-il chanter le rock en français ? Des lieux initiatiques se créent, l'Open Market de Marc Zermatti à Paris, Mélodie Massacre à Rouen, ou le passeur Philippe Garnier au Havre, forment le terreau d'une culture rock française enfin encensée sous la plume des critiques comme Yves Adien, Patrick Eudeline, Alain Pacadis, qui forment le noyau d'une génération naissante d'écrivains rock. À la fin des années 1970, les producteurs s'intéressent enfin aux groupes, Starshooter, Bijou, Téléphone, Trust, qui éclateront rapidement. L'avènement de la new wave amène Indochine, Taxi Girl. Mais les maisons de disques investissent peu dans la scène française.



Louise Attaque, qui s'est inspiré d'un groupe américain, Les violentes femmes, a vendu 2,5 millions de disques.

• Pour quelle raison ?

Il semble ne pas y avoir de réel marché. En fait, les maisons de disques se trompent, elles signent parfois avec de mauvais groupes, elles ne misent pas sur les bons. Et la France (d'en bas ?) est toujours en décalage avec le côté branché parisien (on écoute Higelin ou Thiéfaïne à l'heure du punk !). Puis 1981 arrive. Les radios se libèrent, prolifèrent et

une contre-culture apparaît avec les fanzines. Vient la deuxième vague du punk rock qui applique le DIY (*do it yourself*: faites-le vous-même). Les groupes essaient de se construire en dehors du système. C'est le cas d'OTH à Montpellier qui chante « la France dort, impossible de la réveiller », de la Souris déglinguée ou d'Oberkampf (influencé par Clash) qui proclame « il est temps de changer ». C'est le début des revendications politiques. Les groupes veulent des salles pour jouer, ils s'auto-produisent, les concerts ont lieu dans des garages, des squatts, des usines désaffectées, des microstructures apparaissent, des petits labels s'improvisent. Dans un climat média-

tique dominé par l'electro-pop, un courant rock alternatif apparaît (1986) avec les groupes Bérurier Noir, Ludwig Von 88, Lucrate Milk (dont Helno qui formera les Négresses vertes), les Wampas, les Thugs, Parabellum. D'autres mélanges s'opèrent où le rock se marie avec le funk, les musiques du Maghreb (Carte de séjour), ou le flamenco (Hot Pants). Ce sont les débuts publics de la Mano negra, des Négresses vertes. On constate aussi un retour à la chanson française avec des airs de musette, de chanson réaliste et d'accordéon (Pigalle, puis les Têtes raides). Des scènes différentes essaient un peu partout en France, les groupes, sous la pression médiatique, hésitent sur la gestion du succès. Certains signent avec des *majors*. Le ministère de la Culture comprend enfin la nécessité de structurer la scène rock pour permettre aux groupes de se produire. En 1986, il met en place une politique pour le rock, le CIR (Centre d'information du rock) est créé (englobé en 1994 dans l'Irma : Information et ressources pour les musiques actuelles). En région, les points d'information du rock se développent, suivis en 1992 par une charte pour les salles et la création du programme « cafés-musique », remplacé en 1986, par les Smac (Scènes de musiques actuelles).

• De quoi s'agit-il ?

C'est une convention passée entre les associations, les mairies, les Drac (et d'autres partenaires institutionnels) sur une charte de mission bien précise : une équipe professionnelle, un projet culturel, des prix bas d'entrée, le soutien à la pratique amateur... une sorte de délégation de service public (sans toujours des moyens à la hauteur). En 2003, on compte environ 150 à 180 salles « aidées » sur ce principe. En 1991, le ministère de la Culture nomme un chargé de mission pour le rock, Bruno Lion. Les associations comme la Fédurok (réseau de 55 salles) mettent en évidence diverses problématiques et organisent des actions de prévention sur les risques auditifs liés aux musiques amplifiées, avec les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale. En 1992, le ministère et les professionnels mettent en place l'opération Fair (Fond d'aide à l'initiative rock : une sélection de 12 groupes par an qui sont épaulés financièrement et techniquement). Durant les années 1990, dix bureaux export de la musique française sont créés dans le monde. Est-ce pour cela que les exportations de production française passent de 2 millions de disques en 1992 à plus de 40 millions en 2000 ? Peut-être.

• Y a-t-il un rapport de cause à effet entre la structuration du réseau rock et l'explosion d'un rock français qui a enfin trouvé son identité ?

Oui et non. La pression du marketing s'est immiscée partout.



Mickey 3D saura-t-il se protéger d'un système qui réduit tout le monde à l'état de produit ?

Certains pensent que le rock ne doit pas être subventionné. D'autres trouvent légitime qu'on favorise la pratique amateur comme pour le sport. On a peut-être trop voulu professionnaliser. Il n'y a pas de la place (d'un point de vue de viabilité) pour tous. On a négligé la création au profit d'un encadrement excessif. Ces musiques ont besoin de liberté d'action, c'est une sorte d'initiation, il faut en baver, charger le camion et le décharger, et faire des kilomètres. Depuis 1995, la scène française a explosé en de multiples influences : metal, rap, electro, reggae, dub, celtique, world, chanson, etc. Une riche palette de genres et de sous-genres, hybrides, qui se mélangent sans cesse. C'est plutôt bien. Le succès phénoménal de Louise Attaque, comme celui de Noir Désir, ou de Manu Chao a permis de mieux appréhender la gestion du succès et les risques de surexposition médiatique pour des chanteurs qui ont besoin d'être crédibles, de se protéger d'un système réduisant tout le monde à l'état de produit. Mickey 3D semble bien parti pour relever le défi. Et puis, il y a tous les rockers inconnus et qui entendent bien le rester. On comptait 3 000 groupes en 1963, 25 000 en 1981, plus de 40 000 aujourd'hui. Si le rock n'est plus la contre-culture dominante, il reste avant tout un état d'esprit.

Propos recueillis par Virginie KREMP

SCÈNES DE ROCK EN FRANCE : UN LIVRE, UNE EXPO ET UNE ASSOCIATION

Le livre dresse un portrait de la scène rock jusqu'en 1993 et présente 150 groupes en 220 photos. L'expo complète le livre jusqu'aux années 2003. Elle consiste en de très beaux clichés réalisés par François Poulain, complétés de minibios par Max Well. Un vrai travail graphique. Des cantines décorées « rock'n'roll » recèlent des trésors de pochettes de disques originales, d'affiches, de fanzines et autres revues épuisées. À la bibliothèque de Montbard, qui a accueilli l'exposition pendant un mois, les bibliothécaires ont demandé aux « enfants du rock » de la région d'apporter leurs objets cultes qu'ils ont exposés dans des vitrines. L'expo a tourné depuis 1994 dans plus de 50 lieux en France, des CRDP, des festivals et même des écoles. Elle s'accompagne d'une conférence de Max Well qui, tout en édifiant un patrimoine écrit et audiovisuel du rock, songe à l'élaboration d'un document multimédia qui dessinerait la carte de France en permettant, par un seul clic, d'accéder à l'histoire d'un groupe et aux scènes où il s'est produit. L'association créée en 2003 se fixe pour but « la conservation, l'information et la formation sur l'histoire et le patrimoine dans le domaine des musiques actuelles et amplifiées ».

Association Scènes de rock en France

La gare – Place du Marché

84660 Coustellet – 04 90 20 19 67

<http://scenesderockenfrance.com>



FLORENCE AMODEO
Bibliothèque Jacques Prévert
Montbard



Qu'est-ce qui se joue à la campagne ?

Montbard est une petite ville de la Côte-d'Or de 6 400 habitants aux portes du Morvan où existe une scène de rock-punk alternatif assez active. Les bibliothécaires ont donc choisi de célébrer les 50 ans du rock en accueillant l'exposition « Scènes de rock en France », assortie d'une conférence musicale par Max Well et d'un débat sur la pertinence du rock à la campagne.

Les 60 personnes présentes au débat ont assisté à une partie de ping-pong entre les musiciens locaux qui défendaient les avantages de la ruralité et ceux qui insistaient sur les inconvénients. Les rockeurs bénéficient en effet d'une réelle liberté d'action, ne serait-ce que dans la possibilité de pouvoir faire du bruit. La vie à la campagne permet de « vivre ses idées tranquillement, sereinement au rythme des saisons ». L'emprise de la société de consommation y est moins grande que dans les villes, l'impact de la télévision moins important et l'envie de faire de la musique déconnectée de toute notion de marketing.

Albert Marcœur, musicien installé dans la région depuis des années, « fabrique » lui-même ses disques. Il revendique cette création en marge des métropoles, la liberté et le rapport au temps. « D'autant plus qu'aujourd'hui, ajoute-t-il, on peut tout faire soi-même, sans coût excessif, l'informatique ayant bien facilité les choses. Il faut une bonne dose de volonté, de travail et de débrouille. »

Pour autant, ces *rockers farmers* ne sont pas complètement satisfaits de leur sort, car si la création semble facilitée au vert, la diffusion de leur musique paraît plus compromise. Ils sont confrontés à une dispersion du public et à l'emplacement des scènes, situées en ville. Nombreux sont les groupes rattachés à une salle de concert qui bénéficient d'une tribune attribuée. Les contacts sont précieux, il faut les entretenir. Être installé à quelque 60 km est un frein. Les informations circulent difficilement, et

se produire sur scène ou dans d'autres lieux permettant une audience plus large demande plus d'énergie lorsqu'on est loin des réseaux urbains. Paradoxalement, c'est en dehors des villes que les petits labels et distributeurs se sont établis.

LA FAUTE AUX SUBVENTIONS ?

Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses aides soutiennent les musiques électro-amplifiées. Ainsi ont éclos bon nombre de structures et salles de concert, apportant un appui matériel et administratif aux musiciens. Ces différentes politiques publiques ont malheureusement fait miroiter la possibilité à tous d'être artiste, ce qui n'est pas sans conséquence et aboutit à une situation paradoxale : il n'y a jamais eu autant de salles ni si peu de groupes pour s'y produire. Selon le responsable du Centre info rock Bourgogne, la musique en général, et le rock en particulier, ne représente plus, pour beaucoup de jeunes groupes, qu'un moyen de gagner de l'argent et d'être connu. Ils demandent un manager, un chargé de communication, un directeur artistique.... À ces propos, la salle a réagi vivement et tous les musiciens présents se sont accordés pour dire que faire du rock à la campagne ou ailleurs, « ce n'est ni faire du négoce, ni faire le pitre à la télévision ». C'est avant tout un état d'esprit et le rock est une musique qui doit garder son mystère. ■



Conférence sur le rock à Montbard. Le public est à l'écoute.

Vous allez ouvrir une section
Audio ou Multimédia...

Consultez Le Spécialiste "Audio-Visuel"
depuis + de 20ans

un catalogue de 272 pages

un site très complet

www.asler.com

et une équipe efficace

sont à votre disposition



ASLER

asler@asler-diffusion.fr



<http://www.asler.com>

BP 42 69530 BRIGNAIS

Tél: 04 72 31 81 55 Fax: 04 72 31 81 57

CÉCIL GUITART
Développement culturel solidaire
Ville de Grenoble



Le catalyseur du développement des bibliothèques

Si le rock'n'roll, né dans les années 1954-55, se répand si vite aux États-Unis puis en Europe, il le doit à une révolution phonographique : l'apparition du microsillon. La fulgurance de ce nouveau média culturel et du rock'n'roll ne pouvait passer à côté d'une institution comme la bibliothèque publique. Retour historique par un des premiers bibliothécaires à avoir milité pour l'introduction du rock en bibliothèque.

fût-elle savante ou de lecture publique, la bibliothèque a toujours été associée à l'écrit. Ce procédé de fixation du langage et d'organisation de la pensée peut être considéré comme une technologie qui fait corps avec notre histoire et notre civilisation. Il n'est donc pas étonnant que l'arrivée d'un nouveau média de masse comme le microsillon soit à l'origine d'une nouvelle aventure culturelle qui ne fut pas facile. Elle eut ses aléas, ses détracteurs, ses inventeurs et ses thuriféraires. Elle participa d'une grande polémique sémantique entre ceux qui, pour désigner l'équipement destiné à conserver et diffuser des collections de documents, souhaitaient garder le terme de bibliothèque, et ceux qui, pour accompagner l'entrée d'un nouveau média, préconisaient de transformer les bibliothèques en médiathèques. « *La bibliothèque plus la discothèque, c'est le début de la médiathèque* », disait Jean-Marie Daudrix, le père des discothèques françaises.

Cette querelle n'était pas uniquement sémantique, elle était aussi culturelle et professionnelle. Elle enflamma la profession qui se scinda entre bibliothécaires communalistes (pré-

curseurs de la décentralisation) et bibliothécaires sectoristes (favorables à un découpage national de bibliothèques de secteurs calqué sur celui de l'Éducation nationale). Elle fit rage au sein de la profession, et particulièrement de l'ABF, pendant une bonne décennie jusqu'à ce que le transfert des bibliothèques au ministère de la Culture (1975) et aux collectivités locales (1982-86) permette de démultiplier les discothèques et d'imposer de nouvelles formes de culture. L'entrée du rock'n'roll et de la pop music dans nos « bibliothèques publiques multimédia » ne peut se comprendre sans un retour sur les années 1960 à 1980.

LA BIBLIOTHÈQUE DEVIENT MULTIMÉDIA

À l'origine, le prototype de la discothèque n'est pas intégré aux bibliothèques. On doit cette idée à Jean Rouvet, collaborateur de Jean Vilar au Théâtre national populaire qui, en 1958, proposa de réussir avec le microsillon ce que les bibliothèques parvenaient à faire avec le livre : mettre la culture au service de tous ! Ce prototype, appelé la Discothèque de France, présidé par Eugène Claudius-Petit, ancien ministre, fut installé à Paris, au théâtre Marigny (8^e arr.), avant de rejoindre la rue François-Miron (4^e arr.). Avec Jean-Marie Daudrix¹, le concept fut essayé dans quelques bibliothèques de lecture publique : à Saint-

Je dédie cet article à Jean-Marie Daudrix et à Jacqueline Gascuel qui sont pour moi des référents professionnels et personnels.

Dié (88), Colombes (92), Boulogne-Billancourt (92), Sarcelles (95), Courbevoie (92), dans le 18^e arrondissement de Paris, dans les maisons de la culture, au sein de quelques comités d'entreprise (dont celui de la régie Renault) et à la bibliothèque publique de Massy (91). Ces quelques expériences, auxquelles je suis fier d'avoir pu apporter ma contribution (à Massy puis à Grenoble), firent tomber un certain nombre de tabous et de préjugés tenaces portant sur la cherté et la fragilité des disques et le peu de soin que le public était censé leur apporter.

Très vite adoptée par l'ABF, la Discothèque de France put essaimer, se démultiplier et devint rapidement un véritable département de la bibliothèque sur l'ensemble du territoire français. Ainsi, peu à peu, après la musique savante, le jazz, puis la chanson et, sous la pression des jeunes, le rock'n'roll et la pop music firent leur entrée dans les bibliothèques. Avec des milliers de supports phonographiques, la discothèque n'était plus une pièce rapportée de la bibliothèque, mais, comme l'avait désiré Jean-Marie Daudrix, c'était la bibliothèque qui devenait multimédia.

LE PARCOURS D'UN PIONNIER

C'est un disothécaire de Rotterdam, Rob Maas, que j'avais rencontré dans un colloque à Bruxelles, qui fut le premier à introduire ces genres musicaux populaires auprès des jeunes. Il me convainquit sans peine de l'accompagner à Rotterdam pour observer par moi-même ce que je ressentis comme un phénomène socioculturel majeur. À mon retour, je n'eus aucun mal à convaincre Jacqueline Gascuel, alors responsable la bibliothèque d'application de l'ENSB² à Massy. L'équation entre la personnalité de J. Gascuel et le statut particulier de cette bibliothèque facilitèrent une expérience qui, très vite, se transforma en droit commun.

Je poursuivis et consolidai cette expérience pionnière avec des collaborateurs hors normes à Grenoble, où le développement fulgurant des bibliothèques permit en quelques années (1974-1981) de construire un réseau de discothèques unique en France comportant cinq équipements répartis sur l'axe Sud-Nord de la ville, depuis Grand' Place à la Maison du tourisme en passant par l'Arlequin, la Maison de la culture, le Conservatoire... Un réseau assorti d'un biblio-discobus pour desservir la population des quartiers et les travailleurs des comités d'entreprises.

En s'appropriant ce nouveau service dans l'ambiance post-soixante-huitarde du début des années 1970, jeunes et adolescents purent se retrouver dans le « sillon » d'une contre-culture et finalement adopter un équipement qui, *a priori*, ne leur était pas destiné... En tout cas pour un tel usage.

Encore fallait-il que le rock'n'roll y trouve sa place, toute sa place. Il fallait pour cela que le mur psychologique de l'autocensure s'estompe³. Il fallait d'abord oser l'entrée du disque pour ensuite ouvrir les collections aux genres musicaux populaires. La période s'y prêtait. Pour tout ce qu'il représentait, le rock'n'roll n'avait pas besoin d'autorisation pour s'imposer dans les collections discographiques.

DES BIBLIOTHÉCAIRES SALTIMBANQUES

Gérard Herzhaft, bibliothécaire et auteur de deux ouvrages sur le blues et sur la country-music⁴, montre combien ces musiques largement confinées au Sud des États-Unis, jusqu'aux années 1950, jetèrent un pont entre les races et entre les États-Unis et l'Europe. Ses travaux mettent en évidence ce que vécurent les premiers disothécaires. Car il fallait encore lever le tabou du caractère devenu trop commercial de ces musiques. En effet, les nombreux bibliothécaires qui traitaient les disothécaires de « saltimbanques » regardaient cette intrusion dans le temple sacré du livre avec méfiance et comme une entreprise anarchiste de destruction de l'institution. Il faut dire que parfois l'usure du matériel et des locaux était proportionnelle à l'énergie déployée par ces lecteurs particuliers pour s'approprier l'espace au détriment des usages plus traditionnels.

Les mieux disposés reconnaissaient que si cela permettait aux jeunes de fréquenter la bibliothèque c'était un moindre mal. Pour eux, la discothèque, intégrée à la bibliothèque, était considérée comme une sorte de « miroir aux alouettes » qui attirait un nouveau public. Cette ouverture à un « lectorat » plus diversifié correspondait à une volonté de refonder une lecture publique plus sociale. Si de nouveaux publics venaient écouter et emprunter des disques, peut-être se laisseraient-ils contaminer par ce vice impuni qu'est la lecture !

La même attitude se manifestera quelques années plus tard avec l'entrée de la vidéo et des films. Les études lancées

1. C'est à Jean-Marie Daudrix, directeur de la Discothèque de France de 1962 jusqu'à l'arrêt volontaire et délibéré du prototype (c'est trop rare pour ne pas le signaler) que revient la plus grande part de reconnaissance du millier de disothèques de prêt qui fonctionnent aujourd'hui en médiathèques.

2. ENSB (École nationale supérieure des bibliothèques), aujourd'hui ENSIB.

3. Les rapports entre la musique et l'État sont assez semblables à ceux que l'écrit entretient avec ses tutelles. L'histoire montre, quelles que soient les formes artistiques, qu'il s'agit de louvoyer entre le pouvoir politique et religieux afin de permettre aux artistes de trouver le mécène offrant à la fois l'emploi le plus stable et le plus généreusement payé. Aujourd'hui, que ce soit l'État toujours (par le ministère de la Culture / DMDTS) ou le marché, la relation entre musiciens et pouvoirs, entre intégration et subversion, est de même nature.

4. Collection Que sais-je ?, PUF.

par le ministère de la Culture avec le programme sur les pratiques culturelles des Français montrera que ces nouvelles pratiques se cumulent et ne se substituent pas. L'usage de ces bibliothèques démontra vite que la discothèque ou la vidéothèque se justifie en soi, confortant l'idée de Jean-Marie Daudrix, avec la complicité de l'ABF, que leur intégration dans les bibliothèques a bénéficié à toutes ces « thèques ».

L'effet escompté par la plupart des professionnels de l'époque ne fut donc pas au rendez-vous, mais ces nouveaux usages complémentaires de la lecture finirent par imposer une plus-value sociale qui légitima l'utilité de ces nouveaux services. Les discothèques, et plus tard les vidéothèques et les artothèques, transformèrent de façon irréversible la bibliothèque en médiathèque.

JEAN-PAUL LHOMMEAU
BDP des Bouches-du-Rhône
Secteur audiovisuel



Le rock est-il soluble dans un médiabus ?

Le médiabus de la BDP des Bouches-du-Rhône dessert l'ensemble des différents types de bibliothèques proposant des fonds audiovisuels. Parmi les 3 000 documents sonores proposés, la place consacrée au rock et à ses nombreux avatars est conséquente. Le médiabus ne pratique pas le prêt, l'accès aux documents est réservé aux bibliothécaires souvent dépassés par l'évolution actuelle des musiques, et en particulier celles empruntées par les jeunes. Les demandes formulées par ce public sont déconcertantes, et les tubes formatés y côtoient des groupes inconnus des non-spécialistes, mais considérés comme de véritables groupes cultes pour les amateurs.

Si la scène rap marseillaise entraînée par sa locomotive le groupe IAM est largement reconnue et si Massilia Sound System a depuis longtemps conquis l'Hexagone, d'autres musiques rock ne bénéficient pas de la même notoriété au niveau du grand public. Dans le paysage rural des Bouches-du-Rhône, les amateurs de rock se passionnent en particulier pour le metal et ses dérivés. Dagoba, groupe emblématique de la région qui a remporté de nombreux tremplins régionaux

Le rock'n'roll fut donc bien un catalyseur, un ferment, un accélérateur de cette évolution historique de nos bibliothèques. Avec plus de 30 % de la population touchée de près ou de loin, la bibliothèque est devenue aujourd'hui, en France, l'équipement culturel le plus fréquenté sinon le plus populaire.

Le blues, le folk, le rock, la pop... sont aujourd'hui universellement reconnus comme des musiques à part entière. Mieux ! Ces musiques, exportées ou importées d'Afrique, s'expriment dans d'autres formes de musique et de chants, tel le rap urbain. Elles inspirent dans de savants mélanges les nouvelles formes de création musicales occidentales. Ce qui n'a rien d'étonnant puisque, par leur puissance émotionnelle, elles expriment ce qu'il y a d'universel dans la création artistique. ■

avant de s'affirmer comme l'un des fers de lance de ce type de musique, suscite l'engouement. Les groupes français abondent dans la veine « néo trash metal », les albums de Pleymo, Aqme, Punish Yourself et autres Watcha font l'objet d'une convoitise à laquelle seule l'achat de plusieurs exemplaires permet de répondre.

Les musiques électroniques sont aussi très présentes et la diversité est telle que la demande de formation pour les bibliothécaires explose. Si la possibilité d'écouter dans le véhicule permet de leur faire découvrir toutes ces musiques et de mettre en avant, comme c'est déjà le cas pour la chanson française, les artistes intéressants, peu ou pas médiatisés, la possibilité d'accéder à Internet élargit également les possibilités de documentation. C'est un travail de veille documentaire auquel l'équipe du secteur se livre non sans mal, tant la diversité est de mise. En cette période où l'on redoute l'uniformisation et la concentration, à travers ses demandes le public démontre aux bibliothécaires son éclectisme et sa soif de découverte. Réconfortant ! ■

CATHERINE SOUBRAS et PASCALE SANZ
Secteur musique et audiovisuel
Service technique des bibliothèques
de la Ville de Paris



La percée du **rock** dans les discothèques de Paris

Dans les années 1960, à Paris, quelques bibliothèques décident de lancer le prêt de disques. Tout est à organiser, aussi bien en matière de fonds que de gestion.

Parallèlement à ce développement, le rock bouleverse le paysage musical français. Leur histoire ne pouvait pas ne pas se croiser. Retour sur un passé somme toute récent et sur son évolution.

Cest la Discothèque de France, créée en 1960, qui fut à l'origine de la constitution des collections et du prêt des disques en France. C'est elle qui a permis le développement du concept de bibliothèque-discothèque, préfiguration des futures médiathèques. Son rôle en effet a été déterminant dans la généralisation du prêt de disques – idée novatrice qui n'allait pas de soi à l'époque : grâce à son inlassable action qui s'exerça jusqu'au milieu des années 1980, elle fut la première à proposer à toutes les bibliothèques qui le souhaitaient des sélections de disques accompagnées de fiches de catalogage, qui servirent plus tard de base à la définition de normes – alors inexistantes – pour les documents sonores. Elle organisait aussi des formations pour les discothécaires, sous forme de stages destinés notamment à donner les outils indispensables à la constitution des collections selon la taille envisagée (le discothécaire repartait avec ses 3 000 fiches si sa collection devait compter 3 000 disques).

PAS DE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SANS DISCOTHÈQUE...

Implantée à Paris, l'association Discothèque de France établira rapidement des contacts privilégiés avec la préfecture de Seine, qui aboutiront, avec Jean-Marie Daudrix, son fondateur et directeur, à la définition d'un partenariat avec la préfecture dans le but de mettre en place un service de prêt de disques. La création, en 1965, de la première discothèque de prêt, rue

François-Miron, sous le nom de discothèque Couperin, marque le coup. En 1967, la bibliothèque Clignancourt, première du genre, ouvrira avec une section discothèque. Aucune bibliothèque nouvelle ne pourra désormais se concevoir sans inclure en son sein une discothèque. Le mouvement s'est poursuivi jusqu'à constituer, à ce jour, un réseau de 32 discothèques, dont la Médiathèque musicale de Paris (MMP) et deux discothèques labellisées « pôles musicaux »¹.

Si les genres dits « nobles », classique en tête, ont longtemps constitué l'essentiel des collections, le rock y a fait peu à peu son apparition, pour devenir aujourd'hui un des principaux éléments de l'offre proposée en discothèque. Le rock devient une musique « reconnue » à défaut d'être légitime. Trois jalons importants ponctuent son développement dans les collections du réseau des bibliothèques municipales parisiennes.

1. La MMP est l'ancienne discothèque des Halles. Depuis sa nouvelle appellation, la MMP est un établissement exceptionnel dans le réseau parisien, il développe un concept unique en France (multi-support autour de la musique). La MMP est pôle associé depuis janvier 2003.

Un pôle musical est un établissement de référence pour le réseau où sont réunis tous les supports concernant la musique (CD, livre, partition, méthode musicale, DVD musical).

Le réseau parisien compte 60 000 partitions.

Gilles Pierret, « La médiathèque musicale de Paris quinze ans après : expérience sans lendemain ou concept d'avenir », *BBF* n° 2, 2002.

... ET PAS DE DISCOTHÈQUE SANS ROCK

En 1978, le *Manuel du disothécaire*², premier outil bibliothéconomique concernant les documents sonores, donne des recommandations pour la constitution d'un fonds en discothèque : parmi celles-ci on relève, pour la première fois, la nécessité de réserver un certain pourcentage de la collection à la musique rock – une petite révolution alors que les préconisations originelles faisaient état, dans les années soixante, de collections comportant au moins 60 % de musique classique. Une nouvelle version des principes de classement de documents musicaux (dite classification « Massy »³) paraît en



La commission rock.

1984, dans laquelle le rock ainsi que d'autres genres musicaux bénéficient d'indices supplémentaires, permettant ainsi aux disothécaires de donner une place pleine et entière à ces nouveaux genres musicaux. Ces changements sont le reflet d'une prise en compte de la part des disothécaires de l'émergence de ces nouveaux courants.

En 1985, la Discothèque de France demande à un groupe d'experts de réaliser un document qui serait à la fois un catalogue raisonné et une discographie sélective des musiques rock, soit 500 « indispensables » en vue de la constitution d'une discothèque de base. Ce travail, réalisé conjointement par Christian Massault (bibliothèque-discothèque Max-Pol Fouchet - Givors), Bertrand Bonniex et François Labbe Le Picard (discothèque des Halles - Paris), sera très largement diffusé dans le réseau parisien.

Quelque temps auparavant, en 1983, à la faveur de l'émergence de nouveaux disothécaires plus sensibilisés à ce nouveau genre musical, la mise en place d'une structure organisée, destinée à rationaliser les acquisitions, sera déterminante pour imposer le rock dans les collections parisiennes : c'est la com-

mission rock, créée concomitamment à quatre autres commissions d'écoute, inspirées des « comités de lecture » déjà existants au sein du réseau municipal parisien : la commission classique, la commission jazz, la commission musiques traditionnelles, et la commission chanson. Les objectifs de ces commissions consistent à assurer un suivi de l'actualité, à élaborer des listes de sélections (nouveau et rééditions)⁴, à établir des discographies thématiques, et à rechercher des informations sur des documents difficiles à acquérir (import, autoproduit ou label)⁵.

La commission rock débute avec une dizaine de personnes dont un secrétaire, coordinateur chargé de constituer un fichier répertoriant l'intégralité des titres signalés au fil de la publication régulière de listes qui sont élaborées à partir de fiches manuscrites. Ces fiches indiquent le nom du groupe, les interprètes, la référence commerciale, le label. Une partie des disques passée sur liste est écoutée (un budget était alloué aux commissions, soit 20 à 30 disques par commission et par mois). À partir de ces écoutes, les disothécaires rédigent une critique musicale personnelle. Les titres non écoutés font l'objet de critiques à partir de compilation d'articles de revues musicales.

Le travail des commissions⁶ s'est affiné au fil du temps : les écoutes, à l'origine essentiellement collectives, n'étaient pas très productives et devinrent peu à peu des écoutes personnelles. Deux membres connaissant parfaitement l'anglais dépouillent désormais des revues anglaises et américaines, le *New Musical Express* (NME), le *Melody Maker* (cet hebdomadaire anglais est une véritable mine de critiques, surtout pour les imports), *Rolling Stones*, plus une vingtaine d'autres titres.

DES PASSIONNÉS À LA COMMISSION ROCK

Le nombre moyen de disques de musique rock passé sur liste s'élevait, au départ, à 55 titres. Les listes de sélection proposaient essentiellement du rock blanc ; la soul était partagée

2. *Manuel du disothécaire*, Discothèque de France, 1978.

3. La classification des documents sonores (dite classification « Massy ») est publiée par la Bibliothèque publique de Massy à l'été 1984.

4. Ces listes de sélection établies par les commissions sont encore aujourd'hui la base de la sélection des phonogrammes dans le réseau parisien, publiées sur un rythme bimensuel. Elles proposent 200 titres de tous genres.

5. Aux 5 commissions d'origine se sont ajoutées 7 nouvelles commissions : musique de film, musique pour enfants, musiques nouvelles, textes enregistrés, musiques électroniques et rap, reggae. Une centaine de personnes y travaillent.

6. Les commissions s'appuient sur le secteur musique et audiovisuel, secteur du service technique des bibliothèques (prestataire de services au sein du réseau parisien). Le rôle du secteur musique et audiovisuel est la coordination et l'organisation du travail des 12 commissions. Il élabore la liste de sélection bimensuelle.

entre la commission jazz et la commission rock. Chaque année, celle-ci produisait en complément une sélection de 35 à 40 titres intitulée « Les disques de l'année ».

Aujourd'hui, elle se compose d'un groupe de 10 passionnés, tous statuts et grades représentés. Elle produit 80 notices en moyenne, dont chacune comporte une critique. Certains membres de cette commission assurent des formations sur l'histoire du rock dont une sur les musiques électroniques qui est en préparation.

Ce travail important s'est avéré déterminant pour lever les réticences, voire les craintes manifestées par certains collègues quant à la constitution des collections de rock. Ceux-ci redoutaient en effet l'arrivée d'un public incontrôlable, bien qu'il n'y ait pas eu finalement d'opposition vraiment ouverte à la création de ces fonds. En revanche, certains discothécaires du réseau (à l'exemple de la discothèque des Halles) très à l'écoute des demandes du public ont favorisé le développement des fonds rock dans leurs établissements, en faisant de gros efforts, à partir des années 1990, sur la mise en valeur, tant qualitative que quantitative de ce genre musical. Dans le même esprit, le département des archives sonores créé au sein de la discothèque des Halles (1986) à partir des riches collections de la Discothèque de France a intégré le rock, au même titre que d'autres genres musicaux réputés plus « nobles » dans une politique de conservation visant à la préservation des microsillons et des disques compacts : anthologies, et compilations représentatives de l'histoire du genre, mais aussi un ensemble de quelque 5 000 titres plus rares provenant d'éliminations des discothèques ou de dons de collectionneurs. L'application de la nouvelle classification des phonogrammes (PCDM4) amènera la commission rock à travailler sur les nouveaux indices.

Si le rock a donc réussi sa percée dans les collections des discothèques, il reste difficile d'en analyser précisément les causes, faute d'études précises menées sur le sujet. Aucune évaluation qualitative n'a été menée sur l'évolution induite sur les pratiques des usagers. Seule une évaluation quantitative a pu être mesurée de façon statistique. On constate un impact évidemment visible, une croissance exponentielle qui correspond à l'explosion de la demande de la part d'un public nouveau – jeune notamment – qui fréquente désormais assidûment les bacs des discothèques à la recherche de son groupe ou artiste préféré. Cependant on remarque une évolution et un changement du comportement des usagers fréquentant les établissements parisiens. Tout en gardant des lecteurs dont la demande est spécialisée, voire érudite, les bibliothèques touchent un nouveau public plus consommateur dont les demandes sont axées sur les loisirs. ■

DISCOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS

Un réseau unique en France de 32 discothèques

Chiffres 2003

Fonds

Total des phonogrammes (exemplaires)	601 624
Total des phonogrammes rock (exemplaires)	113 525 (18,87 %)
Total des phonogrammes (titres)	121 171

Acquisitions

Total des acquisitions des phonogrammes	52 264
Total des acquisitions des phonogrammes rock	11 740 (22,5 %)

Prêts

Total des prêts	11 916 879
Total des prêts des phonogrammes	3 087 264
Total des prêts des phonogrammes rock	753 685 (24,5 %)

Inscrits

Nombre d'emprunteurs	336 873 dont payant un forfait 70 704 (21 %)
----------------------	--

Taux

Taux de rotation des fonds de phonogrammes	5,2
Taux de rotation des fonds de rock	6,7
Taux de renouvellement des fonds de phonogrammes	8,7
Taux de renouvellement des fonds de rock	10,4

Budget

Total budget d'acquisition de phonogrammes	793 954 €
--	-----------

Phonogrammes par genres

Collections des bibliothèques informatisées

Données 1991, 2003

Classe Dewey	Intitulé	1991	2003
000	Musiques de traditions nationales	17,4 %	21,6 %
100	Jazz et blues	13,6 %	14,3 %
200	Rock et hard rock	12,8 %	19,0 %
300	Musique classique	45,2 %	24,3 %
400	Musique contemporaine depuis 1945	2,4 %	4,1 %
500	Musiques fonctionnelles - divers	2,9 %	5,0 %
600	Phonogrammes non musicaux	3,3 %	3,2 %
700	Phonogrammes enfants	2,3 %	8,5 %
Total		100,0 %	100,0 %

Synthèse des chiffres 2003 pour le rock

Rock	Fonds	%	Acqu.	%	Prêts	%	Taux de rotation	Taux de renouv.
Total	113 525	18,87	11 740	22,5	757 081	24,5	6,7	10,4



Radiographie d'un fonds

Ce texte n'a d'autre prétention que de décrire mon expérience et les pratiques professionnelles que j'ai mises en œuvre à la BM de Neuilly (92), où sont inscrites presque 9 000 personnes pour une population de 60 000 habitants environ. L'équipe de l'espace musique compte trois personnes. Voici, en quelques traits, le profil de mon lieu de travail et comment je le conçois.

Il est toujours essentiel de rappeler que le fonds d'une discothèque s'est constitué à travers les connaissances ou les méconnaissances des bibliothécaires qui se sont succédé et qui ont été chargés de la gestion et de l'enrichissement des collections. Il est tout aussi essentiel de rappeler l'importance du travail en équipe ou le manque de travail en équipe. Lorsque je suis arrivé à Neuilly, j'ai pu réaliser empiriquement un rapide audit des collections de l'espace musique, et mettre à jour certaines informations utiles pour leur enrichissement futur et notamment pour celui du fonds rock. J'ai ainsi constaté une surreprésentation d'un genre (guitare rock) ou encore une sous-représentation d'un autre (musiques électroniques). Pour rééquilibrer le fonds rock et poursuivre son enrichissement, je mets en œuvre un système de pratiques professionnelles reposant sur le partage et l'échange des connaissances au sein de l'équipe. Mon but : proposer un fonds pour des publics divers.

L'espace musique de la BM de Neuilly compte environ 10 000 disques compacts, une centaine de DVD, des livres (un certain nombre...), 9 magazines, et près de 4 000 disques pour le fonds rock. N'ayant pas adopté la nouvelle classification mentionnée dans l'édition 2002 de *Musiques en bibliothèque* et pour faciliter la compréhension de mon propos, je ne parlerai que de l'ancienne classe 2 dans sa généralité, c'est-à-dire la classe fourre-tout qui juxtapose rock, pop, rap, electro... qui existe encore dans la plupart des discothèques de France.



Fréquenter les festivals et les disquaires, lire la presse spécialisée... autant de pistes pour trouver des sources d'information.

PRENDRE SON TEMPS

J'insiste souvent sur un élément qui me semble fondamental : prendre du temps pour s'informer sur l'actualité éditoriale, sur les nouvelles parutions, les nouveaux courants du rock afin que l'acte de sélection soit justifié. J'allais presque dire « prendre son temps » pour éviter la pression du marketing commercial et éviter, dans la mesure du possible, de passer à côté d'un artiste ou d'un album. Car le temps consacré à s'informer est doublement utile, à la fois dans le processus d'acquisition et parce qu'il contribue à développer la culture musicale de chaque agent et son esprit critique.

Les sources d'information sont aussi diverses que la lecture des magazines de la bibliothèque (*Magic, Vibrations, Trax,*

Rock&Folk, Les Inrockuptibles), que les autres magazines lus par l'équipe (*Rolling Stone*), les visites chez les disquaires généralistes (Fnac, Virgin) et les disquaires spécialisés (Harmonia Mundi, Ciné Musiques). Les filières indépendantes (petits labels) sont aussi des moyens formidables de découvertes (Orchestra, Jungle Productions). La télévision parfois, la radio plus souvent (FIP, France culture), le réseau Internet (voir encadré) sont aussi utilisés.

Nous sommes animés par une volonté d'ouverture à toutes les cultures musicales donc à toutes les expressions anciennes ou récentes du rock. Elvis Presley côtoie Zilver Mont Zion, Bjork et Cabaret Voltaire, Neal Casal et Mogwai, Warren Zevon et Clotaire K. La diversité prime sur l'uniformisation des goûts et des genres et parfois une soirée entre amis me révèle un album de rock surprenant comme celui du groupe Jack The Ripper écouté un soir de juin 2003.

Comme le temps n'est pas extensible, intervient un élément précieux : le travail en équipe. C'est une lecture de l'information à plusieurs niveaux – avec trois paires d'yeux – qui vient enrichir le processus d'acquisition. Même si chacun d'entre nous possède son domaine de prédilection, je demande à tous de s'informer sur les autres courants issus du rock afin de maintenir une cohérence dans les acquisitions. Chaque membre de l'équipe propose ensuite sa sélection, ce qui nous permet de compléter ses connaissances sur un genre ou sur un artiste dont il n'est pas expert. J'insiste sur la priorité que je donne à la formation continue en matière de musique, formation d'autant plus précieuse qu'elle est rare.

S'il est important d'acquérir, il est tout aussi important de « radiographier » régulièrement ce fonds pour l'aérer, par une mise en réserve, un désherbage. L'attractivité du fonds rock ne peut se faire que si l'on parvient à maintenir une collection cohérente, équilibrée et régulièrement alimentée. Ne nous fions pas aux apparences : les adhérents de la bibliothèque remarquent très vite les disques qui ne sortent jamais et qui encomrent parfois les rayons. Plus ces disques sont nombreux et plus le fonds semble prématurément vieilli.

Quelques sites Internet que j'utilise :

- www.allmusic.com : une sorte de *Quid* pour la musique en général (rock, jazz, classique).
- www.cduniverse.com : pour découvrir et écouter de très nombreux albums : une mine d'or.
- www.infratunes.com : sélection très intéressante en electro, post-rock, hard rock, trip-hop.
- www.sonicnet.com : un portail musical en anglais avec possibilité de recherche par genres musicaux ou par artistes.
- www.cite-musique.fr : on serait tenté de l'oublier mais ce site est une mine d'information pour les discothécaires, notamment sa rubrique annuaire et son répertoire de 800 sites musicaux.

NOUVEAU COMITÉ D'ÉCOUTE À BELFORT

Depuis trois mois, la médiathèque départementale de Belfort a mis en place des réunions mensuelles -les comités d'écoute- afin de faire découvrir aux collègues une chanson, une musique, un coup de cœur, pour ensuite transmettre aux bibliothécaires du réseau les résultats des séances qu'ils pourront présenter à leurs auditeurs.

Ces réunions joignent l'utile à l'agréable. Elles permettent de connaître les goûts de ses collègues mais aussi d'étendre sa culture musicale. On ne vient pas seulement avec son CD sous le bras, chacun doit aussi défendre ses choix et présenter des recherches préalables sur l'album et les interprètes. Les coups de cœur sont publiés dans un dépliant à la disposition des lecteurs.

Des négociations sont en cours avec la Sacem (société de gestion collective du droit d'auteur pour la musique) et Sesam (même mission mais pour le multimédia) pour diffuser en ligne la musique sur le site du Conseil général (<http://www.cg90.fr/>).

Joseph ILLANA

FAVORISER LA RENCONTRE

La rencontre avec un disque est toujours improbable, insatisfaisante ou au contraire enthousiasmante. J'aime à le dire à certains adhérents : la bibliothèque n'est pas une librairie et l'espace musique n'est pas la Fnac ! Il existe trois types d'utilisateurs du fonds rock de l'espace musique.

- Le curieux : il a ses préférences (le blues rock) mais il est prêt à découvrir d'autres genres (un bon album de pop music).
- L'aventurier : il explore sans relâche les territoires du rock à la recherche de la perle rare !
- Le formaté : pur produit des prescripteurs de tendances ; hors de ce qu'on lui a dit, il n'existe rien !

Le principe qui régit mes choix est de proposer une diversité culturelle. Redoutable mission d'un espace musique face à un marché en plein bouleversement et où l'activité marchande ne propose presque plus que des produits.

Cependant, ce travail de découvreurs de talents porte ses fruits puisque des albums peu médiatisés trouvent preneurs à la bibliothèque. L'écoute sur place, la diffusion de musiques dans l'espace des collections suscitent curiosité, intérêt et souvent acte d'emprunt. La part des nouveautés est importante dans les achats : nouveautés grand public mais également nouveautés estampillées circuits indépendants. Le temps est, là aussi, un élément important dans la mesure où la mise en rayon des disques ne doit pas se faire dans l'urgence même si la demande peut parfois être pressante. Il est important de laisser faire la vente des disques et d'affirmer nos principes loin de toute logique commerciale et de tout effet de mode. ■



De l'influence de Jimi Hendrix sur la bibliothéconomie

Les ados rock
des années 1970 sont
devenus les
bibliothécaires quadras
des années 2000.
Dans leurs bagages
pour la vie adulte,
ils ont emporté Jimi
Hendrix. Dans leurs
équipements, ils ont
rangé le rock. Si trente
ans après, Jimi figure
toujours au panthéon du
rock, les médiathèques
ont en revanche évolué.
Gilles Éboli, à titre
personnel,
professionnel,
nostalgique et
prospectif, milite pour
une bibliothèque du
rock, à l'image de cette
musique qui n'a jamais
cessé de se renouveler.

ou quoi au sommet du vrai panthéon rock ? Évidemment l'intro de *Gimme Shelter* des Stones paraissait s'imposer : finesse, intensité, drame ; parfois aussi, disons-le, nous connaissions quelques égarements, des infidélités passagères pouvaient survenir : *Champagne et TNT* avec Higelin, la Gibson rouge de Cippolina pour la reprise sur *Happy Trails*. Et que dire de Lennon, de Dylan ?

Longtemps, nos vies ont hésité. Certes, nous n'étions pas les dupes de ces faux débats dont la presse de l'époque abreuyaient les masses abusées : gentils Beatles, méchants Rolling Stones. De même, les éphémères progénitures nées des accouplements monstrueux de l'industrie et de la musique nous laissaient au mieux de glace, au pire sarcastiques : passent les Monkees, oubliés les Slade. Mieux, nous avions soin de tourner nos regards au loin, très loin, vers la *west coast*, paradis indépassable alors de la « branchitude » ado : sur la platine tournaient les galettes si dures à importer des Moby Grape et autres émules rarissimes du Grateful Dead et du Jefferson Airplane. Toutefois, il nous fallut un jour choisir, décider, trancher : qui

Il y eut aussi des impromptus de Schubert, des ballades de Coltrane ou *Einstein on the Beach* de Philip Glass. Il y a encore Air, Miossec, Massive Attack, bien sûr. Pourtant, la cinquantaine (du rock) venue, seul Jimi peut rester en lice : sa vie, son œuvre, sa légende et ses réalités. Nous sommes en fait si nombreux à tant lui devoir. Peut-être pas seulement pour l'archétype total et définitif qu'on lui fait incarner (black pour blancs, flamboyance, drogue...) que pour les scénarios possibles de sa biographie, moins pour *Purple Haze* que pour *Night Bird Flying*. Avec le temps comme il se doit, l'image se précise, somme toute banale : celle d'un musicien, total autodidacte et vrai créateur, tentant courageusement de survivre à son succès, à la recherche d'une identité, authentique après l'illusion rock, humaine et musicale, mêlant les influences rock, jazz, blues. *Melting pot* nouveau, surprenant, ouvert, porteur d'avenir chez cet artiste qui se rapproche peu avant sa mort de Miles Davis et que Gil Evans veut arranger.

JIMI ET LA FIN DES MÉDIATHÈQUES

L'accélération du processus historique fait désormais basculer dans le temps de l'histoire, aux côtés de Clovis, Louis XII ou Napoléon, la baie des cochons, le mur de Berlin. De façon caricaturale même, devient mythique aux côtés des dieux et héros homériques, des stars hollywoodiennes, le tout un chacun un peu brûlé du feu médiatique. L'exposition de la Cité de la musique en 2002, entièrement consacrée à Hendrix, a participé de ce mouvement ; ouvert, pour le seul rock, avec l'inauguration du Rock and Roll Hall of Fame and Museum, confirmé en

France avec la parution du *Dictionnaire du rock* de Michka Assayas, il a été entériné, pour Jimi, avec le musée de Seattle et l'œuvre pie de Janie, la nièce dévouée, digne héritière, finalement, de Paterne Berrichon¹.

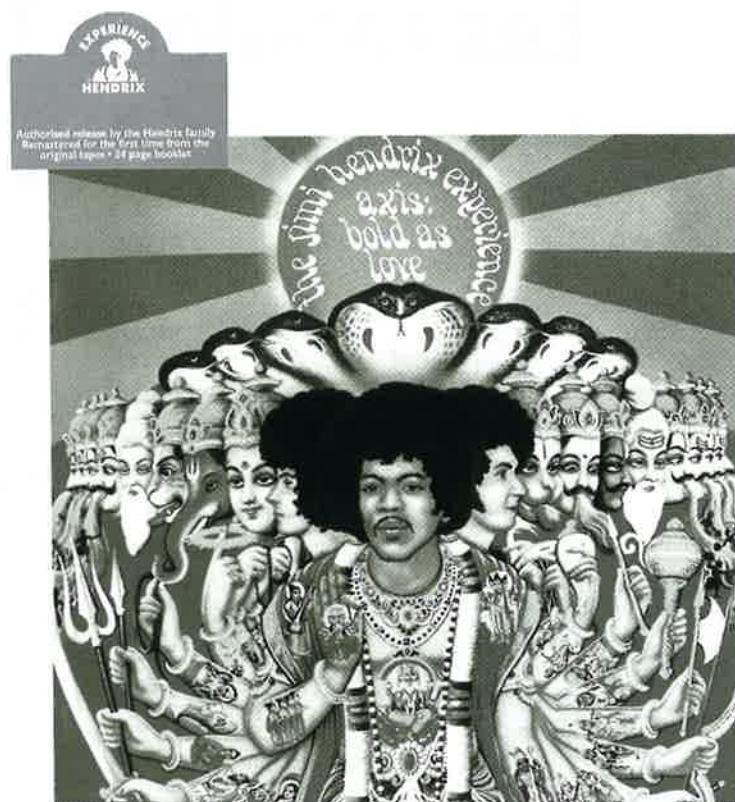
Hendrix dans l'histoire, le rock dans les musées : un cycle se clôt, une histoire se ferme. Le XX^e siècle est bien terminé, le rock a ses notables, ses prêtres : il lui faut ses bibliothèques. Non pas seulement quelques disques compacts dans les bacs des sections discothèques ou des départements musique, avec boîtiers usés jusqu'à la corde, livrets déchirés à force de photocollage pour exemplaire dupliqué (ou téléchargé !), lacunes obligées en rap et autres zizac pour cause d'emprunts permanents systématiques, partitions qu'on s'arrache sur le chariot des retours. Non, nous voulons la brioche, l'étage noble : les livres, les usuels, les biographies en langue originale (par force...) ; des atlas, des dictionnaires, des répertoires, bref tout et le patrimoine, la réserve, l'espace spécifique de consultation, les gants, le lutrin, le conservateur chartiste. Des liens avec la recherche, des thèses, l'université, des LMD : la reconnaissance, la consécration, une bibliographie courante, des colloques, des polémiques, des ennemis, une sous-section des bibliothèques publiques à l'ABF, un inspecteur de référence, nous voulons tout.

UN ÉQUIPEMENT ROCK, AU PROPRE ET AU FIGURÉ

Mais pour quoi faire ? Tout d'abord pour repousser, avec cette frontière-là, les autres, ouvrir le territoire, étendre le domaine, faire nôtres définitivement, rendre sûres et pérennes les terres de missions d'hier : hôpital, prison, entreprises, rues, handicap, pluralités, luttes contre toutes les censures, toutes les intolérances. Peut-être aussi pour, en quelque sorte, après avoir clos un cycle et fermé une histoire, ouvrir le siècle symboliquement ; historiciser la modernité d'hier pour laisser la place dans bacs et rayonnage à celle d'aujourd'hui. Et, dans la foulée, prendre acte de la fin d'une époque, muséifier aussi le modèle des médiathèques qui, après avoir rendu d'immenses services, a vécu, finalement, au rythme du rock durant ces trente glorieuses (1970-1999) qui l'ont vu naître, prospérer et s'épuiser.

Pourquoi en effet ne pas faire dès maintenant, en construisant cette bibliothèque symbolique du rock (une vraie serait bien utile aussi) et en parallèle, une histoire des médiathèques,

1. Paterne Berrichon alias Pierre-Eugène Dufour (1855-1922), sculpteur, fervent admirateur d'Arthur Rimbaud, époux d'Isabelle Rimbaud, perpétua le culte du poète en publiant des biographies, des études de textes et en réalisant la maquette du monument Rimbaud érigé à Charleville.



interroger le modèle pour en imaginer un nouveau. Car le mot est lancé, la chasse ouverte, l'appel à candidature validé : nous voulons encore pour le XXI^e siècle naissant (pour le centenaire de l'ABF...), aux côtés de la bibliothèque du rock, une bibliothèque d'un modèle entièrement nouveau. Un modèle intégrant Google-droit de prêt-droit d'auteur-Elsevier-Couperin-Carel-LMD-RFID-EPCC-pluralités-virtuel-distance-hors les murs-numérisations-territoires-identités-etc. Un modèle ouvert, transposable, économique, pertinent, duplicable, vendable, communicable, communiquant. Un modèle pour les élus, pour les techniciens. Et aussi pour le public.

Et ce nouveau modèle, lui aussi, pourquoi faire ? Certainement pas pour s'effarer encore d'une accumulation documentaire qui chaque jour perd un peu plus de son sens ; mais peut-être bien pour partager, dans l'espace public et collectif et non plus derrière l'écran cocon et solitaire, un savoir, des questions, des enthousiasmes et des colères, bref, des débats au cœur de la cité pour éclairer et s'éclairer.

Que la bibliothèque du rock soit la première pierre de cet édifice rêvé. ■

N.B. : pour l'ensemble des références musicales, se reporter aux deux volumes du *Dictionnaire du rock* de Michka Assayas, *op.cit.*

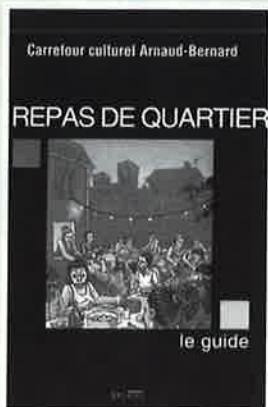
Les Fabulous Trobadors font la tournée des bibliothèques



1

*De l'ami(e) Machin(e)
C'est l'anniversaire
Il est pas centenaire,
Il a juste 20 ans*

*De Charlotte Julie
C'est l'anniversaire
Y'a la fête à faire
L'affaire d'un moment*



2

*Un an de plus
Qu'il n'avait l'année dernière
Un an de moins
Qu'il n'aura l'an prochain...*

Paroles et musique : C. Sicre, Ed. Rés.

Certes, cela ne ressemble pas à du rock, ni dans les paroles, ni dans la musique, mais la nécessité de la scène et l'engagement citoyen ont des réminiscences avec des groupes

récents. Autour de paroles simples, Claude Sicre, chanteur-improvisateur des Fabulous Trobadors, réunit les gens... dans la rue, dans les comités d'entreprise, dans les bibliothèques. L'anniversaire est un exemple, il est tant d'autres événements dans la vie collective que l'on peut célébrer tout aussi simplement, un départ en vacances, en retraite. La musique et les textes sont l'excuse pour faire rentrer les gens dans la danse, pour les porter à improviser, à s'amuser ensemble en mélangeant les générations et les genres. Et si le public veut aller fouiller dans le fonds poésie de la bibliothèque pour y puiser l'inspiration, c'est tant mieux.

Le chant est une tradition collective dans de nombreux pays, sauf en France où l'on recense peu d'animations musicales publiques, où le répertoire commun est pauvre. Pour Claude Sicre, c'est l'imposition du français comme unique langue nationale qui a tué les répertoires régionaux. Il les fait revivre en puisant dans la joute poétique des troubadours du monde entier. Avec les Fabulous Trobadors, il a mis au point une méthode pour créer des moments festifs dans les communautés. Reprise par un groupe de jeunes filles qui l'appliquent



Claude Sicre.

en animation dans les écoles, les universités, les entreprises, elle permet à chaque participant de devenir prescripteur de la méthode auprès de son entourage, ses collègues, ses amis ou sa famille. Cela dénoue les tensions et rapproche les gens.

Premier principe : on demande aux personnes inscrites à l'animation d'aller feuilleter les livres des poètes pour trouver dans la métrique, dans les sons, l'inspiration qui nourrira les textes improvisés. Deuxième principe : on apprend au public à décortiquer la métrique, le vers, la strophe, etc. Troisième principe : on habitue le public à préparer des textes pour chanter en groupe ou seul, lorsqu'on improvise. Dernier principe : entraîné par l'euphorie générale, le public danse.

Claude Sicre est l'instigateur des repas de quartier dans Toulouse où chacun descend dans la rue avec ses tréteaux et sa salade et s'assoit à côté d'un voisin inconnu pour lier connaissance. Il est aussi à l'origine des conversations socratiques, des débats philosophiques, du « forum » des langues du monde, qui a lieu chaque année sur la place du Capitole.

Les Fabulous Trobadors, c'est aussi huit musiciens dont deux pratiquent l'improvisation rythmée en jouant sur les mots et les allitérations. On se tord de rire, on applaudit.

Une tournée dans les bibliothèques de France est prévue pour l'année prochaine. Pour en savoir plus, contacter l'association Escambiar, 35, place des Tiercerettes, 31000 Toulouse, tél. 05 61 21 33 05, escambiar@free.fr

Virginie KREMP

JEAN-PIERRE BRÈTHES
Bibliothèque universitaire droit-lettres
Poitiers

Pour la documentation, passez par Poitiers

Vous êtes isolé dans un coin perdu de l'Hexagone, ou bien vous habitez Mayotte, Taïwan, ou la Nouvelle-Calédonie¹ et vous recherchez tout ce qui existe sur Indochine ou un livre rare sur la chanson française ? N'hésitez pas : le Centre de documentation musicale (CDM)² vous ouvre ses portes ! Certes, vous obtiendriez peut-être une réponse en consultant les archives de Radio-France ou de la Sacem³ ou en allant à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Mais ces organismes ne sont pas facilement accessibles au commun des mortels et ne donnent pas de réponses par retour du courrier. Le CDM, oui, même si c'est pour indiquer que les recherches sont en cours et qu'elles prendront un peu de temps. Et si vous passez par Poitiers, vous pouvez venir un après-midi, et faire vous-même vos recherches.

1. Pour ne citer que quelques lieux d'où parviennent des demandes au CDM.
2. Le CDM est référencé par différents organismes, comme l'Irma, le Centre d'informations et de ressources pour les musiques actuelles (www.irma.asso.fr).
3. Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.
4. Ex-Ardiamc (Association régionale de développement d'informations d'actions musicales et chorégraphiques). Association créée en 1986, soutenue par le ministère de la Culture et le conseil régional. Musique et danse en Poitou-Charentes offre aide et conseil aux artistes pour leur formation, la réalisation de leurs projets, la diffusion de leurs créations, quels que soient le répertoire et l'esthétique abordés.
5. Certains « chansonniers » sont manuscrits.
6. En principe, tout le dépôt légal y est conservé, mais on trouve pourtant au CDM un certain nombre d'ouvrages édités ou imprimés en France non répertoriés à la BNF, comme des livres belges, suisses ou canadiens.
7. Système universitaire de documentation : il s'agit du catalogue collectif des bibliothèques des universités françaises, dans lequel a été intégré l'ancien CCN, Catalogue collectif national des publications en série. Le CDM est répertorié sous le n° 861945302 parmi les établissements participant au catalogue collectif des publications en série.

UNE BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALISÉE...

La bibliothèque du CDM, patiemment constituée par Olivier Fougère (*lire encadré*) au fil des ans, est principalement dévolue à la chanson française. Hébergée par l'association régionale Musique et danse en Poitou-Charentes⁴ à Poitiers, elle constitue un espace-rencontre documentaire, et propose des services multiples aux curieux, fouineurs, passionnés par la chanson française. Les « clients » du CDM, qui ont entre 15 et 75 ans, sont fidélisés grâce aux réponses qui leur sont apportées.

Le fonds offre un ensemble exceptionnel de collections imprimées sur la musique. Cinq mille volumes français et étrangers, qui ne constituent qu'une faible part des 25 000 volumes de la collection personnelle d'Olivier Fougère, ont été mis en place dans ces locaux et classés selon la classification de Dewey. Ces ouvrages, dont beaucoup sont épuisés et d'autres très rares, explorent l'histoire ou un aspect de la chanson de France. On trouve de très nombreux recueils de textes de chansons⁵, des partitions, des autobiographies, des biographies, des monographies sur les chanteurs.

Le fonds recèle aussi des périodiques, souvent épuisés, introuvables à la BNF⁶, non localisés dans le Sudoc⁷. Il a été

Depuis une trentaine d'années, Olivier Fougère accumule toutes sortes de documents sur la musique, et en particulier, sur la chanson française. C'est sur son initiative qu'a été créé le Centre de documentation musicale de Poitiers, pour abriter une partie de ses trésors et la rendre accessible au public. Véritable mine de renseignements, le CDM ravira les chercheurs et les passionnés de la chanson.



en partie catalogué, indexé (mots clés et indices de la classification de Dewey), analysé (voire résumé⁸) sur le logiciel BCDI⁹. Un travail qui reste à achever, en particulier pour la partie cachée de l'iceberg, (car l'exiguïté des locaux du CDM ne peut accueillir toute la collection dans son intégralité) conservée chez Olivier Fougère.

Le chercheur peut consulter sur place quelque 200 titres de périodiques et fanzines¹⁰, dont plus de 30 spécialisés dans la chanson, pour beaucoup introuvables en librairie¹¹ ou en bibliothèque¹². Index et sommaires¹³ sont conservés dans des classeurs par ordre alphabétique de titres. On peut aussi accéder aux nombreux dossiers documentaires consacrés à des chanteurs, des groupes, des thèmes et styles musicaux contemporains, grâce à un réseau de correspondants qui les alimentent en coupures de presse.

Certains de ces dossiers — complétés par une discographie avec les critiques de disques, une bibliographie et éventuellement une filmographie — sont reliés et constituent une source incomparable de recherches pour des chanteurs ou des groupes sur lesquels il n'existe pas de monographies (Kent, la Mano negra, les Têtes raides, Jean-Louis Murat) ou pour des thèmes également peu développés par l'édition, tels que l'industrie du disque¹⁴, la techno, le raï, le zouc, le ragga-muffin¹⁵, etc.

Olivier Fougère et ses collaborateurs se préoccupent non seulement des vedettes de la chanson confirmées par la presse, la radio ou la télévision, mais aussi des innombrables figurants qui en font la diversité, ou encore des nouvelles tendances encore peu explorées et des styles musicaux novateurs.

... MAIS FRAGILE

Le CDM est fragile : cette initiative privée est insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics, locaux ou nationaux¹⁶. Trop peu de bibliothécaires le connaissent. Pourtant, bibliothèques publiques et universitaires auraient beaucoup à gagner en recourant aux services d'Olivier Fougère dont l'enthousiasme têtue et opiniâtre est une mine de connaissances dans ce domaine si divers de la chanson française.

Le CDM peut aider à la mise en place d'expositions¹⁷ : ainsi, dans le cadre du Mois du patrimoine écrit, il a conçu, réalisé et présenté à la médiathèque de Poitiers une belle

exposition sur la chanson française du XIX^e au début du XX^e siècle, qui reste disponible pour être accueillie ailleurs. Il peut aussi apporter ses compétences pour la création de

8. Notons que ce travail d'indexation analytique sous forme de résumé est rarement réalisé dans les bibliothèques, et plus fréquent dans les centres de documentation.

9. Ce logiciel, conçu par le Centre régional de documentation pédagogique de Poitiers, est très répandu dans les centres de documentation et d'information des lycées et collèges, et dans les bibliothèques d'écoles primaires. Il permet des recherches booléennes plein texte (sur tous les mots de la notice).

10. Peu de bibliothèques conservent des collections de fanzines. Soulignons le rôle important joué à Poitiers même par la Fanzinothèque, 185, rue du Faubourg-du-Pont-Neuf, 86000 Poitiers, site www.fanzino.com

11. Les librairies vendent rarement des périodiques, hors quelques numéros spéciaux.

12. On trouve à Poitiers plusieurs autres bibliothèques ou centres de documentation qui possèdent un riche fonds en musique : la médiathèque, la bibliothèque universitaire, la bibliothèque du département de musicologie de l'université, le centre de documentation du Conservatoire national de région. Mais la plupart d'entre eux ont un fonds plus orienté vers la musique savante, classique ou contemporaine, avec une petite ouverture vers le jazz, le rock et les musiques actuelles.

13. Ce travail de mise à disposition des usagers des sommaires de revues, qui se révèle souvent précieux et pertinent, est rare en bibliothèque.

14. Olivier Fougère a été un des premiers à initier un enseignement sur l'industrie du disque pour le défunt CAFB, option musique, ce qui a permis à nos collègues formés à l'époque de se mettre au courant de ce domaine spécialisé et peu connu.

15. Le ragga-muffin est un reggae né au début des années 1980, plus rapide, plus cru, venant également de la Jamaïque, et qui s'est dispersé dans le monde entier.

16. Il y a eu toutefois une subvention destinée au démarrage de l'informatisation du fonds, ainsi qu'une aide du Centre national du livre.

17. Notons sa participation active et suivie avec l'équipe des *Bains-douches* (18160 Lignéres), haut lieu de création et de diffusion de la région Centre, et ce tant pour des expositions thématiques que pour des commémorations telles que les 50 ans de chansons d'Anne Sylvestre.

bibliographies, pour compléter un fonds sur un sujet, pour donner des pistes de recherches à des professeurs ou à des étudiants.

La partie espace-rencontre documentaire du CDM, loin d'être à l'usage exclusif d'amateurs et de fans, devrait toucher un plus large public. Bien qu'il se défende d'être un collectionneur, Olivier Fougère a réuni une bibliothèque avec le souci d'utilité pour chaque document collecté, « du point de vue de l'écriture, de la fabrication d'un livre, de son édition, de sa diffusion, de sa vie ».

Que le CDM leur assure une longue vie ! ■

COMMENT ADHÉRER ?

Une adhésion annuelle à l'association Musique et danse en Poitou-Charentes (loi de 1901) donne accès à tous les services que propose le CDM. Elle est aussi ouverte aux collectivités qui souhaitent profiter de ses services. Le prêt interbibliothèques est pratiqué pour les photocopies d'articles, mais pas pour les livres, car le CDM n'est pas une bibliothèque de prêt.

Pour tout renseignement, s'adresser au Centre de documentation musicale, Olivier Fougère, 91, bd du Grand-Cerf, 86000 Poitiers. Tél. : 05 49 85 83 01. Servidoc@voila.fr

LE PARCOURS D'UN PASSIONNÉ DE LA CHANSON

Né en 1959, Olivier Fougère a la chance de participer au mouvement le plus effervescent de la presse engagée à Bourges, avec le fanzine *Coquecigrue*¹⁸, et de connaître les derniers moments forts des maisons de la culture Malraux¹⁹. Il participe à sa manière à la naissance du Printemps de Bourges²⁰ et découvre ainsi nombre d'artisans de la chanson peu connus et peu diffusés (Gilbert Lafaille, Michèle Bernard, ...). Ces expériences le marquent pour la vie et induisent sa curiosité en matière de chanson.

Son amour des livres et de la liberté ainsi que son intérêt pour la contre-culture l'incitent à faire connaître des éditeurs artisanaux et indépendants. Dès 1979, il sillonne la France à la rencontre des libraires, des bibliothécaires de lecture publique et d'entreprise, à qui il propose des catalogues d'éditeurs atypiques, tels que l'Atelier du Gué, Castor astral, Jean Le Mauve, Plein Chant, Jacques Brémont²¹ ou d'éditeurs ayant une démarche politique et militante – Syros, Fédérop, Édisud. Cet aspect de colportage lui plaît infiniment. Parce qu'elles étaient plus petites et moins développées qu'aujourd'hui, les bibliothèques se révèlent un terrain propice aux expériences et sont preneuses, ce qui est moins vrai à présent que les restrictions de crédit s'ajoutent au poids d'un public élargi et moins ouvert aux livres engagés et différents²². Il acquiert un bibliobus et se consacre à la diffusion de disques autoédités.

Le système perdure jusqu'en 1993, date à laquelle les achats consacrés aux petits éditeurs (de livres comme de disques) se raréfient en bibliothèques.

Olivier Fougère fait découvrir aux bibliothécaires des livres ou des disques que ceux-ci ne connaissaient pas. Il pense que c'est un des rôles des bibliothécaires que de faire connaître des « produits » ignorés des médias, nécessitant une mise en valeur pour être découverts.

Selon lui, le marché du livre consacré à la chanson est en train de succomber sous les coups médiatiques (peu de livres sur *Noir Désir* et Bertrand Cantat avant la mort de Marie Trintignant), sous le poids des biographies romancées sans valeur documentaire, sous l'excès de livres nécrophages (Brassens, Ferré, Piaf...) et sous l'indisponibilité de plus en plus rapide des livres qui ne se vendent pas dans l'instant²³. Il regrette que les disquaires indépendants n'accueillent pas aussi des livres et des revues, alors qu'ils ont souvent de la vidéo.

Depuis 1994, il a recentré ses activités sur le CDM et la recherche documentaire en chanson.



18. Ce vieux mot, qui a le sens de « baliverne, absurdité », est le titre d'un périodique à peu près mensuel de 1978 à 1980, sorte de *Charlie Hebdo* du Cher. Apparemment, la BN n'en possède qu'un seul numéro.

19. Ce n'est pas faire injure aux maisons de la culture que de dire que leur grande époque date des années 1960-70.

20. Le Printemps de Bourges était à ses débuts un véritable laboratoire d'essai en matière de chanson française.

21. À ce titre, il participa à l'aventure de *Livres différents*, périodique de bibliographie courante qui recensa de 1980 à 1987 les ouvrages de ces éditeurs-artisans, souvent ignorés par *Livres hebdo*.

22. Disons aussi que l'édition elle-même a beaucoup changé depuis les années 1970, et que les bibliothèques n'ont fait que suivre l'évolution des publics et de l'édition.

23. Il convient de se prémunir contre un excès de désherbage : il faut laisser à nombre de livres leur pouvoir de fonctionner sur la durée, alors même qu'ils n'ont plus cette possibilité en librairie.

Portrait d'une librairie

« parallèle »

Née en 1972 dans la mouvance de mai 68, la librairie Parallèles, nichée dans une rue du quartier des Halles, était l'un des seuls endroits de Paris où l'on pouvait trouver des livres politiques, des revues littéraires, des brochures militantes, des disques d'occasion et des bandes dessinées. Les temps ont changé, le contenu des rayonnages s'est modifié, laissant plus de place à la musique, mais l'esprit est resté le même. Nous avons rencontré Jacques Briaud, qui travaille dans cette librairie au mode de fonctionnement collectif.

• Pourquoi la librairie s'est-elle installée dans le quartier des Halles ?

Lorsque qu'il a fallu trouver un local pour Parallèles, c'est vers les Halles que l'on s'est tourné parce que les loyers étaient dérisoires. Il ne faut pas oublier que dans les années 1970, et pendant près de dix ans, ce quartier a été un immense chantier, et on ignorait encore ce qu'il allait devenir. Par la suite, la situation centrale des Halles dans Paris s'est révélée commode, mais ce n'était pas la raison initiale. C'est le caractère bon marché du quartier qui a été déterminant.

• Quelle était la spécificité de Parallèles ?

Il s'agissait d'une des premières librairies sur le modèle anglais ou américain, c'est-à-dire qui propose à la fois des livres et des disques d'occasion. Elle accueillait également la presse marginale, libertaire, à tendance nettement anarchisante.

• Comment la librairie s'est-elle fait connaître ?

Grâce au réseau des auteurs de fanzines tout d'abord. Ensuite, parce que les éditions Parallèles avaient publié dans les années 1970 un *Catalogue des ressources* qui avait eu un impact important, et il y a encore aujourd'hui des gens qui

s'en souviennent. Notre clientèle se compose essentiellement de ses fidèles, de gens ayant entre 40 et 50 ans, mais aussi de jeunes, qui viennent pour acheter des disques. L'endroit est idéalement situé, entre le métro et le RER. De plus, un reportage nous a été consacré à la télévision, il y a quelques temps. Et puis, il y a les éditions Parallèles : il y a quinze ans, nous avons fait un agenda rock qui a très bien marché. Certains des livres que nous éditons sont vendus dans d'autres librairies. C'est le cas par exemple de deux ouvrages écrits par Philippe Thieyre : *Le Rock psychédélique américain 1966-1973* et *Zappa in France 1968/1973*. Mais d'une manière générale, il faut bien souligner que nous éditons parcimonieusement.

• Proposez-vous à la vente un pan de l'édition anglo-saxonne qui ne serait pas repris par l'édition française ?

C'était le cas au début. Nous avons des livres aussi bien en français que des ouvrages d'import en anglais. Mais aujourd'hui en France, il s'écrit bien plus d'ouvrages sur le rock que par le passé. Ce qui marche particulièrement bien, ce sont les ouvrages de citations, pour les collectionneurs, ainsi que les ouvrages thématiques, les encyclopédies, plus que les biogra-



phies. Dans ce domaine, comme dans celui des fanzines, nous subissons la concurrence d'Internet, qui permet de créer des réseaux sans passer par le papier et la diffusion en librairie.

• **La structure initiale a éclaté dans les années 1980. Pourriez-vous nous dire pourquoi ?**

Parallèles s'est scindée en deux branches : la librairie et les disques d'une part, et l'édition d'autre part, avec « Parallèles/Alternatives ». Mais aujourd'hui, ces branches sont à nouveau réunies. La librairie fonctionne sur un mode que l'on pourrait qualifier d'artisanal, dans la mesure où chaque employé y est représenté à part égale et qu'il n'y a pas de patron, ce qui constitue un modèle particulièrement original et qui a fait ses preuves, puisque cela fait vingt-cinq ans que ça dure.

• **Comment choisissez-vous les livres de littérature que vous proposez ?**

Au départ, il y avait beaucoup de romans américains, dont on peut dire que leur point commun était d'être, disons, libertaires. La collection s'est étoffée, mais l'esprit reste le même. Nous proposons peu de classiques, à moins qu'une nouvelle traduction ne présente une face nouvelle de l'œuvre. C'est le cas par exemple de Dostoïevski, aux éditions Actes Sud, dans la collection Babel.

• **Proposez-vous des livres d'occasion ?**

Vous les trouverez davantage à la librairie Gilda, qui a été créée par Parallèles en 1988, à une rue d'ici*, et qui est en quelque sorte notre annexe. On y trouve des poches autour de 2 euros, des CD et des vinyles, des livres de voyage, ainsi que de vieux magazines de musique et de ciné. Le sous-sol est dédié aux cassettes vidéos, DVD et affiches de films.

• **Et en ce qui concerne les fanzines ?**

Il n'y a pas de choix, dans la mesure où la librairie ne passe pas de commande. Nous prenons en dépôt les fanzines de fans, s'il s'agit de musique, ou de militants, s'il s'agit de politique. Nous distribuons tout ce qui est en marge de la grosse distribution, à l'exception de *Juke box*, que l'on peut trouver en kiosque et que nous vendons. Nous sommes ouverts à tous les courants. Nous refusons simplement tout ce qui émane de l'extrême-droite et tout ce qui peut avoir un contenu pédophile, bien sûr. Parallèles n'intervient pas idéologiquement, même si, dans l'ensemble, l'esprit reste à gauche.

• **Quels sont vos critères de choix pour l'acquisition des disques ?**

La demande : un disque se vend ou pas. Nous proposons des CD et des disques vinyles d'occasion et nous voyons vite quels

Minimum rock'n'roll est une revue annuelle, distribuée, de façon artisanale, chez quelques libraires et disquaires. Placée sous un angle d'attaque littéraire, elle est consacrée à la culture rock. Des auteurs, dessinateurs, musiciens et photographes venus de différents horizons (presse musicale, fanzines, littérature...) sont invités à soumettre une participation sur une thématique saugrenue et différente à chaque fois. Le premier numéro est consacré aux poils (!) et est distribué, entre autres, par Parallèles.

**MINIMUM
ROCK'N'ROLL**
Numéro 1
**ROUFLAQUETTES!
POILS DE
TORSE!
CHEVEUX
À CHOU-
CHOUS!**

albums nous pouvons écouler ou non. Vous ne trouverez pas chez nous de disque de Mireille Mathieu, par exemple, non pas seulement parce que cela ne correspond pas à nos goûts mais aussi parce que nous savons que cela ne se vendra pas. Les disques sont soldés tous les trois mois, pour 4 euros, le débit est donc important. Autre condition impérative, le disque doit être en bon état. Nous rachetons aussi bien des collections que ce que nous proposent les particuliers.

• **Tous les courants musicaux sont-ils représentés, aussi bien en disque qu'en fanzine ?**

Oui, vous trouverez de tout. En matière de musique, Parallèles et Gilda sont complémentaires. Pour ce qui concerne les fanzines, tout dépend de ce que l'on nous donne en dépôt, il n'y a pas d'*a priori* sur un genre musical.

• **Comment voyez-vous l'évolution de votre librairie ?**

Parallèles reste fidèle à ses principes, mais elle reflète aussi l'évolution de la société. Elle distribue davantage de fanzines musicaux, alors qu'au début les fanzines politiques étaient majoritaires. De manière générale, la musique occupe une place plus importante. Mais répétons-le : Internet concurrence sérieusement le fanzine papier, car cela revient bien moins cher de mettre des articles en ligne que de les éditer. Nous assistons donc au déclin du fanzine : ceux qui fonctionnent vraiment bien deviennent des magazines vendus en kiosque, tandis que les autres meurent ou sont proposés sur Internet.

Propos recueillis par Célia DESCARPENTRIE

Librairie Parallèles
47, rue Saint-Honoré
75001 Paris
01 42 33 62 70

* 36, rue des Boudonnais, 75001 Paris.

Pas de crise du disque chez

Gibert Joseph

Les étudiants
connaissent bien
Gibert Joseph, dans
le quartier latin à Paris.
Mais Gibert, ce n'est pas
seulement les livres,
c'est aussi la musique.

À quelques pas de
la librairie, un magasin

propose sur deux
niveaux des milliers
de CD, de la musique
classique au rock, en
passant par le jazz et
la chanson française.
Nous avons rencontré
Xavier Menanteau,
responsable du secteur
pop/rock depuis plus
de huit ans.

• **La musique pop/rock a des contours parfois difficiles à cerner : de quelle musique vous occupez-vous exactement ?**

Il faut prendre « rock » dans le sens de « vintage rock », par opposition au « rock indépendant ». Je gère un catalogue qui remonte aux années 1960 et qui comprend notamment une rubrique « folk et psychédélia ». Nous avons un autre secteur pour le rock indépendant proprement dit.

• **Est-ce que cela signifie que votre secteur ne propose pas de**

labels indépendants ?

Nous en proposons bien sûr. Historiquement, le terme *pop* est l'abréviation du terme *popular*, autrement dit, ce qui a du succès auprès du public. La division des secteurs « pop/rock » et « rock indépendant » ne nous empêche pas de proposer aussi des labels indépendants.

• **Mais de plus en plus de majors financent des labels indépendants ?**

Oui, il faut comprendre qu'une maison de disque n'est rien d'autre qu'une suite de labels. Prenez Sony : c'est aussi Columbia (le plus vieux label de disques au monde, il a plus de cent ans), Epic et V2, qui développe une structure indépendante de distribution, Chronowax. Et puis il y a aussi le cas de labels au départ plus confidentiels qui produisent aujourd'hui

des artistes internationaux célèbres. Ainsi Castle Sanctuary : au départ, il s'agissait d'un label indépendant anglais, spécialisé dans la réédition. Aujourd'hui, il signe des artistes tels que Neil Young et Pearl Jam. C'est dire à quel point le système est complexe... et évolue vite !

• **À quoi cela est-il dû ?**

Auparavant, il fallait qu'un artiste fasse ses preuves, et on envisageait l'édition de disques dans le temps. Aujourd'hui, nous sommes dans le système de l'hypermarketing, situation « aggravée » par les médias. Il faut vendre beaucoup, tout de suite, frapper fort du premier coup. Les *majors* investissent des sommes colossales pour lancer des groupes ou des projets (voyez la Star Academy, par exemple), mais ne gèrent plus leur patrimoine représenté par le fonds de catalogue et ne souhaitent plus développer un artiste sur cinq albums. D'où l'importance des labels indépendants qui représentent une alternative tant pour l'artiste que le consommateur.

• **Comment opérez-vous le choix des disques que vous proposez ?**

J'essaie de créer une dynamique au sein de mon secteur. Nous proposons un catalogue grand public, mais nous sommes en même temps des spécialistes : nous cherchons donc à contenter la clientèle, tout en essayant de l'amener vers des disques ou des artistes qu'elle ne connaît pas. En ce sens, nous sommes véritablement des acteurs culturels. Nous rebondissons sur l'actualité, nous la créons parfois. Pour ce faire, nous avons différents partenaires.

• **Quels sont vos partenaires et comment opérez-vous concrètement ?**

Nous intervenons par exemple dans le festival Gloria, organisé par Coup Franc, qui se déroulera à Paris en octobre 2004. Il s'agit de concerts orientés « rock garage sixties » (Chesterfield Kings, Barracudas...). Nous avons aussi des contacts dans le monde entier car Gibert importe beaucoup –



c'est là une de nos spécificités qui nous permet de compenser l'appauvrissement des catalogues locaux – des États-Unis et de Grande-Bretagne, mais aussi du Japon, d'Allemagne, d'Australie ou même de Scandinavie. Nous proposons des titres que

l'on peut difficilement trouver ailleurs : par exemple, le dernier album *live* de Jeff Beck est disponible uniquement sur Internet. Par l'intermédiaire de mon correspondant américain, nous le proposons en import chez Gibert, et il se vend très bien. Nous sélectionnons ensuite quelques références importées avec Philippe Manœuvre qui se charge de les chroniquer dans *Rock&Folk* comme étant une exclusivité Gibert. Les partenariats fonctionnent ainsi à plusieurs niveaux.

• **Comment vous tenez-vous au courant de tout ce qui se fait en musique rock ?**

Je lis la presse internationale, je surfe sur Internet, je suis en contact avec des labels indépendants étrangers.... Et surtout j'écoute ! Le travail de recherche est pointu, j'utilise tous les médias à ma disposition. Nous importons également des magazines (*Mojo*, *Uncut*, *Record Collector*, *Ugly Things*, etc.) qui ne traitent pas uniquement de l'événementiel et que nous proposons à notre clientèle.

• **La nécessité de cet important travail de recherche est-elle nouvelle ou en a-t-il toujours été ainsi ?**

L'importation dans ce secteur d'activité a toujours existé, mais elle est devenue nécessaire et massive depuis 2000. Cela vient du fait que les albums sont de plus en plus difficiles à trouver. Pour des raisons économiques, l'écroulement dans les grands magasins de disques est sauvage, tout ce qui ne se vend pas rapidement est sorti des rayons. *A contrario* Gibert s'efforce d'offrir la gamme la plus large possible, tout en répondant à des impératifs commerciaux.

• **Vous devez donc avoir un public très exigeant, en plus de celui qui vient se procurer ici les succès commerciaux que vous proposez à la vente ?**

Oui, des gens viennent ici chercher la perle rare, le disque d'import introuvable, des disques d'occasion, des vinyles. Nous avons des collectionneurs, ainsi que des journalistes musicaux, qui cherchent des matériaux pour leurs chroniques. De nombreux clients potentiels de province nous sollicitent quotidiennement.

• **Si on vous demande un disque rare, le commandez-vous ?**

Oui, dans la mesure du possible. Mais d'une manière générale, nous nous efforçons de précéder la demande du public. Nous faisons aussi en sorte que la clientèle découvre certains albums qui nous paraissent particulièrement dignes d'intérêt. Il peut s'agir d'une excellente réédition ou de nouveaux artistes. Dans ce cas, nous faisons une présentation spéciale, à l'entrée du magasin, en nous efforçant de proposer des prix attractifs.

• **On parle beaucoup de la crise du disque depuis quelques années. En avez-vous constaté les effets ?**

Non, dans la mesure où Gibert est atypique et n'a pas la même politique commerciale que certaines grandes chaînes. Si un produit « marketé » ne fonctionne pas, nous n'en ressentons pas les effets puisque nous proposons aussi d'autres produits pointus. D'une manière générale, nous essayons de travailler en bonne intelligence aussi bien avec les *majors* qu'avec les labels indépendants. Je persiste à penser qu'il ne faut pas chercher la cause de cette prétendue crise dans le bouc émissaire Internet, téléchargement, etc.

• **Quel est votre point de vue sur le rock d'aujourd'hui ?**

Selon moi, il y a autant d'artistes intéressants qu'il y a vingt ou trente ans. Le problème se situe au niveau de l'accès au grand public. Mais la crise des *majors* peut favoriser le développement des labels indépendants. Cela a été le cas l'année dernière, où l'on a enregistré une progression de 17 % de parts de marché des labels indépendants en France. Il faut rester vigilant pour trouver des artistes de qualité, et c'est une de nos missions de les faire découvrir au public. Enfin, Internet se révèle la vitrine idéale pour l'artiste ou le label indépendant qui peut ainsi proposer sa production sans avoir de distributeur ou de budget marketing.

Propos recueillis par Célia DESCARPENTRIE

Gibert Joseph Musique
26, bd Saint-Michel
75006 Paris
01 44 41 88 55

Bibliographie sélective

ROMANS

- **Eudeline, Patrick, *Soucoupes volantes***, Grasset, 2004
ISBN 2246642310

Patrick Eudeline avait signé en 1977 le légendaire *L'Aventure punk*, publié aux éditions Le Sagittaire et réédité aujourd'hui chez Grasset. Le critique et chroniqueur, spécialiste du rock et du punk, revient aujourd'hui avec un roman qui mêle les sources, qui fait se rencontrer Nietzsche et Annie Cordy pour mieux peindre notre époque au vitriol.



- **Kureishi, Hanif, *Le Don de Gabriel***, Christian Bourgois, 2002
ISBN 2267016087

Gabriel, 15 ans, doit s'habituer à sa nouvelle vie. Sa mère vient de jeter à la rue son père, ancien guitariste de Lester Jones, rock star un peu oubliée. Le cadeau que la star donne à Gabriel lors d'une rencontre va lui faire prendre conscience de son propre talent. Dans ce roman de formation, Hanif Kureishi porte un regard poétique et optimiste sur les rapports entre un père et son fils. Une fable doucement moraliste.

- **Ménard, Jean-François, *Un costume pour l'enfer***, École des loisirs, « Neuf », 1995
ISBN 221103280X

Trois jeunes musiciens accompagnent sans enthousiasme Valérie Duvaux, une chanteuse septuagénaire, dans sa grande tournée... des salles des fêtes de la France profonde. À la fin d'un concert, Valérie est retrouvée assassinée. Arlo, le saxophoniste du groupe est bien ennuyé quand il s'aperçoit que son instrument a été déposé malencontreusement dans le side-car du présumé « assassin ».



- **Murakami, Ryû, *Les Bébés de la consigne automatique***, Picquier, 1996
ISBN 2877303845

Hashi et Kiku, deux bébés abandonnés dans une consigne de gare, passent leur petite enfance dans un orphelinat. La recherche de leur identité les entraîne dans les bas-fonds de Tokyo où Hashi se prostitue avant de devenir un chanteur de rock adulé, tandis que Kiku, champion de saut à la perche, se retrouve en prison pour parricide. L'auteur nous offre une vision de cauchemar du Japon de cette fin de XX^e siècle.

- **Rushdie, Salman, *La Terre sous les pieds***, Plon, 1999
ISBN 2259186351

C'est l'histoire de la chanteuse Vina Apsara, qui avait fondé avec son mari musicien, Ormus Cama, un groupe de rock légendaire que nous raconte le photographe Rai, ami d'enfance d'Ormus et amant épisodique de Vina. Dans cet étourdissant roman de passions et de cultures, Salman Rushdie nous entraîne de Bombay à Londres puis en Amérique, dans un « remake » du mythe d'Orphée et d'Eurydice. Un conte sur l'amour, la mort et le rock'n'roll.

- **Satie, Luna, *À la recherche de Rita Kemper***, Gallimard, 2002 (Série noire)
ISBN 2070424200

Ne cherchez ni Rita Kemper ni son groupe, The Ruiner, dans les dictionnaires du rock, ils n'existent pas encore. Ce polar se passe dans un futur très proche. En pleine gloire, la chanteuse se suicide sur scène, les membres du groupe disparaissent, les disques sont interdits à la vente et les fans surveillés par le FBI. Le rock serait-il devenu une arme de destruction massive ou assiste-t-on à une nouvelle chasse aux sorcières ? Un univers bien déjanté dans les coulisses du rock.

- **Spinrad, Norman, *Rock machine***, R. Laffont, « Ailleurs et demain », 1989
ISBN 2221054865

Début du XXI^e siècle, sur le monde du show-biz règnent les PA, « personnalités artificielles », sortes de vedettes de synthèse concoctées par des ordinateurs avec comme unique raison d'être l'appât du gain. Lorsque le cupide président de la multinationale Musik inc. demande à Glorianna O'Tool, dernière vedette du rock des années 1960, de créer une vraie star, elle sait que le pire est à attendre mais la tentation est trop forte. À quand l'opéra rock tiré de ce roman ?

Sélection en partie extraite de la brochure *Musique et musiciens dans le roman contemporain*, choix de romans, janvier 2004, éditée par le Centre régional du livre de Bourgogne.

GUIDES, DICTIONNAIRES ET REVUE

- ***Autant en emporte le rock***, Jean Noël Coghe, Le Castor Astral, 2001
ISBN 2859204482

Un rock critique français compile quarante ans de souvenirs (1960-2000) sur les tribulations du rock : ses articles, ses rencontres, ses interviews, ses photos, et ses archives sonores.

• **Bibliorock**, Pol Gosset, autoédition, août 1998. Remise à jour régulière. Disponible chez l'auteur : 32, rue Riquet - 75019 Paris. Tél. : 01 40 38 33 23.
bibliorock@yahoo.fr
Répertoire signalétique de 1 800 livres en français sur l'histoire du rock et ses artistes.

• **Dictionnaire du rock**, sous la direction de Michka Assayas, Laffont, Bouquins, 2000
ISBN 2221089552
En deux volumes, près de 4 000 notices retracent l'histoire du rock et des courants qui l'ont irrigué ou en sont nés. Place est également faite aux rockeurs nationaux, ce qui permet d'appréhender l'histoire du rock dans son ensemble.

• **Discographie du rock français**, F. Grosse, B. Greffier, Muséa, 1994
Cette discographie, qui couvre la période allant de la fin des années 1960 à 1994, est très axée sur le rock des 70's. 1 500 groupes, 4 000 références, 300 pochettes d'albums sont répertoriés grâce à un impressionnant travail d'équipe.

• **Juke-box magazine**
La revue mensuelle des collectionneurs. Tous les numéros sont disponibles depuis sa sortie en 1984 sur www.jukeboxmag.com



• **Musique en bibliothèque**, sous la direction de Yves Alix et Gilles Pierret, Éditions du cercle de la librairie, 2002
ISBN 2765408432

Cet ouvrage se veut une réponse aux besoins immédiats des « bibliothécaires de terrain » : catalogage et indexation des documents musicaux, conseils donnés sous forme de « boîte à outils ». La musique imprimée et la littérature musicale sont également traitées dans ce livre qui est à la fois instrument de travail et support de réflexion, ainsi qu'un véritable manifeste pour la musique en bibliothèque.

• **L'Officiel de la musique**, Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (Irma), 2004
ISBN 2907366718
On trouve dans cette 17^e édition des guides annuaires des musiques actuelles des centaines de fiches sur les salles de concerts, les diffuseurs de spectacles, les artistes, les sites Web, les disquaires...

• **Scènes de Rock**, par Max Well (well-max@wanadoo.fr) :
– dossier n° 1 : les musiques actuelles/amplifiées. Bibliographie commentée, juillet 2003,
– dossier n° 2 : bibliographie « Rock en France ». Bibliographie commentée, août 2003.

L'Irma

Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles
22, rue Soleillet - 75020 Paris
Tél. : 01 43 15 11 11
www.irma.asso.fr

À l'origine était le CIR (Centre d'information rock, chanson, hip-hop, musiques électroniques), créé en 1986 à l'initiative du « Réseau rocks », collectif national d'associations régionales qui souhaitaient mettre en place une plaque tournante de l'information au service de tous les acteurs du service. En 1994, le CIR a fourni son infrastructure à l'Irma, qui regroupe le CIJ (Centre d'information du jazz), le CIMT (Centre d'information des musiques traditionnelles et du monde) et le CIR, grâce au soutien du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

• La formation

Centre ouvert à tous les acteurs de la musique actuelle, c'est un lieu d'accueil qui promeut l'information, le conseil, la formation et l'orientation. Il propose des rendez-vous personnalisés et met à disposition des fiches techniques sur son site Internet. Depuis 1989, il organise des stages et des modules de durées et de portées variables (inscription en ligne). Ainsi que des séminaires professionnels et des rencontres.

• L'information

C'est également une interface entre tous les acteurs du monde de la musique, *via* notamment un réseau de correspondants français et européens et une base de données en ligne, sous forme de répertoire, qui permet la recherche de structures et de contacts. Une bibliothèque en ligne propose également des documentations professionnelles, juridiques, administratives et musicologiques.

• L'action professionnelle

L'Irma exerce ses compétences dans le domaine de l'action professionnelle, en réalisant des études, en concevant divers outils (livrets, bases de données électroniques, etc.), en organisant des conférences, et en s'occupant de la promotion d'opérations d'intérêt général (Cyberfête de la musique, prix Musique en ligne...)

• La publication

Enfin, l'association publie, avec le concours du CIR, *l'Officiel de la musique*, qui connaît sa 17^e édition, ainsi que des annuaires, des guides professionnels ou thématiques. En tout, une vingtaine d'ouvrages sont proposés au catalogue, sur des thèmes variés : musicologie, gestion et fiscalité des métiers de la musique, guides techniques, revues spécialisées...



Maurice BALMET, BM d'Oullins (69), est trésorier du groupe Rhône-Alpes.



Anne-Estelle GUITTON a pris la direction de la médiathèque de la Tour-du-Pin (38).



Anne MILLER a pris le poste de secrétaire générale du Centre national du livre. Elle remplace Michel Marian, parti à la sous-direction de l'enseignement supérieur.



Nathalie FRANCESCHINI a remplacé Sophie-Caroline Ricarc au poste de directrice de la bibliothèque-relais de Pligna (20).



Elizabeth FREMINET succède à Catherine Wiat-Masson à la direction de la médiathèque municipale de Vandœuvre-lès-Nancy.



Béatrice PEDOT quitte ses fonctions de déléguée générale de la FFCB. Elle est remplacée par Stéphanie Meissonnier.



Jean-Philippe ACCART a quitté le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale pour de nouvelles fonctions à la Bibliothèque nationale de Suisse située à Berne.



Michelle ÉLISABETH, qui a exercé pendant vingt ans à la BM de la Montagne à la Réunion, exerce actuellement à la médiathèque de Champniers (16).

En bref

■ MOUVEMENTS AU CN

Daniel Le Goff, secrétaire général de l'ABF, a démissionné de ce poste mais a été élu trésorier. Caroline Rives (BNF) a été élue secrétaire nationale adjointe et Bernadette Troalen (BU de Caen) vice-présidente.

■ FRÉQUENTATION EN HAUSSE AU CONGRÈS

Le congrès de Toulouse, qui s'est tenu du 11 au 14 juin, a rassemblé plus de 600 personnes, contre 390 inscrits à Aubagne. Les forums innovation ont été largement appréciés et fréquentés et ont permis une meilleure interaction entre exposants et visiteurs.

■ ÉVOLUTION DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale qui s'est tenue le 13 juin à Toulouse a voté pour une modification des statuts de l'ABF. Les deux sections, bibliothèques publiques et études et recherches, disparaîtront au profit de

comités thématiques. Les groupes régionaux ne sont pas remis en cause mais devront au contraire œuvrer à une meilleure représentativité des bibliothèques universitaires. Un groupe de travail prépare un texte complet et définitif qui sera soumis aux adhérents lors du congrès de Grenoble en 2005.

■ PRÉPARATION DU CENTENAIRE

L'ABF aura 100 ans en 2006. Elle fêtera cet anniversaire lors de son congrès qui aura lieu à Paris. Un groupe de travail a été mis en place.

■ MOTIONS AU CONGRÈS

L'ABF a voté quatre motions à Toulouse. Elles concernent le système Licence-Master-Doctorat, la gratuité des livres scolaires, l'accueil des publics handicapés, le maintien du centre d'information « sources d'Europe » à Paris.

■ CENTRES DE FORMATION

Vingt centres assureront la formation d'auxiliaire de bibliothèque à la rentrée 2004, au lieu de 17 pour l'année 2003-2004.

Les centres de Mulhouse, Dijon, Blois (en remplacement de Tours) et de la Réunion reprennent après un arrêt temporaire. Deux nouveaux centres ouvrent à Carquefou (groupe Pays-de-Loire) et à Nice (groupe PACA). Deux centres ferment à Chambéry-Annecy et en Guadeloupe.

■ VOYAGE À BUDAPEST

Cette fois c'est sûr, le groupe Paris organise son voyage d'étude à Budapest du 28 septembre au 2 octobre. Au programme : visite de la Bibliothèque nationale Széchényi, du Kempelen Farkas Student Information Center, de la Ervin Szabo Public Library, de la bibliothèque du Centre culturel français mais aussi du musée national des Beaux-Arts. Sont également prévus des concerts, une excursion sur le Danube. Prix adhérent : 250 €, voyage non compris. Renseignements : Catherine Omont, tél. : 01 53 79 51 88, Valérie Langbour, tél. : 01 40 15 76 27.



Instant de détente au congrès à Toulouse, capturé par le photographe Guillaume Oliver.



Olivier Tacheau

Directeur de la Bibliothèque Universitaire d'Angers

“L'utilisation d'**electre.com** nous a permis d'améliorer l'organisation de la bibliothèque à plusieurs niveaux. Notre circuit de commandes, notamment, s'est considérablement transformé. Aujourd'hui, grâce aux paniers communs, il y a une plus grande autonomie possible. Un plus grand nombre d'acquéreurs sont responsabilisés et chacun peut se sentir impliqué dans les décisions. La transparence du système en place favorise les échanges et le travail d'équipe. On discute ensemble des propositions d'achat et, en même temps, la validation finale des commandes est plus facile. En somme, au-delà de ses qualités techniques et ergonomiques, **electre.com** valorise le vrai travail de bibliothécaire des agents.”

electre.com

L'information bibliographique professionnelle

Spécial congrès

Congressiste héliotrope

Pour ceux qui ne sont pas venus au congrès de l'ABF à Toulouse, Stéphanie Vissière, responsable de la discothèque à la BM de Bordeaux, a pris la température de cet événement incontournable dans la vie de l'association. Ceux qui sont venus se retrouveront parfois dans ses descriptions teintées d'humour.



Il faut le dire, les raisons qui m'ont poussée à participer au 50^e congrès de l'ABF sont multiples : d'abord, après quatre années d'exercice dans plusieurs établissements, je ressentais le besoin de satisfaire cet instinct grégaire qui nous pousse à nous rapprocher de nos semblables, en particulier à la belle saison ; ensuite, le thème de travail « bibliothèques et territoires », avec ses pluriels alléchants, a su me séduire ; et pour finir, 50, c'est un chiffre rond, ça donne une valeur symbolique à ce premier pas... Bon, je mentirais si je n'avouais pas que l'idée de (re)venir à Toulouse, où j'ai appris mon métier (ah! le département archives et médiathèque de l'université de Toulouse-Le-Mirail), avait précipité la balance dans le vide, nonobstant l'« héliotropisme positif » des bibliothécaires remarqué et dénoncé avec humour par l'élue toulousaine lors du discours inaugural.

> Un nouveau monde

À l'arrivée, on est un peu déboussolé : c'est où, c'est quoi, c'est comment ? Une petite inscription, distribution de badges, un petit trousseau de congressiste (un sac aux couleurs de l'ABF contenant divers livres, magazines, prospectus, cadeaux, et le programme du congrès...). On s'aperçoit, on reconnaît des visages familiers (oh la la ! finalement, j'en connais du monde ici...), retrouvailles, questionnements, « et toi, tu fais quoi maintenant, t'es où ? ». On se regroupe et on se prépare pour la découverte d'un « nouveau » monde. Quelques scènes inévitables dues à l'organisation d'un tel rassemblement se déroulent sous notre regard amusé : « Comment, vous n'avez rien reçu ! Mais je vous ai faxé mon bulletin d'inscription il y a... Je suis Untel, c'est inacceptable ! » Je retrouve d'anciens camarades de fac, d'anciens collègues, la

conservatrice qui m'a recrutée pour mon premier poste... Je pensais faire de nouvelles rencontres, mais j'avais trop à partager avec ces personnes connues et perdues de vue depuis quelques années. On réalise que les questions d'intégration des jeunes dans la profession sont plus vivaces que jamais : concours sans diplôme, diplôme sans concours, diplôme et concours...

Le sujet du congrès a inspiré inégalement ceux qui devaient prendre la parole. La diversité des styles est appréciable : les intervenants se succèdent, du plus formel au plus incisif, sans oublier quelques pointes d'humour. Récits, réflexions, questionnements sont offerts à une salle entière de cerveaux en ébullition qui triturent, dissèquent, analysent des concepts et des réalités mis en perspective avec des vécus divers. Tout résonne, on croise des regards brillants. Parfois l'œil s'éteint

ou même s'endort, vers 14 h 30 surtout (vous voyez ?), pour être ravivé par des questions techniques, éthiques, ou un propos inattendu. Qu'on nous parle sans détours des enjeux financiers de l'intercommunalité et des motivations réelles qui peuvent pousser vers des projets intercommunaux : une vision réaliste et pragmatique, ça réveille ! Certains manient l'image avec brio : effet mammoth, organisation en mille-feuille, concept dinosaure, si avec ça on comprend pas ! Les exposés des invités étrangers nous poussent à considérer d'autres points de vue, d'autres organisations, un autre mode de pensée... et si la vérité était ailleurs ? Dématérialisation, luttes d'intérêts, conflits de pouvoir, ouverture, enjeux techniques, intellectuels et politiques... les territoires des bibliothèques défilent sous mes yeux ébahis, je suis dans un train du Far West.

> Des combats acharnés

L'assemblée générale de l'association est un temps de remise en question et le moment de faire le point sur l'état d'avancement des travaux. Elle se déroule en plusieurs temps qui s'étalent du vendredi matin (réunions par groupes) au lundi matin (séance plénière avec votes). Je découvre le détail des commissions qui mènent des travaux, voire des combats acharnés : la formation, la coopération, le développement de l'accessibilité au plus grand nombre... Les bilans et les propositions fusent. Des critiques plus ou moins constructives s'élèvent, des questions sont posées, des débats naissent pour aboutir lundi matin au vote de quatre motions et le choix crucial d'un scénario pour la révision des statuts de l'association.

Les ateliers spécialisés permettent de se placer au cœur des questions d'actualité (conservation partagée, portails, RFID, documentation électronique). Ainsi, l'interassociation, née du désir et de la nécessité de collaborer entre associations professionnelles, loin de l'esprit de clocher et des corporatismes, permet de regrouper nos forces et nos énergies pour défendre des intérêts

communs. Les actuelles préoccupations de ce groupe touchent au droit d'auteur et à la transposition des directives européennes dans le droit national... on n'a pas fini d'en entendre parler (voir le thème de travail du prochain congrès).

Un congrès de bibliothécaires ne peut s'imaginer sans la présence de nos fournisseurs qui se positionnent en partenaires à l'écoute de nos besoins. Gilles Éboli (mes respects monsieur le président) a souligné lors du discours de clôture que la relation marchande, même si elle existe (évidemment !) ne doit pas nous retenir de travailler ensemble. D'ailleurs, le succès des forums innovation dont c'était la première édition montre l'intérêt que nous avons à nous appuyer sur les techniciens qui maîtrisent une partie de l'évolution de nos métiers... Pour quel coût ? C'est une autre question.

Deux thèmes ont été abordés cette année : RFID et portails. La RFID (identification radiofréquence, pour les intimes) me laisse rêveuse : pouvoir identifier un document, le localiser sans fantôme, confine à la sorcellerie. Je pense qu'on ne va pas tarder à les brûler sur la place publique, tous ces hérétiques (à moins qu'on ne me jette à l'eau avant, histoire de voir si je flotte) !

> Quelque chose à célébrer

Tiens, en parlant d'hérétiques, j'entends encore cette collègue indignée qui reprochait à la médiathèque José-Cabanis son aspect « supermarché » lors de la visite organisée lundi après-midi. De mon côté, j'étais surtout impressionnée par l'architecture, les collections, le mobilier (je vous invite à tester les tabourets de la salle d'actualité, étonnants) et les services qui ont été imaginés pour cette structure à la pointe de la modernité. La médiathèque propose un nombre considérable de postes multimédias en libre accès (plus de 150) offrant des services inédits tels que la consultation d'images issues du patrimoine audiovisuel (partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel). Deux services ont particulièrement retenu mon attention : « Intermezzo » qui se

veut un carrefour de rencontre entre les disciplines et les tranches d'âge, et « L'œil et la lettre », un espace d'accueil pour les déficients visuels (cousin germain de l'espace Diderot de Mériadeck). Message subliminal destiné à Pierre Jullien (mes respects monsieur le directeur) : pour mieux appréhender la complexité et la richesse de cette structure extraordinaire, il me semble que cette visite est insuffisante et qu'un stage de plusieurs semaines serait nécessaire...

Raymond Clee (président du groupe Midi-Pyrénées), nous l'a annoncé à l'ouverture du congrès : il n'y aura pas que des moments sérieux, la fête sera aussi au rendez-vous, et on vous aura prévenus ! C'est vrai.

Le premier jour, nos amis les exposants nous invitent à partager un apéritif sur leurs stands. Les jours qui suivent, il y a toujours quelque chose à célébrer : anniversaire, remise de prix du grand jeu des éditions bidule, on s'est pas vu depuis longtemps, on vient de trouver un accord, et j'en passe... J'observe, admirative, la technique de certains congressistes qui poussent leur expertise et leur dévouement jusqu'à déguster tout ce qui leur est proposé, enfin pas tout, seulement le meilleur. Il faut dire qu'ils savent recevoir, nos amis les exposants : bons vins (même à bulles des fois), petits fours salés, petits fours sucrés... C'est comme nos amis de la mairie de

ÉQUIPEMENT DU PARFAIT CONGRESSISTE

- le plan du salon et le programme des conférences
- une bonne paire de chaussures
- une grande bouteille d'eau fraîche
- un éventail (j'en rêve), ou un ventilateur de poche
- un grand sac (pour contenir toute la documentation des exposants, les affiches, les carnets, stylos, la bouteille et le reste)
- un chapelet d'invitations pour les apéritifs offerts sur les stands
- la tenue de star pour la soirée de gala



Toulouse : vous n'avez jamais savouré une coupe de champagne accompagnée de mignardises diverses dans la salle des illustres du Capitole ? Moi si !

Mais le clou de la fête, c'était la soirée de gala dans le salon panoramique de la médiathèque José-Cabanis avec les Fabulous Trobadors, les vrais, ceux que j'ai vus au Zénith de Toulouse il y a quelques mois, en chair et en os (et pas tout petits de loin, tout grands de près, même que je leur ai dit bonjour !). Ambiance étrange tout de même : dans la continuité du congrès, les bibliothécaires restent silencieusement et religieusement installés sur des fauteuils style Arthur 1^{er} proprement alignés, ne sachant pas s'il faut prendre des notes ou se lever pour danser. Les Toulousains viendront à notre rescousse en improvisant une ronde, peut-être un peu tardivement. Nul doute que Claude s'en souviendra !

> Rendez-vous à Grenoble

L'ABF a sollicité Guillaume Oliver (photographe) pour réaliser un travail autour du congrès. Sous le titre « L'œil du jour », il expose les clichés pris la veille. Galerie de portraits insolites, jeux d'ombre et de lumière, scènes de vie d'un congrès riche en émotions... Tiens, mais je la connais cette fille avec un tournesol dans les cheveux !

L'émotion m'attendait également pour un rendez-vous impromptu au cours du repas du dimanche : deux collègues toulousaines évoquent la plaie ouverte à Toulouse le 21 septembre 2001 (l'explosion de l'usine AZF, pour ceux qui auraient la mémoire courte). Assise entre Fabienne et Martine dont la voix tremble, j'écoute, je me souviens... je n'étais pas loin, ce n'est pas si loin. On ne peut pas se quitter sans saluer les efforts et l'efficacité de nos collègues

de la région Midi-Pyrénées qui nous ont réservé un accueil d'une qualité exceptionnelle.

Un confrère dont je tairai le nom m'a avoué que, lors de son premier congrès ABF au siècle dernier (1975), il avait eu l'impression d'un « rassemblement de vieux ». Lucide, il a ajouté : « maintenant, je suis de l'autre côté de la barrière... » Je ne suis pas pressée de la franchir, mais je crois pouvoir dire que je l'aurai prestement enjambée en 2033 et j'espère être là pour faire des confidences à un jeune collègue.

En attendant, je donne rendez-vous à tous les professionnels (ou non) de toutes les bibliothèques à Grenoble en 2005.

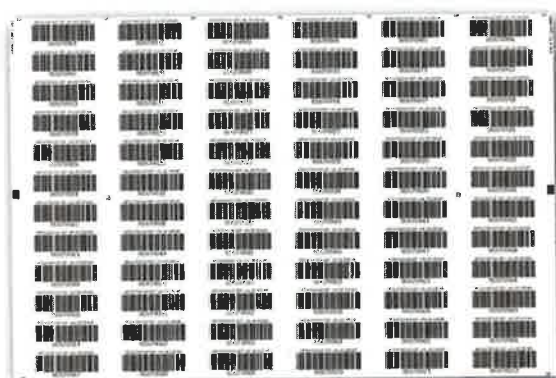
Suivez le tournesol...



Stéphanie VISSIÈRE



Solutions d'identification code à barres pour les Bibliothèques, Médiathèques et CDI



Etiquettes CD & DVD, code à barres

Etiquettes personnalisées, protégées par un film polyester, en planches ou en rouleaux. Compatibles avec tous les logiciels du marché, commandes à partir de 2000 numéros, livrées sous 10 jours. Agrément ISO 9002. Etiquettes code à barres couplées avec un système de détection électromagnétique pour plus de sécurité, quelque soit le code à barres et le système de sécurité retenu.

Cartes de lecteur et d'adhérents

Cartes de lecteur PVC et POLYESTER, avec ou sans rabat adhésif, avec ou sans code à barres pré-imprimé, en épaisseur 50/100, 65/100 et 75/100. Impression du code à barres compatible avec tous les logiciels utilisés. Impression couleur offset et sérigraphie avec vos logos. Toutes possibilités graphiques à la demande. Délai 3 à 4 semaines. Accessoires divers (porte-badges, signets, étuis porte-cartes).



Gamme complète de lecteurs code à barres

Très simple d'utilisation, et fournis avec le Manuel Utilisateur, pouvant être connectés à tous types d'ordinateurs ou terminaux. Gamme étendue de produits avec douchettes CCD et pistolets lasers, spécialement adaptés au budget des Bibliothèques. Des lecteurs de code à barres garantis 1 an, qui ont fait leurs preuves dans plus de 1000 bibliothèques françaises et européennes. Prêt gratuit sur demande.



Présent au salon professionnel
Congrès ABF
stand C17

26 bis, rue Kleber, 93100 Montreuil
Tel: 01 41 72 74 00 - Fax: 01 41 72 74 04
www.computype.fr - contact@computype.fr



Relever la tête du guidon

Quinze élèves de l'Enssib ont assisté cette année et pour la première fois au congrès de l'ABF. Après un an et demi de formation théorique, cette plongée dans la réalité pratique avant leur prise de poste leur a semblé essentielle. L'alternance des séances plénières avec les ateliers thématiques, les forums innovation, complétés par le salon professionnel et les visites de bibliothèques, les ont particulièrement intéressés.

Durant un an et demi, la formation suivie à l'Enssib nous a permis de nous ouvrir aux techniques, pratiques et évolutions des bibliothèques qu'elles soient universitaires, intercommunales, municipales ou départementales, ainsi qu'aux enjeux actuels auxquels ces établissements sont confrontés. Cependant cette ouverture restait théorique. Il nous est apparu essentiel de confronter cet apprentissage scolaire à la réalité du terrain qui nous attend sous peu. À notre initiative, nous avons donc souhaité participer au congrès national de l'ABF, qui remplit cette mission : pouvoir débattre des enjeux actuels et futurs des bibliothèques et de la place que doivent y prendre les professionnels. L'ABF et l'INET-CNFT, répondant favorablement à notre appel, nous ont ainsi permis de baigner avant l'heure dans la vie professionnelle, prenant en charge notre participation à ce congrès en tant qu'élèves conservateurs de l'Enssib. Nous les en remercions vivement.

> Les séances plénières

Les séances plénières du congrès furent d'abord, pour la plupart d'entre nous, fervents lecteurs des ouvrages du Cercle de la Librairie et de l'incontournable BBF, l'occasion de rencontrer en chair et en os ceux dont les propos ont pu être à l'origine de nos multiples cogitations

bibliothéconomiques ! Leur point fort de ces séances, organisées autour du thème Bibliothèques et territoires, fut la complémentarité d'interventions issues de divers points de vue : bibliothécaires des collectivités territoriales, de l'État, professionnels du livre, directeurs généraux, élus locaux, représentants des administrations centrales... Toutes ces approches ont permis de confronter les expériences mutuelles. On aurait peut-être aimé en savoir encore plus sur ces voisins qui se situent aux frontières de notre territoire : territoire géographique, d'une part, avec davantage d'interventions de collègues étrangers éclairant notre propre fonctionnement ; territoire des pratiques professionnelles, d'autre part, avec le témoignage de partenaires extérieurs au monde des bibliothèques.

> L'atelier sur la documentation électronique

Dans une petite salle où intervenants et public ne sont séparés que par la tribune, l'ambiance est rapidement studieuse : l'atelier est fait pour rapprocher théories et pratiques. C'est ainsi que la documentation électronique, thème de cet atelier n° 6, illustre le principe actif et réactif de l'atelier. M. Chourreu, directeur du SCD de l'université Paul-Sabatier à Toulouse, et M. Tosello-Bancal, de la sous-direction des bibliothèques, ont

exposé la typologie des portails et les projets actuels et à venir pour la diffusion des revues en sciences humaines et sociales sur Internet. L'amont et l'aval de la chaîne de la documentation électronique sont traités. Les cinq sortes de portails forment un éventail que l'assistance n'a pas manqué de questionner. Le panorama complet du corpus électronique en sciences humaines sur le Web montre la diversité des acteurs engagés, universités et monde de la recherche, ministère de la Culture (Gallica, Cefael), chercheurs (archives ouvertes), Europe. Les projets en cours, Persée et CENS, qui commencent à apporter des solutions abouties à la situation de la diffusion des sciences humaines et sociales en France, n'ont pas manqué de susciter de nombreuses questions sur l'impact des revues électroniques non diffusées par les opérateurs privés, et leur conséquence sur les modes et budgets d'acquisition.

> Les forums innovation

Pour la première fois cette année, les congressistes ont pu assister à des forums innovation portant sur deux thèmes : les portails en bibliothèque et la RFID. Ces forums se déroulent en deux temps et c'est là tout leur intérêt. La première séance, animée par plusieurs fabricants, permet d'appréhender tous les aspects techniques d'une question sans avoir besoin de faire un tour complet des stands. Un atelier offre ensuite aux professionnels l'occasion de découvrir des exemples de mise en œuvre en bibliothèque. BM, BDP ou BU y dressent un bilan de leur expérience et apportent ce regard critique qu'il est difficile d'avoir lors d'une présentation exclusivement commerciale.

Ces ateliers sont particulièrement instructifs quand ils abordent des technologies nouvelles comme l'identification des documents par étiquettes électroniques (RFID) opérationnelle seulement dans quelques bibliothèques en France. Cette technique permet une lecture des étiquettes (une ou plusieurs à la fois) à distance et à travers la matière : plus de code barre à aligner avec la douchette,

plus d'ouverture de boîtiers, plus de manipulation d'ouvrages pour des inventaires désormais très rapides, plus besoin pour le lecteur de sortir sa carte puisqu'il lui suffit de poser son sac sur la banque de prêt ! Inconvénient majeur de cette technologie prometteuse et déjà répandue dans le monde industriel, son prix – près d'1 € par étiquette –, qui devrait baisser avec l'élargissement du marché.

> Le salon professionnel

Si le congressiste novice lit attentivement le programme des travaux et pointe méticuleusement les noms des intervenants qu'il veut entendre, on mentirait en prétendant que la liste des exposants du salon professionnel déclenche d'emblée chez lui la plus vive curiosité. Pourtant, il y avait bien des choses à découvrir dans cet espace quelque peu labyrinthique, cette sorte de sas qu'il était nécessaire de traverser pour atteindre les salles de conférence, puisqu'on se surprie à le fréquenter par véritable intérêt pour les étagères intelligentes, les logiciels de gestion et les technologies de pointe. La qualité des articles de promotion offerts étant proportionnelle au chiffre d'affaires des exposants – ici un crayon à papier ou un bonbon à la menthe, là un sac de toile, voire même un buffet –, on a pu regret-

ter pendant trois jours que le groupe Lagardère et Elsevier ne soient pas venus présenter leurs produits. Cependant, on eut l'occasion de développer ses fameuses « qualités relationnelles » si souvent exigées dans les annonces de poste et de parfaire l'art de compléter son carnet d'adresses en mangeant proprement un petit four feuilleté sans renverser son verre de vin mousseux, une pile de brochures coincée sous chaque bras.

> Visite de la BMVR de Toulouse

Nous avons découvert la nouvelle médiathèque José-Cabanis, grâce à une visite spéciale « élèves conservateurs ». Nous découvrons d'abord l'aspect extérieur du bâtiment : une grande arche, dont la couleur s'inscrit dans les tons de la ville rose. La ligne et les matériaux sont résolument modernes. De nombreux points forts nous sont apparus : un accueil centralisé, des collections organisées par départements, des espaces mis à disposition du public : nombreuses places assises, rayonnages aérés, point d'écoute musicale, point télé, point presse internationale, service pour aveugles et malvoyants « L'œil et la lettre ». Une réserve : l'austérité de l'architecture et la décoration intérieure, en accord avec la ligne architecturale géné-

rale mais trop accentuée dans l'espace jeunesse, manque de couleur. L'escalier central en spirale apporte cependant une touche de fluidité dans cet univers un peu froid qui offre cependant des prestations de bibliothèque de grande qualité.

> Un « fabulous » gala

Le congrès de l'ABF n'a pas fait exception : pas de journées studieuses sans instants de détente et pas de congrès sans gala, qui s'est donc déroulé au salon panoramique (6^e étage) de la médiathèque José-Cabanis, offrant ainsi une vue magnifique sur la ville. Pour animer la soirée, les Fabulous Trobadors étaient conviés, pour un duel de tchatte dans la tradition conviviale et festive de la région toulousaine. L'excellent buffet, accompagné par la musique métissée des Troubl'amours, fut l'occasion de découvrir la gastronomie locale et son fameux cassoulet, et surtout d'échanger avec les collègues dans une atmosphère chaleureuse.

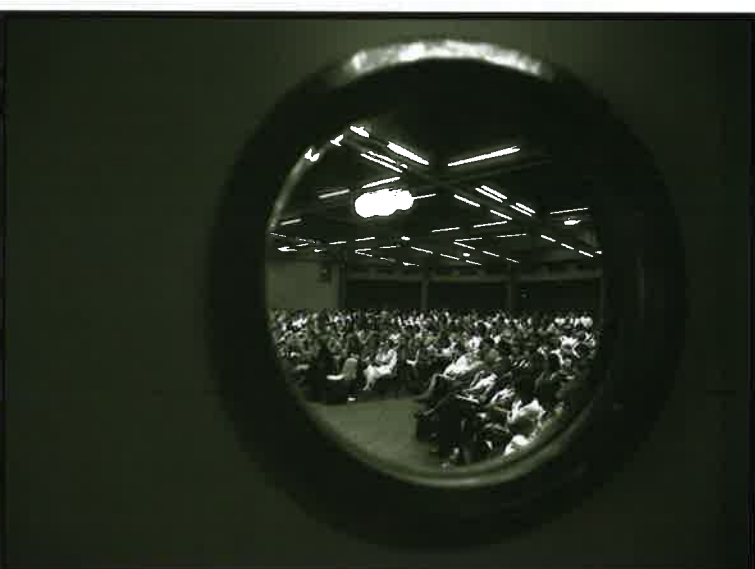
À quelques semaines de notre entrée (ou retour) dans la vie civile, le congrès ABF est donc arrivé à point nommé. Quel palier de décompression plus approprié en effet qu'un congrès sur les territoires pour redescendre sans dommage des hauteurs théoriques de notre formation et revenir en douceur sur le plancher des vaches ! Nous aurons donc vu l'espace que représente une manifestation de ce type dans la vie professionnelle des bibliothécaires, cette possibilité de « relever la tête du guidon », de glaner des informations, de formaliser et d'argumenter ses propres pratiques et de les confronter à d'autres réalités. Nous avons senti l'apport en oxygène que doit constituer pour beaucoup cette parenthèse dans l'année et sa dimension de formation continue.

Isabelle BLIN et
la DÉLÉGATION ENSSIB AU CONGRÈS ABF



Séance de *brainstorming* pour un article dans *Bibliothèque(s)*.

Quelques instantanés du congrès



par Guillaume Oliver



Liste des exposants

Toulouse 11-14 juin 2004

AGENCES D'ABONNEMENTS – PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

DOKUMENTE VERLAG
www.dokumente-verlag.de

BP 1340 D-77603 Offenburg Tél. : 49 781 92369918 Fax : 49 781 92369970
ms@dokumente-verlag.de

EBSCO
www.ebsco.com

rue de la Prairie Villebon/Yvette 91762 Palaiseau cedex Tél. : 01 69 10 47 22 Fax : 01 64 54 83 26
info@fr.ebsco.com

OCLC PICA
www.oclc-pica.org

14 place des Victoires 92600 Asnières cedex Tél. : 01 55 02 14 80 Fax : 01 47 93 50 13
paris@oclc-pica.org

BIBLIOBUS

BREVET CARROSSERIE
www.brevetcarrosserie.com

ZA des Baisses BP 90026 01441 Viriat cedex Tél. : 04 74 25 34 66 Fax : 04 74 25 12 81
info@brevetcarrosserie.com

IDENTIFICATION – ANTIVOL – CODES BARRES

3M France
www.3m-bibliothèques.com
AELEC

boulevard de l'Oise 95006 Cergy cedex Tél. : 01 30 31 65 43 Fax : 01 30 31 65 57
jalbertini@mmm.com

9 rue Thérèse 75001 Paris Tél. : 01 42 60 35 45 Fax : 01 42 60 36 46
www.aelec.fr contact@wanadoo.fr

CARTAX
www.capmonetique.com

avenue Jean Monnet 37160 Descartes Tél. : 02 47 92 91 18 Fax : 02 47 92 90 95
cartax@capmonetique.com

CHECKPOINT METO
www.checkpointsystems.com

1 rue Jean-Pierre Timbaud 78180 Montigny-le-Bretonneux Tél. : 01 30 47 30 47 Fax : 01 30 47 31 19
michel.lambret@checkpt.com

COMPUTYPE
www.computype.fr

26 bis rue Kléber 93100 Montreuil Tél. : 03 88 51 00 15 Fax : 03 88 51 05 90
contact@computype.fr

EKZ BIBLIOTHECA RFID
www.ekz.de

84 route de Strasbourg 67500 Haguenau Tél. : 03 88 07 40 70 Fax : 03 88 07 40 71
ekz.france@libertysurf.fr

IDENT
www.identag.net

6 boulevard Saint-Germain 75005 Paris Tél. : 01 56 24 11 73 Fax : 01 56 24 11 74
infos@identag.net

NEDAP
www.nedap.fr

BP 80023 1 rue Henri de France 95871 Bezons Cedex Tél. : 01 39 96 40 25 Fax : 01 39 96 40 24
payens@nedap.fr

TAGSYS
www.tagsys.net

180 chemin de Saint-Lambert 13821 La Penne-sur-Huveaune Tél. : 04 91 27 57 00 Fax : 04 91 27 57 01
info@tagsys.net

ÉDITION – LIBRAIRIE

BIBLIOTECA
www.biblioteca.fr

14 rue Serpente 75006 Paris Tél. : 01 44 07 09 08 Fax : 01 44 07 19 18
service-commercial@biblioteca.fr

BREPOLS PUBLISHERS
www.brepols.net

Begijnhof 67 B-2300 Turnhout Belgique Tél. : 32 14 44 80 20 Fax : 32 14 42 89 19
info@brepols.net

BIOTOP EDITIONS
www.3-2.fr

2 rue de la Solidarité 75921 Paris cedex Tél. : 01 42 45 54 15 Fax : 01 43 67 03 34
biotop@wanadoo.fr

CEPADUES
www.cepadues.com

111 rue Nicolas Vauquelin 31100 Toulouse Tél. : 05 61 40 57 36 Fax : 05 61 41 79 89
cepadues@cepadues.com

DICTIONNAIRES LE ROBERT
www.lerobert.com

27 rue de la Glacière 75013 Paris Tél. : 01 45 87 43 00 Fax : 01 45 35 76 06
dbloch@lerobert.com

ENCYCLOPEDIA BRITANNICA
www.britannica.fr

25 rue de l'Abbé Groult 75015 Paris Tél. : 01 56 08 54 20 Fax : 01 42 50 12 27
stephane.elou@britannica.fr

LA PRÉFACE

35 allée Rouergue 31770 Colomiers

OMBRES BLANCHES

50 rue Gambetta 31000 Toulouse

ONISEP

BP 86 Lognes 77423 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 64 80 38 00 Fax : 01 64 80 35 36
www.onisep.fr

OXFORD UNIVERSITY PRESS
www.oup.co.uk www.oxfordonline.com

Great Clarendon Street Oxford OX2 6DP Grande Bretagne Tél. : 01 43 60 57 10
onlineproducts@oup.com

SEPIA ÉDITIONS
www.editions-sepia.com

6 avenue du Gouverneur Général Binger 94100 Saint-Maur Tél. : 01 43 97 22 14 Fax : 01 43 97 32 62
sepia@editions-sepia.com

LOGICIELS DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUES

AGATE

15 rue Curie 95830 Corneilles-en-Vexin Tél. : 01 34 66 64 95 Fax : 01 34 66 40 54
commercial@agate-distribution.fr

AID COMPUTERS
www.aid-computers.fr

226-228 rue du Fbg St Antoine 75012 Paris Tél. : 01 44 64 44 45 Fax : 01 44 64 44 65
bibliotheque@aid-computers.fr

BiblioMondo
www.bibliomondo.com

31 rue du Fbg Poissonnière 75009 Paris Tél. : 01 53 34 18 30 Fax : 01 53 34 18 37
infost@bibliomondo.com

CRESCENDO

51 ter rue Edouard Vaillant 93100 Montreuil Tél. : 01 48 58 63 60 Fax : 01 48 58 87 54
info@crescendo-systemes.fr

DECALOG
www.paprika.net

1244 rue Henri Dunant 07500 Guierand-Granges Tél. : 04 75 81 50 50 Fax : 04 75 81 34 50
decalog@paprika.net

DYNIX

Bâtiment C 7 rue Jean Mermoz 78000 Versailles Tél. : 01 39 20 13 80 Fax : 01 39 53 30 82
ventes@dynix.fr

ESPRIT TECHNOLOGIE
www.esprit-technologie.com

88 avenue des Termes 75017 Paris Tél. : 0820 208 150 Fax : 01 48 89 93 67
contact@esprit-technologie.com

EVER EZIDA
www.ever-ezida.com

Imm. Aquilon 44 rue de la Vilette 69425 Lyon cedex 03 Tél. : 06 74 97 83 39 Fax : 04 26 68 33 80
info@ever-ezida.com

EX LIBRIS
www.exlibris.fr

24 rue Saarinen SILIC 249 94568 Rungis Cedex Tél. : 01 57 02 12 50 Fax : 01 57 02 12 51
exlibris@exlibris.fr

GEAC France
www.geac.com

72 rue colonel de Rochebrun 92380 Garches Tél. : 01 47 95 90 00 Fax : 01 47 95 83 27
jean-francois.piat@geac.com

GFI PROGICIELS

12 rue Rouget de Lisle 92442 Issy-les-Moulineaux cedex Tél. : 01 46 62 31 54 Fax : 01 46 62 31
www.gfi.com crouault@gfi.fr fcollin@gfi.fr

NEXTCOM AFI PERGAME

35 rue de la Maison Rouge 77185 Lognes Tél. : 01 60 02 02 10 Fax : 01 60 02 30 05
www.pergame.net

OPSYS
www.opsys.fr

BP 50 3 rue Valérien Perrin 38172 Seyssinet-Pariset cedex Tél. : 04 76 84 34 20 Fax : 04 76 84 34 21
opsys@opsys.fr

SIRSI
www.sirsi.com

Bat B 231 rue La Fontaine 94134 Fontenay-sous-Bois cedex Tél. : 01 48 76 10 00 Fax : 01 48 76 58 88
christian@sirsi.com

SOFTLINK EUROPE
www.softlinkfrance.com
VTLS FRANCE

34 quai Magellan 44000 Nantes Tél. : 02 40 35 17 37 Fax : 02 40 35 18 38
s.prevot@softlinkfrance.com
26 rue Georges Sand 75016 Paris Tél. : 01 40 50 26 95 www.vtls.com info@vtlsfrance.com

MOBILIER

ARFA

ZI Condemine 71700 Tournus Tél. : 03 85 51 75 00 Fax : 03 85 51 74 87
www.arfa.fr contact@arfa.fr

BC INTERIEUR
www.bcinterieur.com

4 Allée Lorentz 77420 Champs-sur-Marne Tél. : 01 64 68 06 06 Fax : 01 64 68 00 23
bci@bcinterieur.com

BORGEAUD BIBLIOTHEQUES
www.borbib.com
BRM

BP 350 122 avenue Henri Ginoux 92541 Montrouge cedex Tél. : 01 41 17 49 00 Fax : 01 41 17 49 29
info@borgeaudbibliotheques.com

DPC-Denis Papin Collectivités
www.d-p-c.fr

PA St Porchaire, bd de Thouars 79300 Bressuire Tél. : 05 49 82 10 63 Fax : 01 49 80 19 31
brm-mobilier@brm-mobilier.fr

DUBICH MOBILIER
www.dubich.fr

ZA de Riparfond 1 rue Pierre Marie Curie 79300 Bressuire Tél. : 05 49 65 24 22 Fax : 05 49 65 88 71
info@d-p-c.fr

ESQUITINO MARTINEZ
www.esquitino.com

BP 60068 24 A rte Nationale 68392 Sausheim cedex Tél. : 03 89 61 85 52 Fax : 03 89 61 73 80
dubich.mobilier-sa@wanadoo.fr

EKZ France
www.ekz.de

Pol. Ind. Finanzauto C° Pajares y el Porcal s/n E-28500 Arganda Del Rey Espagne Tél. : 34 91 876 89 90
international@esquitino.com Fax : 34 91 876 89 93

MATERIC EQUIPEMENT
www.materic.fr

84 route de Strasbourg 67500 Haguenau Tél. : 03 88 07 40 70 Fax : 03 88 07 40 71
ekz.france@libertysurf.fr

NELCO

97 rue Mirabeau 94853 Ivry-sur-Seine cedex Tél. : 01 46 70 96 96 Fax : 01 46 72 92 92
biblio@materic-equipement.com

SCHLAPP MÖBEL France

BP 18 01290 Pont-de-Veyle Tél. : 03 85 36 27 81 Fax : 03 85 36 27 70
nelco-be@wanadoo.fr

USM U SCHARER
www.usm.com

4 rue Alexis de Tocqueville 92183 Antony cedex Tél. : 01 46 66 65 05 Fax : 01 46 66 65 08
contact@schlapp.fr

Berthilliers 57 chemin des Jonchères 71850 Charnay-les-Macon Tél. : 03 85 32 85 85 Fax : 03 85 32 85 80
r.lanz@fr.usm.com

EQUIPEMENT MULTIMÉDIA

ARCHIMED
www.archimed.fr

49 bd de Strasbourg 59042 Lille cedex Tél. : 03 20 13 10 60 Fax : 03 20 13 10 70
contact@archimed.fr

MEDIADOC
www.mediadoc.com

148 rue de Chevilly 94240 L'hay-les-Roses Tél. : 01 56 30 16 25 Fax : 01 56 30 16 21
contact@mediadoc.com

PULCRA
www.pulcra.fr

ZA du Moutier 87 rue Gallieni 95170 Deuil-la-Barre Tél. : 01 34 05 95 06 Fax : 01 34 05 95 05
info@pulcra.fr

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Bibliothèque nationale de France
www.bnf.fr

quai François Mauriac 75706 Paris cedex 13 Tél. : 01 53 79 42 33 Fax : 01 53 79 43 20
www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/outils.htm?ancr=courriel.htm

BPI

25 rue du Renard 75004 Paris Tél. : 01 44 78 45 73 www.bpi.fr

CITE DES SCIENCES
www.cite-sciences.fr

30 avenue Corentin Cariou 75930 Paris Cedex 19 Tél. : 01 40 05 82 46 Fax : 01 40 05 83 37
g.guygot@cite-sciences.fr

CRL MIDI PYRENEES
www.crl.midipyrenees.fr

7 rue Alaric II BP 842 31000 Toulouse Tél. : 05.34.44.50.20 Fax : 05.34.44.50.29
crlpyren@wanadoo.fr

SCEREN CNDP
www.sceren.fr

4 rue des Irlandais 75005 Paris Tél. : 01 55 43 62 23 Fax : 01 55 43 62 19
michelle.soubelet@cndp.fr

SICD Universités de Toulouse
www.biu-toulouse.fr/

11 rue des Puits Creusés 31070 Toulouse Cedex 7 Tél. : 05 34 45 61 88 Fax : 05 34 45 01 50
philippe.le-pape@biu-toulouse.fr

OUTILS BIBLIOGRAPHIQUES

ABES
www.abes.fr

BP 4367 25 rue Guillaume Dupuytren 34196 Montpellier Cedex 5 Tél. : 04 67 54 84 10 Fax : 04 67 54 84 14
jfh@abes.fr

DECITRE LIBRAIRIE
www.decitre.fr

BP 8315 141 rue Bataille 69356 Lyon Cedex 08 Tél. : 06 03 73 28 68 Fax : 04 26 68 00 69
servicebiblio@decitre.fr

ELECTRE
www.electre.com

35 rue Grégoire de Tours 75006 Paris Tél. : 01 44 41 28 61 Fax : 01 44 41 28 64
commercial@electre.com

INDEXPRESSE
www.indexpresse.fr

cidex 112F Centre Kasbé 38920 Crolles Tél. : 04 76 92 05 25 Fax : 04 76 92 05 44
indexpresse@indexpresse.fr

JOUE
www.jouve.fr

11 bd de Sébastopol BP 2734 75027 Paris cedex 01 Tél. : 01 44 76 86 12 Fax : 01 44 76 86 10
contact@jouve.fr

OCLC PICA
www.oclc-pica.org

14 place des Victoires 92600 Asnières cedex Tél. : 01 55 02 14 80 Fax : 01 47 93 50 13
paris@oclc-pica.org

RELIURE - CONSERVATION

ASLER DIFFUSION
www.asler.com

boulevard André Lassagne 69530 Brignais Tél. : 04 72 31 81 56 Fax : 04 72 31 81 57
asler@asler.com

ATELIER DE RELIURE D'ART

Univ. Toulouse le Mirail SCD 5 allée A. Machado 31000 Toulouse Tél. : 05 61 50 47 85 Fax : 05 61 50 40 90

BIBLIOTECA
www.biblioteca.fr

14 rue Serpente 75006 Paris Tél. : 01 44 07 09 08 Fax : 01 44 07 19 18
service-commercial@biblioteca.fr

FILMOLUX
www.filmolux.com

14 avenue du Pr. André Lemièrre 75020 Paris Tél. : 01 49 20 67 89 Fax : 01 48 58 28 29
filmolux@wanadoo.fr

RENOV' LIVRES
www.renov-livres.fr

BP 30116 329 rue Pasteur 54715 Ludres Cedex Tél. : 03 83 25 20 00 Fax : 03 83 25 28 00
info@renov-livres.fr

STOULS
www.stouls.fr

9 rue de l'Orme Saint Germain 91165 Champlan cedex Tél. : 01 69 10 10 70 Fax : 01 69 10 10 79
conservation@stouls.com

REPROGRAPHIE - NUMÉRISATION

ARKHENUM
www.arkhenum.com

BP 71 54 avenue Pasteur 33603 Pessac cedex Tél. : 06 11 18 02 68 Fax : 05 56 46 03 16
c.chabrier@arkhenum.com

JOUE
www.jouve.fr

11 bd de Sébastopol BP 2734 75027 Paris cedex 01 Tél. : 01 44 76 86 12 Fax : 01 44 76 86 10
contact@jouve.fr

KODAK PATHE
www.kodak.fr/docimaging

Document Imaging 26 rue Villot 75012 Paris Tél. : 01 40 01 35 19 Fax : 01 40 01 34 98
di-fr@kodak.com

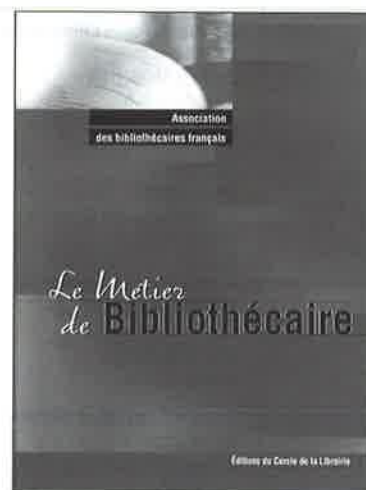
SEDECO
www.capmonetique.com

avenue Jean Monnet 37160 Descartes Tél. : 02 47 91 85 85 Fax : 02 47 91 85 84
sedeco@capmonetique.com

Le métier de bibliothécaire

Mise à jour du code des marchés publics

LE MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE, paru en septembre 2003, a fait l'objet d'une réimpression, occasion d'enlever un certain nombre d'erreurs, mais surtout de modifier l'encart consacré aux marchés publics (p. 344-346). En effet, depuis le 10 janvier 2004, le texte de Marc Fontana était caduc. Pour permettre à tous ceux qui ont acquis la première édition de mettre à jour leur information, l'éditeur a autorisé la publication du nouveau texte de Marc Fontana dans BIBLIOTHÈQUE(s) et sur le site Internet de l'ABF.



Les achats des bibliothèques s'inscrivent dans le cadre réglementaire de la commande publique auquel sont soumises les collectivités dont elles dépendent (ville, conseil général, région, État). Acheter, pour une collectivité publique, c'est obligatoirement appliquer le code des marchés publics, car tous les achats sont des marchés – même les achats effectués selon une procédure non formalisée –, c'est à dire des « contrats conclus à titre onéreux avec des personnes publiques ou privées » pour l'exécution de travaux ou la fourniture de biens ou de services. Cette réglementation est fondée sur les principes d'efficacité, de moralité et d'équité (libre et égal accès des opérateurs économiques à la commande publique). Si les marchés sont rigoureusement organisés et contrôlés, c'est pour garantir le bon usage des deniers publics et prévenir toute collusion avec les entrepreneurs et fournisseurs ; pour maîtriser, par le biais de procédures légales et réglementaires, les conséquences

économiques et financières de la commande publique ; pour obtenir une plus grande transparence dans leur attribution. Un nouveau code des marchés publics est entré en vigueur le 10 janvier 2004 (décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004). En application de ce nouveau code, l'acheteur public doit être en mesure de choisir une procédure d'achat – dont il peut dans certains cas être amené à établir lui-même les modalités – basée à la fois sur des besoins préalablement définis et sur une acceptation des réalités et pratiques commerciales (connaissance du marché, anticipation, négociation, recherche du meilleur rapport qualité/prix). Les deux termes de la dénomination d'« acheteur public » rassemblent clairement ces responsabilités qui vont bien au-delà de la simple application de règles administratives. Cette démarche, qui consiste d'abord à définir ses besoins (c'est-à-dire le contenu et la valeur de ses futures commandes), oblige, pour les marchés de fournitures et

de services¹, à centraliser les achats de la collectivité, à les répartir et les regrouper selon la notion d'homogénéité. Pour regrouper ces achats, on peut établir une classification propre ou bien s'appuyer sur une nomenclature, par exemple celle qui est annexée à l'arrêté du 13 décembre 2001, mais cela n'a aucun caractère d'obligation.

Dans le cas d'une bibliothèque, notamment pour l'acquisition de documentation (livres, périodiques et documents sur autres supports), on ne considère pas seulement la nature et le montant de ses besoins propres pour le calcul qui permettra de choisir une procédure formalisée ou non ; les besoins doivent être pris en compte au niveau de la personne publique, représentée par la personne responsable du marché, dont elle dépend.

Trois procédures sont applicables, après que la nature et l'étendue des

besoins à satisfaire ont été précisément définies et évaluées :

- *Le marché passé selon une procédure adaptée* lorsque le seuil des 150 000 € HT pour l'État et des 230 000 € HT pour les collectivités territoriales n'est pas dépassé. Ce marché est passé selon des modalités de publicité et de mise en concurrence déterminées par la personne responsable du marché en fonction de son objet et de ses caractéristiques.
- *L'appel d'offres*, lorsque le seuil des 150 000 € HT pour l'État et des 230 000 € HT pour les collectivités territoriales est dépassé. La personne publique choisit l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats dans le règlement de la consultation ou dans l'avis d'appel public à la

1. Les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre ne sont pas abordés dans cette présentation.

concurrence. Ces critères peuvent concerner non seulement le prix des prestations mais également la valeur technique, le délai d'exécution, les qualités esthétiques et fonctionnelles, le service après-vente et l'assistance technique... Dans le cas par exemple de la fourniture de documents pour les bibliothèques, on pourra prendre en compte le suivi des commandes, la spécialisation dans un domaine particulier de la production éditoriale, la fourniture d'information bibliographique, etc. L'appel d'offres peut être « ouvert » (tout candidat peut remettre une offre) ou « restreint » (seuls peuvent remettre des offres les candidats qui y ont été autorisés après sélection par la commission d'appel d'offres).

- *Le marché négocié* dans certaines cas spécifiques, notamment d'appel d'offres infructueux, de marché complémentaire ou de marché qui ne peut être confié qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques, artistiques ou tenant à la protection de droits d'exclusivité. Selon le cas, ce type de marché est passé avec ou sans publicité préalable, avec ou sans mise en concurrence.

Cependant, une quatrième procédure, *le dialogue compétitif*, réservée aux marchés les plus complexes, peut être utilisée lorsque la personne publique n'est pas en mesure d'établir le montage technique, juridique, financier d'un projet (par exemple pour l'achat de solutions informatiques) ; cette procédure s'apparente à un

appel d'offres restreint assorti d'une phase de négociation.

Dans le cas d'un marché réparti en lots, il est possible de conclure les lots inférieurs à 80 000 € HT sur la base d'une procédure adaptée (à condition que l'ensemble de ces lots ne dépasse pas 20 % du montant global du marché). Le recours à un autre prestataire que le titulaire du marché est admis pour les besoins occasionnels de faible montant, s'ils ne dépassent pas 1 % du montant total du marché ni la somme de 10 000 € HT.

Les organes de l'achat public sont la « commission d'appel d'offres » (CAO) et la « personne responsable du marché » (PRM), personne habilitée à signer le marché au nom de la personne publique et chargée de mettre en œuvre les procédures de passation et d'attribution. La commission d'appel d'offres, dont les membres sont désignés par l'autorité de tutelle, peut s'adjoindre le comptable public, un représentant de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ainsi que des personnalités désignées en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres. Elle procède, selon le marché, à l'examen des candidatures, des offres et au choix de l'attributaire (appel d'offres), ou bien elle est consultée pour émettre un avis motivé (marché négocié).

Les marchés passés après mise en concurrence font l'objet d'un dossier de consultation adressé aux

candidats. Il comporte le règlement de la consultation ainsi que les documents constitutifs du marché, qui sont les cahiers des charges et l'acte d'engagement :

- *L'acte d'engagement* est la pièce signée par un candidat à un marché public dans laquelle il présente son offre et adhère au cahier des charges.
- *Les cahiers des charges* déterminent les conditions dans lesquelles les marchés sont exécutés. Ils comprennent des documents généraux adaptés à tous les marchés d'une même catégorie : cahier des clauses techniques générales (CCAG) et cahier des clauses administratives générales (CCTG) ; des documents particuliers propres à chaque marché : cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Les documents constitutifs du marché ne sont pas formalisés pour la procédure adaptée, mais néanmoins la signature d'un contrat s'impose dans ce cas.

La passation des marchés est soumise à l'obligation de publicité. En dessous du seuil de 90 000 € HT, le choix du support de publicité est laissé à l'appréciation de l'acheteur, mais il n'est pas nécessaire de recourir à une publication pour les marchés de très faible montant.

Les besoins de fournitures ou de services d'un montant compris entre 90 000 € HT et 150 000 € HT pour l'État ou 230 000 € HT pour les collectivités territoriales nécessitent la publication d'un « avis d'appel public à la concurrence » dans le *Bulletin officiel des annonces des marchés publics* (BOAMP) ou dans une publication habilitée à recevoir des annonces légales, qu'il s'agisse d'un appel d'offres ou d'un marché négocié avec mise en concurrence. Cette obligation de publication est étendue au *Journal officiel de l'Union européenne* (JOUE) au-dessus des seuils de 150 000 € HT pour l'État ou 230 000 € HT pour les collectivités territoriales. Après la notification du marché au titulaire, un « avis d'attribution » doit être publié dans les mêmes conditions que l'avis d'appel public à la concurrence.

Il convient de considérer l'incidence, sur l'économie des marchés de livres, de la loi du 18 juin 2003 relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs, car elle prévoit le plafonnement des remises consenties par les fournisseurs à 9 % du prix public. Cette limite mérite d'être spécifiée dans les cahiers des charges.

Marc FONTANA

POUR EN SAVOIR PLUS

- <http://www.finances.gouv.fr/minefi/publique/publique4/index.htm> et <http://colloc.minefi.gouv.fr>
- <http://cpu.fr>, <http://www.achatpublic.com>
- <http://territorial.fr>, <http://www.lagazettedescommunes.com>

La chronique d'Oxor

De retour de Naplouse et de Jérusalem

Nous avons laissé Marc Roger sur l'île de Thassos. Depuis, il a traversé la Turquie, la Syrie (le passage des frontières fut le théâtre de longues négociations), le Liban (lieu de rencontres inoubliables). Nous le retrouvons en Israël, non sans émotion. À l'heure où vous lirez ces lignes, il aura accompli les trois quarts de son voyage sur les chemins d'Oxor et séjournera quelque part en Afrique du Nord.

Je tentai l'aventure, et il m'arriva ce qui arrive à quiconque marche sur l'objet de sa frayeur : le fantôme s'évanouit. Je fis le tour de la Méditerranée sans accidents graves... (Chateaubriand. Préface à son récit L'Itinéraire de Paris à Jérusalem).

Dois-je vraiment y aller ou bien... Si j'y vais, dois-je le faire en famille ou tout seul ?

L'air faussement détaché : « Attendons de voir l'actualité ! Demain, qui sait peut-être que... » Et de valse hésiter ainsi, depuis trois ans que je prépare ce voyage. Mais *in fine*, j'y suis, il fallait que j'y aille, car rien n'aurait davantage manqué à l'idée que je me fais de ces chemins d'Oxor, si j'avais refusé d'honorer les lectures programmées sur cette terre ô combien disputée ! M'y voici donc, dans les bourrasques de vent chaud qui coulent sur la ville sainte en provenance du désert de Judée.

Y a-t-il matière à s'inquiéter pour soi quand on voyage dans une ville soi-disant aussi sainte ? Quand l'autobus qui vous dépasse à un carrefour à tout instant peut exploser, broyant d'un coup de martyr aux yeux des uns, aux yeux des autres d'un acte affreux de terrorisme, broyant une quarantaine de vies en repréailles à celle du cheikh Yassine, ou celle du chef numéro deux Abdelaziz Al-Rantissi labellisé Hamas, toutes deux assassinées sous l'expertise israélienne ?... Y a-t-il vraiment matière ?...

Voilà une prise de position très claire dans son vocabulaire. Vous avez vu, il a écrit « assassinées » ! Cela ne fait aucun doute, s'il n'est pas propalestinien, il est au moins antisioniste, voire même antisémite. D'une pierre trois coups, allez !

Si s'indigner de voir des bulldozers couper toutes les routes d'accès aux villages de la Cisjordanie, de voir le cœur actif de la ville de Naplouse détruit boutique après boutique, son alimentation en eau de source réduite à quelques pompes, tout autre puits bouché ou interdit, de voir une stèle parmi tant d'autres, à la mémoire d'une famille de neuf personnes écrasée sous un char dans les murs de sa propre maison, de voir à chaque check-point des ouvriers, des femmes en courses, des vieux et des enfants en route vers le plus proche dispensaire, en longues files d'attente, soumis sous le cagna au bon vouloir des militaires en place, si s'indigner de voir tout cela, c'est être anti-israélien, alors « je » suis anti-israélien.

Pour le peu que j'ai vu, entendu ou appris et qu'ici je déforme.

Si s'indigner de voir ces « autres » fous de Dieu se tromper de cible, en se faisant péter la tronche au milieu de civils innocents, faute de mieux, de dialogue, faute de tout, alors qu'il y a du personnel militaire fait pour cela – mais la guerre est-elle juste une affaire de fonctionnaires patentés ? –, de voir une équipe de cinéma interrompue dans son

travail et son réalisateur natif de la vallée menacé sur les lieux mêmes du tournage par l'un des groupes armés de résistance n'agréant pas le contenu du scénario, comme par hasard le groupe armé juste un peu plus mafieux que les autres, si s'indigner de voir tout cela, c'est être antipalestinien, alors « je » suis antipalestinien.

Pour le peu que j'ai vu, entendu ou appris, et qu'ici je déforme.

Suffirait-il pour être quitte de renvoyer dos à dos ces ennemis de toujours ? Et pour se payer une bonne conscience, de crier : « Arrêtez vos conneries ! À bas la guerre et vive la paix ! » ? Non, car les gens d'ici en veulent bien plus, exigent de vous que vous preniez parti, non pas pour des idées que l'on pourrait aisément défendre autour d'un verre ou d'une tétine de narghilé, mais pour clairement vous exposer : êtes-vous pour ou contre la cause qui nous anime ? Évidemment ce sont des mots qui foutent la trouille...

Ne pourrais-je m'épargner ce débat, moi qui ne viens que pour faire la lecture ? Ma naïveté de pacifiste ne désarmera donc jamais ! Car le bonheur saura passer sur la petite ville de Bet Shemesh entre Jérusalem et Tel-Aviv, puis sur Naplouse, le lendemain, à peine 100 kilomètres au nord. Deux bonheurs de lecture quelque peu décalés dans le temps et l'espace, mais qu'il me plaît de rapprocher par l'écriture...

Le premier de ces bonheurs a lieu chez un particulier qui s'occupe d'une association d'aide aux enfants et aux familles en perte de vitesse sociale. Il a envoyé un message électronique à la communauté francophone de la ville et voilà une trentaine de gamins de six mois à 15 ans qui s'installent dans son salon-cuisine, accompagnés de leurs mamans en tenue traditionnelle.

Jugeant qu'une traduction en hébreu aiderait à la compréhension des moins

francophones, je fais appel à la bonne volonté d'une adulte pour l'histoire de *Mon chou* de Bernard Friot.

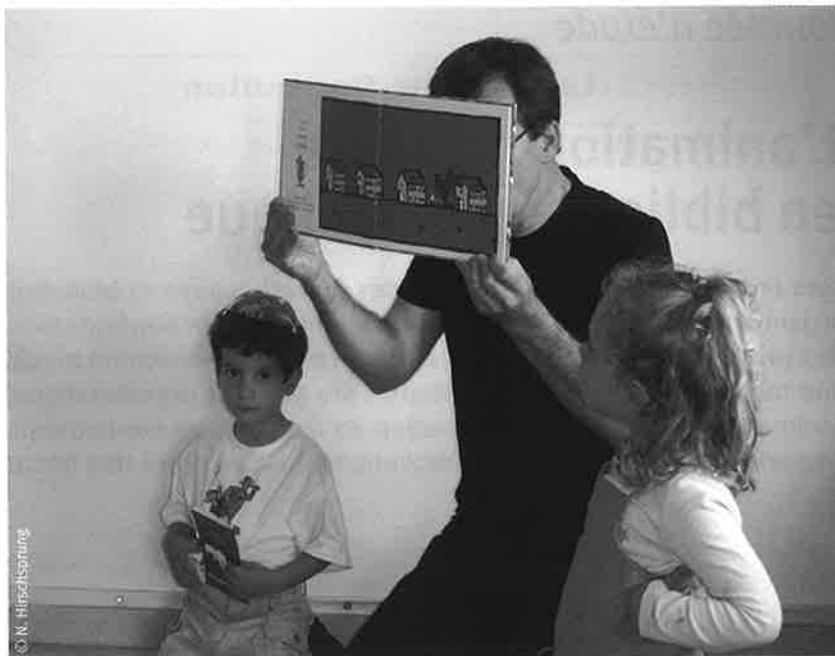
Bien pratique, cette histoire du petit Michat qui ne supporte pas que sa mère l'appelle « mon chou » ! Je l'introduis toujours d'une très courte enquête auprès de mes spectateurs, afin de savoir comment les papas et les mamans des pays que je traverse sur-nomment leurs enfants.

C'est amusant de constater que les familles de cette région du monde usent très peu de nos anthropomorphismes – ma puce, mon biquet, mon lapin, et tout le bestiaire que l'on connaît – pour faire plus facilement appel à des organes de valeur tels que mon cœur, mes yeux, et le plus cher de tous, ma vie !

Quand je confesse qu'il nous arrive à nous, en France, d'appeler nos enfants « mon chou », vous voyez le légume ? Grand éclat de rire dans la salle, ah ces Français, ce qu'ils sont drôles ! Je précise que l'auteur va jouer avec les sonorités du nom de famille « Michat » et du légume « mon chou ». « Michat-mon chou, mon chou... ». Lorsque tout le monde a pigé, j'invite mon complice-interprète à me rejoindre, j'ouvre le livre sous ses yeux et je commence la lecture.

À ma droite, cette fois-ci, une maman toute mignonne, ses cheveux joliment enserrés dans un fichu de couleur crème, à l'inverse de beaucoup de leurs coiffures souvent moches (bérets et chapeaux vase-de-nuit tirés sans grâce jusqu'au milieu du front). Elle se joint à moi, gardant sa petite dernière dans les bras. La gamine n'a guère plus de six mois et ne sait plus où donner ni des yeux ni de la tête, entre sa mère et moi, entre le français et l'hébreu, qui lui donnent aux oreilles une jubilation si manifeste qu'elle en rit d'un bout à l'autre de l'histoire.

Le lendemain, c'est un peu la panique... À Naplouse, rares sont ceux qui pratiquent le français et le matin j'ai eu droit à une traduction redoutable, sans magie, sans ce petit je-ne-sais-quoi qui propulse la lecture au-delà des nuages. La prof m'a plombé le chou de Bernard Friot d'une manière indigeste. La directrice du Centre culturel français s'in-



Lecture à Bet Shemesh.

quiète pour la séance du soir, car celle-ci est supposée s'adresser aux étudiants et aux adultes, et elle voit mal mon répertoire d'albums les séduire et encore moins mon choix de nouvelles d'un niveau de langage trop élevé embarquer l'auditoire. Elle parvient non-obstant à débaucher Bilal, le délicieux Bilal, chef du département de français de l'université de Naplouse, qui, grâce à sa capacité à passer d'une langue à l'autre, va péter le box-office de la salle. Les 40 spectateurs s'installent, pas mal d'hommes pour une fois. Je remets à chacun son passeport. Peu à peu, les esprits s'embarquent vers Oxor. La lecture du texte de Choukri, *Les enfants ne sont pas toujours fous*, bat presque son plein d'une manière tout à fait ordinaire, lorsque Marianne, mon hôtesse, prend cette heureuse initiative de faire entrer cinq jeunes footballeurs qui jouent dans la rue, et dont le plus âgé, le ballon sous le bras, accroché à la grille de l'entrée, regarde intrigué ce qui peut se tramer là. Sans se faire prier, ils se joignent à nous. Je les fais venir au premier rang, et curieusement, le fait qu'ils ne comprennent pas un mot de français transfigure la rencontre, décomplexant d'un coup l'assistance qui n'hésite plus à afficher ses lacunes. C'est, durant une heure, un

joyeux brouhaha dans lequel mon complice et moi-même avons parfois bien du mal à faire entendre le français et l'arabe de nos versions soit-disant officielles, noyées dans les propositions individuelles et collectives de mots, de phrases que chacun veut prouver qu'il maîtrise.

Est-ce un rêve de penser pour demain à l'arabe, au français, à l'hébreu, aux trois langues mêlées pour une autre lecture sur les ruines d'un mur qui s'élève et sépare actuellement mes petits spectateurs ? Si je suis fou, les enfants, eux, ne le sont pas toujours...

À la fin de mes séances, c'est devenu un rituel : « Pour conclure, messieurs-dames, un poème, une nouvelle, ou... un album ? » Dans l'oreille médusée de Marianne et la mienne à chaque fois goguenarde, on entend le public, d'un seul homme : « Un album ! Un album ! »

Merci à tous et bon voyage...

Marc ROGER
Lecteur marcheur

www.oxor.net
La Voie des Livres
tél. : 01 43 48 79 55

Journée d'étude

Languedoc-Roussillon

L'animation musicale en bibliothèque publique

Lors des 4^{es} rencontres nationales des discothécaires et bibliothécaires, organisées en mars par l'Acim (Association pour la coopération des professionnels de la documentation et de l'information musicales), une table ronde a permis de débattre sur un sujet problématique : l'animation musicale et l'organisation de concerts en médiathèque. Disparité des pratiques et des moyens étaient au cœur des débats.



Rencontre musicale à la médiathèque Jules-Verne, Saint-Jean-de-Védas (34).

A Grenoble, le réseau des espaces musique en médiathèque est très développé. Il en existe huit, répartis dans les différents quartiers de la ville. Les médiathèques s'associent aux festivals (les Rocktambules, les 38^{es} Rugissants...), elles proposent des bibliodiscographies, également accessibles en ligne. Pourtant, elles ne sont pas autorisées à organiser des concerts, les élus estimant qu'il existe des lieux dédiés à cette activité et que le réseau de lecture publique n'a pas à les concurrencer. Le budget annuel d'animation de la

médiathèque centre-ville de Grenoble est donc limité à 1 250 euros. Le seul concert autorisé a lieu le jour de la Fête de la musique. La médiathèque, qui a la volonté de diffuser des musiques savantes en contrepoids de l'offre générale disponible dans les rues, loue ce jour-là un piano et propose des prestations de jeunes musiciens. Christian Massault l'a rappelé : les concerts n'entrent pas dans le cadre des missions des médiathèques, les élus n'ayant pas formulé cette demande. Il n'y a donc pas de cahier des charges, ni de moyens alloués. De plus,

comme l'a souligné Arsène Ott, organiser un concert exige un certain niveau de prestation technique que les médiathèques ne sont pas toujours à même de fournir. Il est souvent plus souhaitable d'engager des partenariats que de chercher à se placer sur le terrain des diffuseurs de spectacles. C'est pourquoi Dominique Fourcade a tenu à préciser que la première animation

consistait d'abord à offrir une écoute libre sur place.

À Béziers, l'animation musicale est une activité culturelle à part entière qui rentre dans le cadre d'une politique culturelle. La médiathèque se définit comme le lieu d'expression des artistes locaux. Les animations musicales sont programmées chaque année par la ville : concerts-conférences, concerts accompagnant les animations livres, elles sont assorties de l'édition d'une discographie. Chaque trimestre, la médiathèque fait aussi paraître une liste de nouveautés et de coups de cœur. Dans l'auditorium, un piano est en permanence à la disposition du public. C'est là aussi qu'ont lieu les auditions du conservatoire et de l'école de musique : les élèves proposent des concerts aux enfants de la médiathèque, un professeur de violon dispense une initiation. Rencontres, concerts et autres boeufs de jazz s'y déroulent

Les 4^{es} rencontres nationales des discothécaires et bibliothécaires

L'objectif de ces rencontres est de réunir les professionnels des bibliothèques publiques, spécialisées, des centres de documentation musicale et des bibliothèques de conservatoires de musique, pour provoquer des réflexions et des échanges sur des thèmes concernant la gestion, l'exploitation et la mise en valeur des collections de documents musicaux.

Du 15 au 16 mars 2004, les participants ont pu assister à un concert-conférence sur les musiques méditerranéennes par le groupe Une Anche passe, débattre sur l'évolution des structures associatives (lire l'encadré sur l'Acim) et des chantiers en cours : politique documentaire, classification, formation, musique en ligne.

Ces journées étaient organisées en coopération avec l'ABF-Languedoc-Roussillon, la C2LR (agence de coopération pour le livre en Languedoc-Roussillon) et le forum des discothécaires.fr.

régulièrement. Ces animations remportent un grand succès auprès du public, d'autant plus qu'elles sont gratuites. Elles sont parfois une première pour certains qui ne vont jamais au concert (constatation confirmée dans le rapport sur les pratiques culturelles des Français¹). Dans les annexes, elles permettent un brassage des publics.

> Le concert apporte une plus-value

À n'en pas douter, la programmation de concerts en médiathèque comporte une plus-value, l'artiste ne se contentant pas de jouer, mais créant un véritable échange avec le public. Le débat qui s'est engagé dans la salle a confirmé qu'animation et action culturelle se situaient dans une logique d'offre. Encore faut-il s'interroger sur la finalité d'une animation : s'inscrit-elle dans le cadre d'une diffusion ou d'une découverte ? On constate une différence notable entre une animation de commande (pour le prestige) et la volonté de mise en valeur d'un fonds.

La gratuité est un facteur essentiel d'accessibilité au fonds musical. La politique tarifaire semble aussi importante qu'une bonne politique d'animation. Une baisse de la fréquentation de la discothèque de Béziers, stable jusqu'en 2003, a été constatée cette année. Il a suffi de diminuer les nouveaux tarifs (7,80 € / 20 € extérieurs, gratuité

pour les moins de 25 ans), pour enregistrer une hausse massive des adhésions.

Autre constat : les bibliothécaires auraient tendance à constituer des fonds qui leur ressemblent et à organiser des animations qui attirent un public semblable au fonds. Il serait donc intéressant de confronter la politique documentaire à la politique d'animation. Nicolas Blondeau a également souligné que l'interdisciplinarité était nécessaire à l'élaboration d'une animation. Adopter une démarche transversale, en faisant travailler les différents services d'un établissement autour d'une thématique commune,

permet de donner force et cohérence à un projet, et d'éclairer les liens entre, par exemple, musique, littérature et cinéma.

Les prochains efforts des organisateurs devraient désormais porter sur la mise en place des outils d'évaluation qualitative (hormis le simple comptage du public présent), afin de considérer l'impact d'une animation sur le long terme, d'identifier les publics touchés, d'évaluer l'impact des animations sur les prêts, ce qui permettrait peut-être de pérenniser les actions, et d'arriver à les missionner par la tutelle. Pour les BDP, l'animation peut constituer un outil de communication auprès du public, du réseau

et des acteurs politiques.

Ces échanges denses mais trop courts n'ont pas permis de dégager de véritables pistes. Aussi a-t-il été proposé de prolonger les réflexions amorcées sur une liste restreinte du site discothecaires.fr, lors des prochaines rencontres régionales organisées par l'association VDL (Vidéothécaires-discothécaires lyonnais²) le 29 novembre prochain, à Rillieux-la-Pape (69).

Thierry BOKHOBZA

2. VDL met en relation les vidéothécaires et les discothécaires de la région Rhône-Alpes. L'association propose les tournées VDL (des artistes locaux en concert dans les médiathèques), des expositions, ainsi qu'un fichier-ressource d'intervenants musicaux.

Quel avenir pour l'Acim ?

L'Association pour la coopération des professionnels de la documentation et de l'information musicales (Acim) est créée en 1989 afin de promouvoir et de diffuser la documentation musicale dans les bibliothèques et les institutions publiques. Cet objectif est atteint par le biais du mensuel *Écouter Voir*, qui propose des articles d'actualité et une sélection discographique, très utiles à la profession. La publication s'éteint en 2003 avec l'arrêt progressif des subventions accordées par la Ville de Paris et le ministère de la Culture.

Michel Sineux, rédacteur en chef et Christian Massault, directeur de la publication, s'interrogent désormais sur la création de nouveaux outils d'information. La stabilité des abonnements à *Écouter Voir* laisse penser que l'Acim revêt un aspect identitaire pour les discothécaires, d'où la nécessité de pérenniser les instances visibles de défense de la musique en bibliothèque. L'association cherche une nouvelle formule sans pour autant doubler celles déjà existantes, comme le site discothecaires.fr ou d'autres partenaires. Elle a d'ores et déjà modifié ses statuts et a créé un portail, www.acim.asso.fr. Un nouveau conseil d'administration a été mandaté jusqu'aux prochaines rencontres en 2005, qui donneront lieu à un bilan devant permettre de décider de la continuation ou de la dissolution de l'association. Pour l'heure, l'Acim propose aux anciens abonnés de devenir adhérents de l'association pour bénéficier de services supplémentaires (espaces réservés sur Internet, journées de formation, participation active à la vie de l'association). Le nouveau conseil d'administration, réuni le 14 juin à Lyon, communiquera avant l'automne à l'ensemble des adhérents et des anciens abonnés les décisions prises et les prochaines échéances.



1. Donnat Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français*, La Documentation française, 1998, 359 p.

Colloque

Les manuscrits littéraires du xx^e siècle sortent de l'ombre

L'œuvre imprimée est la dernière étape d'un texte, qui comporte bien d'autres strates. Longtemps, c'est ce dernier état qui a été valorisé. Pourtant, les études montrent combien le manuscrit est riche d'enseignements. Un colloque, organisé en avril par Martine Sagaert, professeur de littérature du xx^e siècle à l'université Michel-de-Montaigne à Bordeaux, a permis de vérifier l'importance du manuscrit littéraire du xx^e siècle, dont l'étude est confortée par de nouvelles techniques.



Martine Sagaert

Le plus souvent, on ne connaît d'une œuvre que sa forme imprimée, le dernier état du texte revu et corrigé par l'auteur. On ne sait rien des phases antérieures. On aimerait pourtant savoir d'où vient le livre, comment naît l'œuvre. Si l'écrivain est encore vivant, on peut être tenté de lui poser la question et l'auteur tenté de répondre par un nouveau livre... Pour à son tour constater comme Christiane Rochefort : « C'est bizarre l'écriture ». Pour aller plus avant, il faut délaissier les départements des imprimés des bibliothèques et gagner les conservatoires des manuscrits.

Le colloque, organisé le 8 avril¹ par l'IUT des Métiers du livre de l'université de Bordeaux-III avec la

collaboration d'étudiantes d'année spéciale et avec la complicité d'Hélène de Bellaigue, conservateur en chef au département du patrimoine de la BM², a donné au public l'occasion d'explorer le vaste domaine des manuscrits littéraires du xx^e siècle. Professionnels des bibliothèques et chercheurs ont interrogé les manuscrits d'écrivains comme objets matériels et lieux de mémoire de l'œuvre en gestation, selon trois angles d'approche, archivistique, codicologique et génétique.

> Des manuscrits partout en France

Marie-Odile Germain, conservateur en chef au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (BNF), a lié l'émergence du manuscrit

moderne, devenu objet de considération et de conservation, à la révolution intellectuelle, liée notamment au courant romantique, qui a construit notre modernité, marquée par le développement d'une idéologie du sujet et la valorisation de l'originalité littéraire. Elle a rappelé le geste fondateur de Victor Hugo qui, en léguant en 1881 tous ses papiers à la BNF, obligea l'institution à créer, parallèlement au fonds de manuscrits anciens, de nouveaux fonds d'archives modernes et contemporaines, ce qui donna naissance au département des manuscrits modernes de la BNF.

Marie-Odile Germain a donné à voir quelques trésors conservés dans cette prestigieuse caverne d'Ali Baba qu'est la BNF. Albert Dichy, directeur littéraire de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (Imec) et spécialiste de l'œuvre de Jean Genet, a montré la spécificité de l'Imec (voir encadré), créé en

1988 à l'initiative de chercheurs et de professionnels de l'édition, qui rassemble des fonds d'archives consacrés aux différents acteurs de la vie littéraire, ce qui écarte tout classement en fonction du support.

Au hasard des dons, des legs ou des datations, les archives littéraires sont dispersées à travers la France : les manuscrits de Proust sont à la BNF, ceux de Gide à la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet – usant de son droit de préemption, la BNF a acquis le manuscrit des *Faux-monnayeurs*, qui, selon Alain Goulet, réserve bien des surprises... Les manuscrits de Christiane Rochefort sont à l'Imec, on trouve certains brouillons de Mauriac (*Génitrix*, *Le Désert de l'amour*) à la BM de Bordeaux. Les lieux de conservation de manuscrits littéraires du xx^e siècle sont nombreux et il n'est pas toujours aisé de les repérer. Il existe des répertoires bibliographiques des lieux de conservations (voir le site *opaline* de la BNF). Les initiatives locales essaient ici et là, ainsi le projet de banque du savoir aquitain, présenté par Bernard Noël,

1. Depuis onze ans, le pôle des Métiers du livre de l'IUT Michel-de-Montaigne, dirigé par Jean-Pierre Vosgin, et la filière bibliothèques-médiathèques, dirigée par Marie Dinclaux, organisent une journée professionnelle. Les actes de ces journées « Profession bibliothécaires » sont publiés aux Presses Universitaires de Bordeaux.

2. Le jeudi 8 avril 2004, Hélène de Bellaigue a fait une visite commentée de l'exposition qu'elle a organisée à la BM de Bordeaux sur « Génération perdue et génération de la Seconde Guerre mondiale » (manuscrits et œuvres originales).

L'Imec, mémoire du livre contemporain

Créé en 1988, l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (Imec) accueille les archives des principales figures littéraires et culturelles du XX^e siècle. L'impressionnante croissance de son fonds l'amène à s'installer cette année à l'Abbaye d'Ardenne, sur la commune de Saint-Germain-La-Blanche-Herbe, à quelques kilomètres de Caen. Ce déplacement, l'une des plus importantes délocalisations culturelles jamais tentées en France, est rendu possible grâce au soutien de l'État et de la région. Les chercheurs pourront ainsi travailler durant de courts séjours sur les archives abritées dans un site superbe, propice à la réflexion et à l'écriture.

(Source : *Livre/échange*, n° 25, fév. 2004)

directeur de l'Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine (Arpel), qui concerne aussi les manuscrits. Malheureusement, de nombreuses enquêtes se font de manière empirique et c'est au hasard des rencontres que l'on repère de nouveaux conservatoires. Agnès Vatican, conservateur aux Archives municipales de Bordeaux, a révélé la présence dans ses collections des manuscrits littéraires de Jean Balde³ et de la correspondance de Georges Le Cardonnel⁴. Le public a pu aussi découvrir, grâce à Philippe Lejeune, que la médiathèque d'Ambérieu-en-Bugey, dans l'Ain, dispose depuis 1992 d'un fonds de manuscrits autobiographiques unique en France.

> Un accès facilité

Grâce au précieux travail des professionnels des bibliothèques, qui inventorient, trient et

classent, qui reproduisent les pièces les plus précieuses et les plus fragiles, qui rédigent des catalogues et établissent des bases de données, les chercheurs ont à leur disposition une manne documentaire, qu'à leur tour ils explorent. Lorsqu'ils ont des énigmes à résoudre, conservateurs et chercheurs peuvent s'adresser à Claire Bustarret, ingénieure de recherches à l'Institut des textes et manuscrits modernes (Item, CNRS/ENS), spécialiste en codicologie. Cette technique scientifique d'analyse des papiers et des encres peut en effet leur donner de précieux indices pour dater, classer ou même identifier les documents problématiques.

Depuis les années 1970, à la suite de Louis Hay, des chercheurs en critique génétique passent au crible les manuscrits d'écrivains, en analysant le support matériel, espace d'inscription et lieu de mémoire des œuvres⁵. Non seulement ils interrogent les traces, mais ils mettent en lumière la création en train de naître, avec ses avancées, ses blocages et ses repentirs.

Catherine Viollet, chargée de recherches à l'Item et

responsable de l'équipe genèse et autobiographie, a exposé son travail en cours sur la genèse atypique d'un ouvrage peu connu de Christiane Rochefort (1917-1998), *Ma vie revue et corrigée par l'auteur* (1978). Pour ma part, j'ai commenté deux feuillets de *C'est bizarre l'écriture* (1970), dans lequel Rochefort délivre d'authentiques informations sur la genèse de son roman *Printemps au parking* (1969), et j'ai livré quelques résultats concernant la genèse de *La Porte du fond*, avec les manuscrits permettant de mettre au jour l'archéologie du roman.

Philippe Lejeune, maître de conférences à l'université de Paris-Nord, spécialiste des écritures de soi, et Catherine Bogaert, membre de l'Association pour l'autobiographie, ont présenté l'ouvrage qu'ils ont conçu et réalisé ensemble sur *Un journal à soi. Histoire d'une pratique* (Éditions Textuel, 2003). Parmi les quelque 200 manuscrits qu'ils ont collectés, les noms des auteurs les plus glorieux voisinent, pour le meilleur, avec ceux de jeunes filles inconnues.

Alain Goulet, professeur émérite à l'université de

Caen, a proposé une visite guidée du cédérom qu'il a consacré à l'édition génétique des *Caves du Vatican* d'André Gide⁶. Grâce à ses recherches, on a accès à l'essentiel du dossier génétique (ensemble de notes, brouillons et manuscrits), mais aussi à des dossiers annexes et complémentaires concernant la préhistoire, l'histoire et la réception de l'œuvre. Le cédérom permet de mettre en regard la transcription linéarisée et le fac-similé de n'importe quel document de genèse et d'explorer à sa guise les diverses strates de l'œuvre. L'outil informatique autorise désormais la visualisation des manuscrits avec une belle qualité de reproduction. Ce qui était autrefois un domaine réservé aux érudits devient un espace ouvert à tous. Demain, chacun pourra entrer librement dans la fabrique de l'œuvre et bénéficier de l'extraordinaire enseignement que l'on puise dans l'étude des manuscrits d'écrivains.

Martine SAGAERT

5. L'ouvrage de référence en la matière est celui d'Almuth Grésillon : *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*, PUF, 1994.

6. Publié par l'université de Sheffield et Gallimard, 2001.



La machine à écrire de Christiane Rochefort. (Collection Rachel Mizrahi)

3. Jean Balde, de son vrai nom Jeanne Alleman (1885-1938) est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages qui, le plus souvent, ont pour cadre l'Aquitaine. Elle reçut le grand prix du roman de l'Académie française pour *Reine d'Arbieux* (1928).

4. Le critique littéraire George Le Cardonnel est connu pour son ouvrage *La Littérature contemporaine* (1905).

Une médiathèque-événement au Centre national de la danse



Centre national de la danse à Pantin.

Inauguré les 18 et 19 juin à Pantin, le Centre national de la danse (CND) est une institution inédite en Europe, au croisement de la culture chorégraphique, de la création, de la diffusion et de la pédagogie. Dans un étonnant bâtiment de béton qui lui sied à merveille, le Centre accueille aussi une médiathèque d'un nouveau genre.

On la voit depuis la rue, grâce à de grandes baies vitrées, mais il faut franchir l'accueil du Centre pour y accéder. La médiathèque est au rez-de-chaussée, il suffit de tourner à gauche. Une fois à l'intérieur, à babord, la rue Victor-Hugo, à tribord, le canal de l'Ourcq. En face, des rayonnages comme il n'en existe nulle part en France. Tous consacrés à la

danse et aux disciplines connexes, comme la santé ou les arts, en français ou en VO : 10 000 ouvrages sont en libre accès, mélangés à des vidéos, à des DVD, tous rangés selon un classement maison. La médiathèque est ouverte à tout public, qu'il s'agisse des écoles de la ville avec lesquels des partenariats sont en cours ou des danseurs en résidence, qui

ont parfois un rapport difficile au livre, ou des chercheurs internationaux. Tout a été conçu pour que chacun s'y sente à l'aise : de confortables chauffeuses signées Michelangelo Pistoletto permettent de lire la presse spécialisée. Tout a été pensé pour favoriser l'autonomie de chacun : quatre postes informatiques facilitent l'accès au catalogue, aux bases de

données multimédias et à Internet.

La médiathèque cumule les fonctions d'une bibliothèque spécialisée de recherche, d'une bibliothèque publique et d'une bibliothèque patrimoniale, et couvre les danses des XX et XXI^e siècles, laissant le champ de la danse classique à la bibliothèque-musée de l'Opéra. La collection s'est constituée à partir du fonds danse de la Cité de la musique, des fonds documentaires de l'ancien Théâtre contemporain de la danse et d'autres structures antérieures spécialisées, ainsi que des donations privées, dont celle de Gilberte Cournand (lire encadré), noyau de la collection.

Pour enrichir le fonds, une étude a été menée à l'échelle mondiale afin de dresser la liste principale des publications sur la danse. Plus de 450 000 euros répartis sur cinq ans ont permis d'acquérir des publications produites en France et à l'étranger depuis le début du XX^e siècle. À cela s'ajoute une collecte systématique des ensembles de photographies, d'affiches, d'archives, de manuscrits d'artistes et de littérature grise. Pour compléter les lacunes éditoriales, la médiathèque accueille des fonds documentaires ou d'archives représentatifs de l'activité de structures, de personnalités ou de collectionneurs liés à la danse. Ces documents sont très précieux pour témoigner et rendre compte d'un regard singulier, d'une action au service de la danse ou d'un travail créatif ou

intellectuel. Ils sont déjà à l'étroit dans la réserve où sont aussi stockés 10 000 ouvrages en attente de conditionnement.

Créer de nouveaux public

Laurent Sébillotte, responsable du département du développement de la culture chorégraphique dont dépend la médiathèque, parle avec ferveur de cette aventure commencée il y a cinq ans.

« Partis de rien, nous sommes sur le point de formaliser des partenariats avec la BNF, les archives de la danse de Cologne, la Maison de la danse de Lyon qui dispose d'une très importante vidéothèque nourrie des captations des spectacles depuis vingt-cinq ans. Nous cherchons à mettre en commun nos ressources, à développer des protocoles de numérisation. Nous produisons aussi nos propres ressources (avec l'enregistrement de spectacles, de *master class*)

immédiatement traitées pour être exploitables en salle de lecture. Il s'agit de DVD réalisés dans notre salle technique en sous-sol. La captation fait partie du développement de nos collections. »

Outre les 30 places assises et les 16 places de consultation audiovisuelle de la médiathèque, six petits box ont été aménagés en sous-sol, à côtés des futurs locaux de la cinémathèque de la danse, qui fait un gros travail de valorisation des archives de la danse. Les chercheurs pourront ainsi consulter des archives sur tous formats. Une salle de projection offre une capacité supplémentaire de visualisation de 28 places pour la médiathèque et les autres départements.

« Un des points clés consiste à favoriser les recherches et la place de la danse à l'université, précise Laurent Sébillotte. Seulement deux universités en France ont un département dédié à l'étude de la danse, à Nice et à Paris-VIII. Il y a donc peu de chercheurs et peu de postes

pour eux. En donnant de la visibilité à leurs travaux, nous inciterons peut-être d'autres institutions à les accueillir. On commence déjà à parler de la danse au passé et à écrire l'histoire de la danse contemporaine des années 1980. Notre département est aussi éditeur d'ouvrages et c'est un autre moyen de nourrir ou de renouveler les fonds documentaires disponibles en bibliothèque publique. Il est vital de multiplier les approches pour répondre à d'autres publics, et former ceux de demain. »

Le projet d'un centre national consacré à la danse, enfin reconnue comme un art majeur dans le dernier quart du XX^e siècle, remonte à 1992. Douze ans ont été nécessaires pour aboutir à la création d'un nouvel établissement public d'État. En 1998, le centre voit le jour juridiquement. Depuis mars il est installé dans l'immense paquebot de béton qui semble amarré au quai de l'Ourcq à Pantin (93). Ce bâtiment, conçu en 1972 par l'architecte Jacques Kalisz, un disciple du Corbusier, servit de cité administrative à la ville jusqu'aux années 1990. Après des réaménagements par Antoinette Robain et Claire Guieysse, un traitement thérapeutique du béton pour la façade extérieure, une réhabilitation intérieure pour répondre aux besoins du Centre, le bâtiment semble étonnamment adapté à ses nouvelles fonctions. Onze studios de danse, dont trois destinés à recevoir du public, sont répartis autour d'un puissant escalier central. Outre la

Fiche Technique

Médiathèque du Centre national de la danse

1, rue Victor-Hugo
93507 Pantin Cedex
Tel. : 01 41 83 27 27
Fax : 01 41 83 27 28
www.cnd.fr

Ouverture : mai 2004

Surface (espace public) : 450 m²

Budget d'acquisition :
450 000 € sur cinq ans

Personnel : 8 documentalistes

Horaires : 33 heures
hebdomadaires (en moyenne)

Collections :
• 20 000 livres en français et en VO
• 2 000 vidéos et DVD
• 400 périodiques vivants
• 10 000 photos
• 4 000 dossiers de compagnies classés par noms d'artistes
• 1 200 dossiers de lieux de diffusion ou d'enseignement

Tarifs d'inscription : gratuit

Architectes : Antoinette Robain
et Claire Guieysse

Informatique : Ex-Libris

Postes informatiques :
7 postes d'accès au catalogue, aux bases de données et à Internet
16 places de visionnage audiovisuel

Responsable :
Laurent Sébillotte

médiathèque, le Centre accueille une salle d'exposition, des salles de conférence, d'étude et de réunion, un pôle image. En tout, près de 7 000 m², où peuvent évoluer quotidiennement plus de 200 danseurs, artistes chorégraphes, enseignants et de nombreux publics. Dans son nouvel espace, le Centre peut développer et promouvoir la culture chorégraphique et la danse auprès du public et des professionnels.

Virginie KREMP



LA DONATION GILBERTE COUNAND

Libraire, galeriste et critique de danse, Gilberte Courmand est connue de tous les professionnels de la danse. Sa librairie-galerie, créée en 1951 place Dauphine à Paris, « une vraie fête de la danse », selon ses mots, fut le lieu de rendez-vous international des aficionados et des artistes. Son fonds couvrait l'ensemble des activi-

tés de danse depuis la guerre jusqu'à la fin des années 1980 et comprenait une très belle collection de périodiques du XX^e siècle, des revues spécialisées, de nombreux livres rares, dont 4 000 constituent le fonds de la médiathèque, ainsi que 10 000 photos et d'autres souvenirs soigneusement conservés. En hommage à cette donation, la salle de lecture de la médiathèque porte son nom.

Source : Catalogue de la donation Gilberte Courmand, CND, 2002.

Y a-t-il un(e) bibliothécaire dans la bibliothèque ?

Un architecte est un architecte. Et un bibliothécaire ? Agent ou conservateur ? Discothécaire ou médiateur ? Comment le définir ? Le titre correspond-il à la fonction ? Nous l'avons vu dans le numéro précédent avec l'article d'Anne Le Lay (n° 14, p. 54), la profession souffre d'un manque d'identité. François Lapèlerie s'interroge sur les raisons de cette invisibilité. Attention, humour grinçant.



François Lapèlerie travaille en bibliothèque universitaire depuis plus de trente ans. Aujourd'hui, il est chargé de la section Luminy (sciences, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de la bibliothèque de l'université de la Méditerranée (Aix-Marseille-II). Il a publié de nombreux articles dans les principales revues professionnelles françaises.

Qu'est-ce qui fait qu'on est bibliothécaire ? À quoi reconnaît-on un bibliothécaire ? Vieille question récurrente. La réponse est simple pour tous les métiers, sauf pour le nôtre. Faut-il en conclure qu'il n'y a pas d'essence du bibliothécaire ? Ce serait renoncer trop vite. Dans un article récent, Anne Kupiec refuse de renoncer et nous propose une solution¹. Elle saisit l'occasion pour faire un historique de la question en France. Au fil du temps et des conceptions, il appert que l'essence du bibliothécaire n'est pas aussi essentielle qu'on pourrait le penser. Thèses et antithèses se succèdent sans qu'apparaisse la moindre synthèse. Successivement s'opposent conservation et communication, élitisme et démocratisation, culture et technicité, savoir et gestion, supposés inconciliables, sans que la démonstration en soit faite ; pour finir par des typologies professionnelles, qui n'ont plus rien à voir avec une étude du « genre » bibliothécaire. D'où vient ce défaut de clarté, de lisibilité ou de visibilité ?

L'absence d'« identité » des bibliothécaires viendrait-elle du statut des bibliothèques qui manquerait lui aussi de ces qualités absentes chez le bibliothécaire ? Pour y remédier, Anne Kupiec propose sa solution : un nouvel « inves-

tissement intellectuel », qui « ferait du bibliothécaire un passeur qui sait de quoi il parle ». Le bibliothécaire est alors très intéressé, encore qu'il puisse tiquer à l'idée qu'on puisse implicitement l'accuser de ne pas savoir de quoi il parle, puisque ledit investissement est supposé en faire quelqu'un qui « sait » – preuve qu'il ne savait pas. De quoi s'agit-il ? De faire de la recherche. « Des bibliothécaires-chercheurs » ? Noble proposition, à l'appui de laquelle Anne Kupiec cite un article de Yolla Polity², qui utilise cette expression. Selon Anne Kupiec, cet auteur y constate la faible production des bibliothécaires français, et encore est-ce un euphémisme. Car, en pourcentage, cette production est infinitésimale, voire inexistante, dans la production internationale. Alors que, selon elle, l'« identité professionnelle » des conservateurs étrangers serait fondée sur leur activité de recherche, essentiellement dans les sciences de l'information et de la communication. Anne Kupiec propose aux bibliothécaires français de (re)trouver une identité professionnelle, une légitimité scientifique et une position satisfaisante dans la hiérarchie socioprofessionnelle grâce à la recherche et à la publication, à l'image de l'universitaire.

> Y a-t-il une science des bibliothèques ?

Que peut-on en penser ? On constate que la proposition concerne la recherche dans le seul domaine des sciences de l'information et de la communication. Cela suppose qu'il y aurait une science dans ces disciplines et qu'il n'y a pas de recherche dans le domaine de la bibliothéconomie ou des bibliothèques.

En effet, Anne Kupiec se garde d'ajouter la science des bibliothèques, comme cela se fait de façon courante dans les pays anglo-saxons, qu'elle donne en exemple, où l'on parle des LIS : *library and information sciences*. On en déduira que cette science n'existe pas ou bien qu'Anne Kupiec fait partie de ces gens – de bon sens – dont John M. Budd, professeur à la School of Information and Learning de l'université du Missouri, a pu dire : « Fréquemment [...] dans notre champ, quand le mot "théorie" est prononcé, les gens sont tentés de se saisir de leur revolver.³ »

Voyons la comparaison avec l'« étranger ». Cette apologie repose sur une vision idyllique de l'« étranger ». Pour prendre le cas des USA, il est vrai que dans certaines universités, les bibliothécaires ont obligation de publier, leurs publications étant prises en compte pour leur promotion. Et lorsqu'ils n'ont

1. Anne Kupiec : « Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 5-9.

2. Yolla Polity : « Les bibliothèques, objet de recherche universitaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 4, p. 64-70.

3. John M. Budd, « Reviews », *The Library Quarterly*, 2003, vol. 73, n° 2, p. 206.

pas obligation de publier, nombreux sont les bibliothécaires américains qui publient, parce que leurs écrits manifestent au moins leur intérêt professionnel. Or que constate-t-on ? Publication n'est pas synonyme de recherche. Les publications des bibliothécaires dans le strict domaine des sciences de l'information et de la communication sont en réalité peu nombreuses. Par exemple, moins de 10 % des auteurs de l'*Annual Review of Information Science* ou de *Scientometrics* sont bibliothécaires.

À l'inverse, dans la catégorie plus strictement bibliothéconomique, traitant de l'organisation, du fonctionnement, du financement, du personnel, les bibliothécaires américains publient à profusion. Trop même, les articles médiocres sont très nombreux. On publie pour dire qu'on publie, et on le fait dans des revues qui n'ont pas de comité de lecture, ou qui ne sont pas très regardantes sur la qualité. Cela devient caricatural. Prenons l'exemple de la gestion ou du management des bibliothèques. Depuis vingt-cinq ans environ, c'est un filon toujours prolifique pour les bibliothécaires américains. Avec quelques mois ou quelques années de décalage, ces articles reprennent les théories à la mode dans les revues de management et dans les entreprises, en les accommodant à la sauce bibliothéconomique. On a ainsi pu lire des élucubrations sur plus de 25 théories, allant du management « Z » au management « spaghetti » et de la hiérarchie à l'hétérarchie⁴. Les bibliothécaires ont atteint une réelle visibilité digne des Marx Brothers et on peut simplement espérer pour les personnels des bibliothèques que les auteurs de ces brillantes propositions ne sont pas passés à l'acte...

La part des bibliothécaires dans le domaine supposé scientifique n'est pas



Bibliothèque de Luminy.

significative et en aucun cas susceptible de leur donner une visibilité scientifique et une reconnaissance sociale. Cependant Anne Kupiec, sans le dire, tente de donner un sens et une illustration potentielle au titre catégoriel des « conservateurs », qui sont réputés être « personnels scientifiques » des bibliothèques. On peut en effet se demander ce que signifie ce qualificatif. Nombreux sont ceux qui posent ou se posent la question, universitaires, maires ou même conservateurs, sans jamais obtenir de réponse satisfaisante. Le conservateur est-il scientifique ? Fait-il du travail scientifique ? Il n'est pas jusqu'à l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) qui évoque la question dans un rapport récent⁵ : « En quoi le travail des conservateurs est-il scientifique... ? » sans donner plus de réponse ! À ce point, on peut se demander une fois de plus : qu'est-ce qu'un bibliothécaire, que fait-il, et existe-t-il seulement ?

Plus prosaïquement, cette référence à la science semble destinée à positionner noblement les conservateurs dans la hiérarchie des personnels des bibliothèques (personnels scientifique, technique, de service), sans que cela ait la moindre implication quant à la nature de leur travail.

Le même rapport de l'IGB évoque la synthèse idéale « rarement trouvée entre le « manager », l'administrateur, le chercheur, l'ingénieur et le technicien, entre l'expérience donnée par l'âge et le dynamisme symbolisé par la jeunesse ». Cette litanie de qualifications et de qualités est une nouvelle démonstration officielle de l'absence totale d'image unitaire du bibliothécaire. C'est un émiettement professionnel confus, avec au passage la même référence au « chercheur », remords intermittent mais tenace dans la profession.

> Faut-il publier ?

Pourquoi le bibliothécaire serait-il chercheur et publierait-il ? Il n'en est pas question dans le statut des conservateurs. Et ce ne sont donc en aucun cas des critères d'évaluation ou de promotion. Claudine Lieber, inspectrice générale des bibliothèques, reconnaît clairement les deux points⁶ : « Les conservateurs français ne sont pas soumis à l'obligation de publier. Si la recherche et les publications peuvent légitimement figurer dans les missions d'un corps scientifique, on sait bien que

4. L'hétérarchie est une nouvelle forme organisationnelle fondée sur « l'intelligence distribuée » et la mise en œuvre active de la diversité et de l'hétérogénéité propres à toute organisation humaine. Des structures collaboratives, une autorité « fluide », une « intelligence en essaim » et une certaine ambiguïté relationnelle sont censées donner une réponse adaptative à un monde en perpétuel changement.

5. Inspection générale des bibliothèques : Rapport 2002, p. 65.

6. Claudine Lieber, « Ah, vous écrivez ? Petite étude sur les publications des conservateurs d'État », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 4, p. 71-77.

ce type d'activité a normalement peu d'incidence sur l'obtention de promotion ou de postes convoités en cours de carrière. »

Cependant recherche et publication deviennent critères de choix des conservateurs généraux. Dans la circulaire officielle des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, un des critères retenus est « la notoriété scientifique à l'échelon national et international résultant des travaux de recherche et des publications »⁷. Il est donc normal, ce que constate la même inspectrice, que les conservateurs généraux soient plus nombreux à publier que les autres conservateurs (34 % du corps contre 16 %), ce qui ne préjuge pas de la qualité des publications, ni de leur quantité (il s'agit souvent d'un seul article). Il serait tout aussi normal de s'étonner que 66 % de ce corps n'ait pas publié...

La même inspectrice souhaitait cependant, *in fine*, que « tout ce travail intellectuel enrichisse le blason de la profession », un peu à la manière d'Anne Kupiec. C'est un enrichissement certes très intellectuel mais très désintéressé. On ne peut donc être surpris du peu d'ardeur des conservateurs à publier.

Pouvons-nous raisonnablement penser que publier, c'est vraiment ce que l'on attend d'eux ? Certainement pas. Cette constatation est le résultat d'une politique consciente, voulue de longue date et systématiquement mise en place depuis quelque temps. Plusieurs éléments le démontrent. Tout d'abord la suppression de la filière de recherche⁸ de l'Ensisb, quelle qu'en soit la raison, manifeste la volonté de réduire le bibliothécaire à n'être qu'un technicien, malgré le titre de l'école⁹. Il y a déjà longtemps, aussi, que les bibliothèques

n'ont plus droit à une direction au ministère de l'Éducation nationale. Nous avons connu une Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP). Après la scission de la DBLP, les universités ont toujours eu droit à une direction, la DBMIST ou Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, qui réunissait donc, de façon cohérente et logique, bibliothèques et information scientifique et technique. Puis les bibliothèques universitaires n'ont plus été qu'une sous-direction, ce qui implique administrativement une rétrogradation dans les préoccupations officielles et de fait dans les objectifs, puisque cette sous-direction ne s'est pas vu attribuer ce qui était l'IST de l'ancienne DBMIST, ainsi que les nouvelles technologies de l'information.

À quoi a correspondu une dégradation de l'image des bibliothèques et des bibliothécaires. On ne se souvient sans doute plus de la réponse d'un directeur des Enseignements supérieurs à qui on faisait remarquer cette rétrogradation : « Y a-t-il une Direction des oscilloscopes ? » Voici donc le bibliothécaire oscilloscope, c'est-à-dire réduit métaphoriquement à n'être plus qu'un banal outil. Une sous-direction des oscilloscopes est-elle même nécessaire ? Force est de constater que ce nouvel avatar du bibliothécaire n'est que l'illustration et l'aboutissement de ce que l'on constate tous les jours dans les universités. La dégradation de l'image du bibliothécaire sert les instances dirigeantes des universités, ce qui, en conjonction avec l'autonomie de plus en plus grande de celles-ci, a conduit à instrumentaliser les bibliothécaires¹⁰.

À défaut de pouvoir faire faire le travail des bibliothécaires par des machines passives, obéissantes et muettes, les universités tentent de réduire les bibliothécaires à l'état d'exécutants zélés d'ordre venus d'en haut. La qualité

essentielle du bibliothécaire semble être désormais la faculté de soumission à des oukases présidentiels dignes d'une monarchie qui se veut éclairée. Le cas devient paroxystique lorsqu'il s'agit de nommer le directeur d'une bibliothèque universitaire. Le président de l'université s'arroge, *proprio motu*, le droit non écrit de choisir le directeur, voire d'ajourner son choix, sans que personne n'y trouve à redire. Il ne faut donc pas s'étonner, une fois de plus, si des maires ou des présidents d'université préféreraient désigner des administratifs ou des enseignants comme directeurs, quand cela n'est pas déjà fait.

Les bibliothèques sont-elles une chose trop importante pour les confier aux bibliothécaires ou les bibliothèques ne sont-elles pas plutôt une chose si peu importante qu'on peut les confier à n'importe qui ?

> Barbie-bibliothécaire

Deux rapports officiels ont traité du quantitatif et du qualitatif à l'université. Un rapport déjà ancien, dit rapport Laurent, du nom de son rédacteur, était consacré aux « défis du nombre »¹¹. Sur une centaine de pages, il n'en consacrait que deux demies aux bibliothèques. Page 14, il évoquait les périodiques électroniques qui allaient sans doute éliminer les bibliothécaires. La page 42 consacrait dix malheureuses lignes aux bibliothèques pédagogiques, sous le chapitre « Les restaurants universitaires » (sic). M. Laurent constatait d'une part que les étudiants manquaient de bibliothèques universitaires et d'autre part que les salles des restaurants universitaires n'étaient occupées que trois heures par jour 150 jours par an, et qu'il serait donc judicieux d'« encourager la polyvalence des salles ». Il continuait : « Avec un peu d'imagination, une utilisation judicieuse d'emplois réservés aux étudiants, une bonne volonté de la Direction des bibliothèques, il y a certainement matière à

7. www2.adc.education.fr/bib/htmmut/circulaire/htm

8. La création prochaine d'un master en science de l'information et des bibliothèques n'est justifiée que par la mise en conformité avec la règle européenne et pas par la volonté de développer la recherche.

9. Les titres sont souvent trompeurs et l'ambiguïté est générale. L'ARIST a toujours été consacrée à l'information et à la technologie. Quant au JASIS (*Journal for the American Society for Information Science*), il n'a ajouté la technologie pour devenir JASIST qu'en 2001. Le versant technologique ou même technique de la profession semble avoir été découvert.

10. Le conseil général de l'Eure a récemment fait passer une annonce pour recruter non pas un bibliothécaire mais un « bibliothécaire » pour sa BDP (*Livres Hebdo*, 16 mars 2003, n° 514, p. 117). Signe des temps et étape sur la voie de l'oscilloscopisation des personnels.

11. Groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur. Universités : relever les défis du nombre. Rapport remis à M. le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Daniel Laurent, Janvier 1995. p. 42.

faible coût d'améliorer la qualité du service et des conditions d'étude des étudiants et [...] d'exercice de leur métier pour les universitaires. » Étonnante prémonition de la bibliothèque hors les murs ! Mais comment M. Laurent n'a-t-il pas pensé à aussi « encourager la polyvalence » des personnels, en créant un nouveau Maître Jacques, le bibliothécaire-cuisinier (ou l'inverse) ?

Un autre rapport plus récent (2002) de la « Commission nationale Améliorations

pédagogiques à l'université », réussit en 41 pages à ne même pas citer le mot « bibliothèque » ou « bibliothécaire ».

Dans ces conditions, le bibliothécaire doit-il publier ? Cela n'est ni voulu ni souhaité. Y a-t-il une solution ? Sans doute pas. Le mal est certainement déjà trop profond. L'année dernière, Mattel¹², le fabricant de la poupée Barbie, a lancé une enquête permanente auprès de ses

jeunes clientes, sur le thème : « *Barbie is getting a new career, what should it be ? Librarian, architect, police woman* ». Sur les trois carrières possibles, architecte arrive en tête avec 68 % des voix ; policière et bibliothécaire sont très proches avec respectivement 13 et 17 % de votantes. Que dire de plus ?

François LAPÉLIERE

12. <http://www.barbie.com>



LA SOLUTION INFORMATIQUE DES MEDIATHEQUES



A CAPELLA



Entrez dans la bibliothèque numérique...



POLYPHONIE

**Contacts : Didier Jouve - Frédéric Lima - Thierry Ponset au 04 76 84 34 20
ou www.opsys.fr rubrique les infos POLYPHONIE**

Les bibliothèques du XXI^e siècle, un paradis public ?

À l'occasion de la présidence néerlandaise du Conseil de l'Europe, le ministère de la Culture des Pays-Bas a organisé en mars, à La Haye, une conférence internationale sur le thème « Créer un paradis public, construire des bibliothèques au XXI^e siècle ». La DLL et le CSB y participaient. Jean-François Jacques livre ses réflexions.

L'expression « paradis public » appliquée à la bibliothèque est un beau programme. Elle place le public au premier plan, pour une qualité optimale du service rendu. Le terme « paradis » implique le bien-être, le confort physique autant qu'intellectuel. Cette orientation serait-elle devenue une nécessité pour assurer le succès de la lecture publique, dans un contexte de concurrence « sauvage » de l'univers marchand du loisir audio-visuel ? Comment la traduire dans l'organisation et l'architecture des bibliothèques ?

Un récent rapport souligne la désaffection relative des Anglais pour leurs bibliothèques. Ken Worpole, spécialiste de ce pays, et auteur d'un « décalogue » pour architectes - outil bien sûr indispensable au paradis (voir le site (www.cabe.org.uk/publications) - a

donné une des leçons majeures du colloque. « Il faut », dit-il, « communiquer avec les usagers dans leur langage ; consacrer le plus de place possible au public, quitte à mettre les services techniques et les magasins loin du centre ville, où le terrain est cher, ne plus construire de « temple » ou de « cloître », mais des « salons en ville », des « magasins d'idées ».

> Pour qui construit-on ?

Établir un programme de construction ou d'aménagement de bibliothèque, c'est d'abord penser en terme de population. Pour qui construit-on ? C'est ensuite penser en terme d'espace, de vie, de travail, de lecture et de circulation. C'est ajouter un programme d'activités culturelles, éducatives ou sociales,

et les infrastructures qu'il réclamera. C'est enfin s'interroger sur les partenaires avec qui l'on travaillera, et se demander en quoi la bibliothèque pourra être pour eux un outil - tant dans son espace que par ses collections. Une belle leçon pour certains de nos programmes, qui font parfois trop vite la part belle à de vieilles

normes, et qui mettent les collections au centre de la conception de l'équipement, le public circulant autour, pour « y accéder » ! Que penser d'un modèle qui, physiquement, fait l'inverse ?

Ken Worpole apporte des notions de sociologie sommaires mais efficaces, en soulignant que la société est faite de personnes « rapides » (de compréhension, de communication, de développement), et de « lentes » (celles qui, le plus souvent socialement défavorisées, ont quitté l'école trop tôt, qui ne lisent pas la presse, qui n'ont pas Internet). La bibliothèque doit d'abord être faite pour eux : question de priorité. Cette idée a été illustrée par un bibliothécaire venu de Rijeka, en Croatie, qui, ne parvenant pas à retenir l'attention des autorités lorsqu'il parlait de patrimoine pour obtenir les crédits nécessaires à la reconstruction de la bibliothèque de sa ville, a enfin été écouté quand il parla de « guérir les blessures des Croates après la guerre » !

La conception du paradis n'est donc pas un produit de la « divine norme » : elle est le fruit du travail commun entre le bibliothécaire, l'architecte et les tutelles politiques, au service d'une pluralité de besoins et d'usages possibles. A la Haye, le bibliothécaire voulait du fonctionnel, l'architecte Herbert Meier voulait un geste architectural, la ville voulait réanimer le centre ville.... Le bâtiment est beau (et la mairie qui la jouxte plus encore), hyperfonctionnel ... mais froid dans son grand dépouillement, alors



Une bibliothèque-salon à Rotterdam : le rêve de l'utilisateur.

que l'utilisateur veut un « salon » et non « une église où l'on travaille ».

> Le futur, c'est maintenant

A contrario, la rénovation presque achevée de la bibliothèque de Rotterdam laisse augurer d'un véritable organisme vivant, où chaque groupe social utilisateur pourra trouver sa place et son content de propositions, où les conflits d'usage entre utilisateurs devraient se résoudre par le partage des espaces et du temps, par la fluidité et la variété des propositions. Je ne doute pas que cet équipement ne redevienne le grand exemple architectural qu'il était lors de sa construction. Hans Meijer, son directeur, a émis dix propositions à son équipe et à l'architecte – autre décalogue ! Il veut que la bibliothèque adopte une organisation qui anticipe le futur (une partie des meubles est sur roulettes...), qu'elle soit un lieu pour être, rencontrer, apprendre, qu'elle assume sa position au cœur de la ville, qu'elle constitue un portail et un lieu pour le *e-learning*, que ses collections soient réduites de 40 % (« le moins est le mieux »), qu'elle soit aussi une bibliothèque numérique, qu'elle soit un lieu de surprises, de découvertes, d'attractions, de tentations, qu'elle soit une bibliothèque interactive, qu'elle s'implique dans un réseau, avec les universités notamment. Dixième proposition : le futur c'est maintenant !

Henk Middelveld, directeur d'un réseau régional et d'une structure de coopération et d'étude de statut privé développe la notion de « Kulturhus », importée de Suède et que l'on pourrait traduire par « maison de la culture », si la connotation en France n'était trop forte. Il propose de rapprocher dans un même ensemble architectural toutes sortes de services culturels ou sociaux coopérants entre eux : bibliothèque, théâtre, cinéma, radio locale, musées, services éducatifs, services aux populations immigrées (50 % des enfants scolarisés aux Pays Bas sont d'origine étrangère...). Nous avons connu l'équivalent français dans les années 1970, sous l'appellation d'équipements inté-

grés ... Serait-il possible de réactiver ce concept dans un sens beaucoup plus large, intégrant des commerces, des services sociaux ou autres ? La volonté de créer des monuments contemporains, de privilégier le geste architectural d'une part, les cloisonnements administratifs, budgétaires, politiques d'autre part, sont-ils encore des obstacles à une idée qui, sans pour autant devenir un dogme, peut être remise à l'ordre du jour, en ces périodes d'économie et de transversalité ?

Nous avons visité à Huizen un équipement très moderne, dans un ensemble communal voué par ailleurs au spectacle et à la radio locale. Son architecte, Aat Vos, spécialiste de la construction au moindre coût, utilise des mobiliers de stockage choisis pour leurs qualités, des meubles structurants formant cloisons, des comptoirs de type commerçant, des coloris basiques et gais (gris, rouge). Il veut que la créativité soit un élément de

communication, au service d'un équipement unique : approuvé par la bibliothécaire, il n'hésite pas à dire que ce qui est unique se vend bien. A vendre, le paradis ? Métaphoriquement, peut-être : la concurrence est très rude !

L'écrivain néerlandais d'origine indienne Ashok Bhalotra se plaint un jour à sa mère, militante féministe, de l'absence de livres dans les maisons de ses copains d'école. Elle lui répondit : « Il faut agir plutôt que de se plaindre ». Et lui de sortir les livres de la maison familiale sur le trottoir, et d'en organiser le prêt dans une armoire rudimentaire ! Des années après, cette bibliothèque de rue existe toujours. Elle est régie par un seul règlement : « Il est permis de voler, à condition de ramener ce que l'on a volé la dernière fois »

Jean-François JACQUES

CATALOGUE LIVRES

VAN DE VELDE

envoi du catalogue sur simple demande

Editions Van de Velde
26 rue George-Sand - 75016 Paris
Tel : 01 56 68 86 64 / Fax : 01 56 68 90 66
e.mail : vandevelde.editions@wanadoo.fr

éditions **VAN DE VELDE**

Les éditeurs de théâtre font leur mise en livre

Les Éditeurs associés et le service des bibliothèques de la Ville de Paris convient régulièrement les bibliothécaires à des rencontres avec des petits éditeurs, petits par la taille, grands par la qualité de leur travail. Au mois de janvier, ils étaient trois à être venus parler de leur métier avec passion. Parce que la saison est aux festivals, nous vous les présentons dans cette livraison de juillet.

Entre 1988 et 1992, trois maisons d'édition naissent à Lille, Besançon et Carnières, en Belgique, guidées par un même constat : la quasi inexistence d'édition théâtrale contemporaine.

La suprématie du metteur en scène entre 1960 et 1990 avait occulté un personnage invisible mais essentiel au théâtre, l'auteur. Quelques noms incontournables, Koltès, Sarraute, Cixous, Corman... étaient connus des initiés et publiés par quelques éditeurs classiques. Si les dramaturges contemporains, de plus en plus nombreux – une visite à l'espace théâtre au dernier Salon du livre de Paris suffisait pour s'en convaincre – n'intéressent toujours pas les grands groupes éditoriaux parce que le secteur n'est pas assez lucratif, certains passionnés ont vu là l'occasion de défendre des textes auxquels ils croyaient et de défricher un terrain éditorial encore vierge mais suffisamment riche pour y consacrer une structure

économique légère, fonctionnant avec un ou deux salariés et une bonne dose d'enthousiasme. Les éditions La Fontaine, Lansman et Les Solitaires intempestifs revendiquent la spécificité de leur démarche et travaillent en bonne intelligence, dans la complémentarité de leurs catalogues.

Une fois joués, les textes de théâtre disparaissent. C'est pour enrayer ce phénomène que Janine Pillot fonde les éditions La Fontaine au sein du Centre national de Lille en 1988. Cette comédienne entreprend de lutter pour une meilleure reconnaissance des auteurs et particulièrement ceux écrivant pour les jeunes spectateurs. Elle choisit d'éditer des pièces pour jeune public. Le projet s'élargit : la maison d'édition s'adjoint d'une librairie de théâtre, la première hors de Paris. Le catalogue s'étend aux auteurs contemporains écrivant pour les 12 ans et plus, ainsi qu'à quelques classiques traduits. Il se

compose de pièces écrites pour les professionnels et les amateurs car les troupes font florès dans la région Nord.

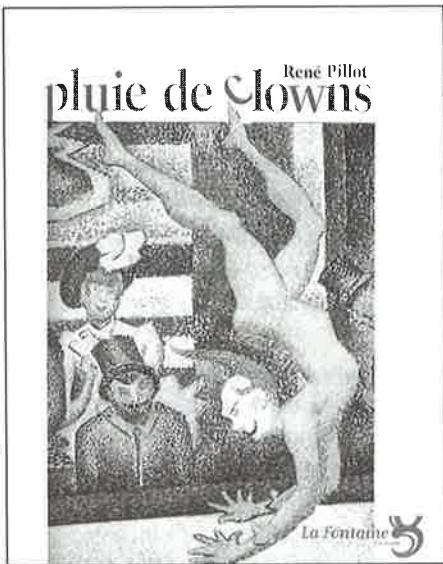
À la même époque mais de l'autre côté de la frontière, en Belgique, Émile Lansman crée les éditions du même nom. Cet ancien instituteur a d'abord été enseignant avant de diriger l'association Théâtre en Belgique, chargée de promouvoir le théâtre auprès des jeunes pour que la pratique en fasse des spectateurs avertis. Tout comme Janine Pillot, il défriche un terrain encore vierge, celui du théâtre pour adolescents, en pensant bâtir son catalogue avec un ou deux jeunes auteurs belges par an. Par une ironie du sort, le premier à figurer sur son catalogue sera africain. Depuis, le catalogue s'est enrichi de 520 pièces signées par des auteurs représentatifs de la francophonie, et d'une cinquantaine d'essais. Toutes les pièces ne sont pas destinées à la jeunesse, Émile Lansman ne

sectorisant pas les auteurs jeunesse des auteurs adulte. Son parcours dans le monde éducatif le sensibilise aux collaborations avec les écoles et les bibliothèques. Il affectionne les mises en lecture d'extraits de pièces, complémentaires au travail éditorial, auquel il donne la jolie appellation de « mise en livres ».

Pérenniser les œuvres

La démarche de François Berreur et de Jean-Luc Lagarce, fondateurs des éditions Les Solitaires intempestifs repose sur une interrogation concernant l'identité du texte théâtral. « Un texte n'est du théâtre qu'une fois monté, joué et vu. Lorsqu'il est publié, c'est une sur-littérature », précise François Berreur. Les Solitaires intempestifs sont créées au sein du Théâtre de la Roulotte en 1992, compagnie de Jean-Luc Lagarce, auteur, metteur en scène et comédien, décédé depuis. L'écrit est au centre du travail de création de





La Roulotte qui ne dispose pas de lieu pour défendre les écritures novatrices. Elle se lance dans l'aventure éditoriale après avoir reçu un manuscrit d'Olivier Py, refusé partout. Dans la foulée, elle publie tous les auteurs refusés, des textes jamais montés ou montés autrefois puis tombés dans l'oubli. « La langue théâtrale écrite n'est pas uniquement du théâtre. Elle interroge la littérature et la poésie. Quelle est la frontière entre un monologue et un récit à la première personne ? » s'interroge François Berreur. Une collection de fiction s'inscrit naturellement dans la politique éditoriale qui s'enrichit d'essais sur les arts pour créer des passerelles avec le théâtre.

Les acheteurs des pièces de théâtre sont d'abord des spectateurs. Selon une enquête menée par Émile Lansman, trois portraits-types se dégagent : celui qui achète le livre pour garder un souvenir de la pièce ; celui qui n'a pas aimé la pièce mais qui a été sensible à ses qualités et souhaite la redécouvrir par la lecture ; celui qui a été frappé par une

phrase qu'il veut pouvoir relire à tout moment. L'offre répond à une demande, par ailleurs, croissante de la part des enseignants. Pour y répondre, chaque éditeur a mis au point sa stratégie de diffusion. Janine Pillot s'appuie sur la librairie Dialogues Théâtre qu'elle a ouverte à Lille et où elle songe à

organiser des lectures. Les ouvrages sont par ailleurs déposés dans les théâtres. Elle participe aux salons de livres et de théâtre et travaille en direct avec les bibliothèques. De part ses multiples mandats, Émile Lansman – qui dirige aussi le Centre des auteurs dramatiques de Bruxelles – sollicite de nombreux partenariats avec des théâtres nationaux français. Les Solitaires, quant à eux, ne le sont que de nom, car ils ont très vite compris la nécessité de mettre en place un réseau de diffusion et de distribution auprès des librairies spécialisées.

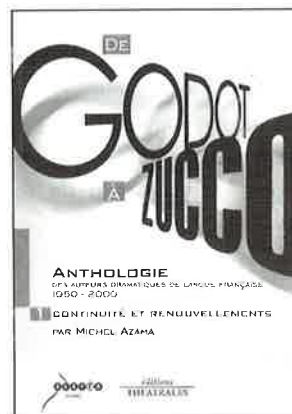
Défendre la diversité culturelle

Tous trois revendiquent le côté artisanal, « familial », précise Émile Lansman, de leur structure. Aux éditions La Fontaine, une pièce est tirée à 1 300 exemplaires. Un succès inédit comme celui du *Long voyage du pingouin vers la jungle* de Jean-Gabriel Nordmann a permis d'atteindre les 25 000, mais il faut savoir faire face : les éditions Lansman qui, en

1992, publient la pièce d'un Chinois alors inconnu sont prises au dépourvu lorsque Gao Xing Yang remporte le prix Nobel de littérature en 2000. Ce ne sont pourtant pas les coups commerciaux que ces éditeurs recherchent mais la défense d'une écriture et d'une diversité culturelle en lesquelles ils ont foi. Ils travaillent avec le temps. « C'est aux générations futures de décider quels auteurs resteront. Le théâtre contemporain ne peut pas être patrimonial, ce qui nous met en porte-à-faux avec l'Éducation nationale », précise François Berreur. « L'erreur que commettent les enseignants est de demander aux élèves d'interpréter les dialogues, ce qui les dégoûte de la simple lecture de pièce par la suite », rajoute-t-il. Émile Lansman renchérit : « Il faut donner aux enfants le goût de lire du théâtre dès l'école, à l'image de certains centres de loisirs qui font appel à des lieux-ressources chargés de faire venir des auteurs, pour organiser des mises en lecture. » Parmi ces lieux ressources figure l'association Paris-bibliothèque.

Avis aux autres amateurs.

Virginie KREMP



Quelques éditeurs de théâtre contemporain

• **Les Éditions de l'Amandier**
56, rue Davout - 75020 Paris.
Tél. : 01 55 25 80 82.

• **Éditions Comp'Act**
157, Carré Curial
73000 Chambéry.
Tél. : 04 79 85 27 85.

• **Éditions Dumerchez**
B.P. 329 - 60312 Creil Cedex.
Tél. : 06 12 46 58 58.

• **Éditions Espaces 34**
B.P. 2080 - 34025 Montpellier.
Tél. : 04 67 84 11 23.
www.editions-espaces34.fr

• **Éditions La Fontaine**
34, rue de la Clef - 59800 Lille.
Tél. : 03-20-55-76-11.
www.dialogues-theatre.com

• **Éditions Lansman**
63-65, rue Royale
7141 Carnières/Morlanwelz
(Belgique).
Tél. : +(32-64) 23 78 40.

• **Les Solitaires intempestifs**
1 chemin de Pirey
25000 Besançon.
Tél. : 03 81 81 00 22.
www.solitairesintempestifs.com

• **Éditions Théâtrales**
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques - 75014 Paris.
Tél. : 01 53 10 23 00.
www.editionstheatrales.fr

• **Éditions du Théâtre de la Digue**
3, rue de la Digue
31300 Toulouse.
Tél. : 05 61 42 97 79.
www.theatredeladigue.com

• **Éditions Théâtre ouvert**
4 bis, cité Véron - 75018 Paris.
Tél. : 01 42 55 74 40.

• **Éditions de la Traverse**
2, rue François Guisol
06300 Nice.
Tél. : 04 93 55 11 48.
www.la-traverse.com



La Recherche d'information, Claude Morizio, ADBS, Nathan, Paris, 2002.

D'emblée, cet ouvrage publié par l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) annonce la couleur. Il s'adresse au documentaliste ou au médiateur qui souhaite « penser son

activité de recherche documentaire », apprécier ses outils de médiation, mettre en place des formations en s'appuyant sur les avancées des chercheurs en matière de méthodes d'apprentissage et de processus cognitifs.

Le premier chapitre s'intéresse au document et s'efforce d'apporter une définition ; le second chapitre se penche sur les modalités de la recherche d'information ; le troisième chapitre montre la façon dont l'utilisateur réagit face à la machine et face aux nouveaux supports, en insistant sur les nouveaux comportements, parfois irrationnels, le manque de repère induit

par le document électronique (le lecteur manque de repères visuels, ne sait plus apprécier l'importance du document, visualise mal les liens), par la navigation dans les banques de données. Il souligne les difficultés que rencontre l'utilisateur face à des produits formatés par et pour des professionnels.

Le dernier chapitre aborde les processus cognitifs : comment se passe la recherche de l'information, quel en est le cheminement et comment se fait l'appropriation des connaissances issues de la recherche ?

L'étudiant ou le chercheur s'intéressera principalement aux deux premiers chapitres, clairs et précis. Le documentaliste ou le bibliothécaire s'intéressera davantage aux chapitres 3 et 4 qui attirent l'attention sur des problèmes souvent ignorés et qui expliquent les échecs de la médiation. Il semble difficile, en effet, de concevoir des produits (guide du lecteur, séances d'initiation, formation des personnels) sans avoir conscience des difficultés de dialogue machine/utilisateur, banques de données/utilisateur, et des processus qui permettent l'apprentissage et le transfert des connaissances.

Sylvie HAMZAoui



Du catalogue de la bibliothèque aux ressources du Web : applications documentaires de la génération de liens contextuels, Tosca consultants, réd. Marc Maisonneuve, collab. Philippe Lepneveu, Paris, ADBS, 2003.

ISBN 2-84365-065-8

Cet ouvrage se compose de deux parties : la première, très claire, est une présentation des nouveaux enjeux de la recherche documentaire – à savoir, par-delà les outils déjà traditionnels (Opacs, annuaires, moteurs de recherche, portails), des nouveaux produits émergents, permettant de faire une recherche encore plus pertinente, encore plus étendue dans des bases de données toujours plus variées et dans des conditions *optima* de rapidité et d'économie.

Les auteurs plaident pour une nouvelle gamme de logiciels intégrés au module de recherche documentaire, qui permettent en une seule requête de consulter le catalogue de la

bibliothèque, les sites Web pertinents et qui affichent non seulement les références, mais aussi, dans de nombreux cas, le texte recherché ou des documents associés tels que les résumés, les analyses, ou encore les critiques.

Ces logiciels génèrent des liens contextuels, c'est-à-dire qu'à partir d'une requête ils rebondissent vers d'autres sites, en fonction de quelques critères prédéfinis. L'utilisateur ne choisit plus des sites mais des services. La génération de liens contextuels est rendue possible par la normalisation de la structure des adresses URL (openURL), du protocole Z39.50 et des nouveaux formats de métadonnées comme le Dublin core.

La seconde partie consiste en une étude comparative des produits disponibles sur le marché français, au nombre de huit à l'heure actuelle. Cette comparaison, a priori sans objet pour les personnes n'ayant pas de projet de réinformatisation en cours est au contraire pleine d'intérêt pour ceux qui s'intéressent à l'évolution des produits. Quant au glossaire, il complète utilement l'ouvrage.

Sylvie HAMZAoui

enfance et musique

éveil culturel et petite enfance

STAGES 2004/2005



L'ÉVEIL MUSICAL DE L'ENFANT

LA MUSIQUE ET LE TOUT-PETIT

DU 18 AU 22 OCT. 2004, DU 29 NOV. AU 3 DÉC. 2004
ANGERS : DU 15 AU 19 NOV. 2004 - GRENOBLE : DU 15 AU 19 NOV. 2004
DU 21 AU 25 MARS 2005, DU 23 AU 27 MAI 2005
DU 27 JUIN AU 1ER JUILLET 2005, DU 28 NOV. AU 2 DÉC. 2005
ANGERS : DU 14 AU 18 NOV. 2005 - GRENOBLE : DU 14 AU 18 NOV. 2005

TECHNIQUES D'ANIMATION D'UN ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

GRENOBLE : DU 20 AU 24 SEPT. 2004
DU 9 AU 13 MAI 2005, DU 4 AU 8 JUILLET 2005 - GRENOBLE : DU 26 AU 30 SEPT. 2005

MUSIQUE ET PSYCHOMOTRICITÉ

DU 4 AU 8 OCT. 2004
DU 17 AU 21 OCT. 2005

LE SPECTACLE MUSICAL ET LE TOUT-PETIT

DU 18 AU 22 OCT. 2004
DU 19 AU 23 SEPT. 2005

CHANSONS, COMPTINES ET JEUX VOCaux

DU 22 AU 26 NOV. 2004 - MARSEILLE : DU 20 AU 24 SEPT. 2004
DU 14 AU 18 MARS 2005, DU 6 AU 10 JUIN 2005, DU 3 AU 7 OCT. 2005
GRENOBLE : DU 13 AU 17 JUIN 2005 - MARSEILLE : DU 21 AU 25 NOV. 2005

Y A-T-IL DE BONDS DISQUES POUR LES PETITES OREILLES ?

DU 8 AU 10 NOV. 2004
DU 7 AU 9 NOV. 2005

VOIX, PAROLE ET LANGAGE :

LES PREMIÈRES RELATIONS AVEC LE TOUT-PETIT

DU 14 AU 18 NOV. 2005

JOUER DE LA GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT

PARMI LES ENFANTS

NIVEAU 1 : 5 JOURS, LES 9 ET 23 SEPT., 14 OCT., 10 NOV., 16 DÉC. 2004 (SESSION SUP.)
NIVEAU 1 : 5 JOURS, LES 7 ET 21 MARS, 18 AVRIL, 17 MAI, 13 JUIN 2005
OU, LES 8 ET 22 MARS, 19 AVRIL, 18 MAI, 14 JUIN 2005

L'ENFANT, SON CORPS ET LA MUSIQUE

DU 6 AU 10 JUIN 2005

RYTHME ET PERCUSSIONS

DANS L'ÉVEIL MUSICAL DU TOUT-PETIT

DU 14 AU 18 MARS 2005

FABRIQUER DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE,

IMAGINER DES ESPACES SONORES

DU 11 AU 15 OCT. 2004
DU 17 AU 21 OCT. 2005

CHANTER ENSEMBLE DES CHANSONS DE TOUS PAYS

DU 26 AU 30 SEPT. 2005

VOIX PARLÉE, VOIX CHANTÉE : TECHNIQUE VOCALE

DU 13 AU 17 JUIN 2005



CARTE BLANCHE AUX ARTISTES

JOËLLE ROULAND - LE THÉÂTRE : JOUER, METTRE EN SCÈNE LE QUOTIDIEN

DU 4 AU 8 OCT. 2004
DU 10 AU 14 OCT. 2005

GUY PRUNIER - LE CONTE ET LE JEUNE ENFANT

DU 5 AU 9 SEPT. 2005 - GRENOBLE : DU 4 AU 8 AVRIL 2005

AGNÈS CHAUMIÉ - CHANTER POUR LES ENFANTS

DU 8 AU 10 NOV. 2004
DU 7 AU 9 NOV. 2005

ALAIN GOUDARD - LA PRATIQUE MUSICALE COMME POINT DE RENCONTRE

DU 22 AU 26 NOV. 2004
DU 21 AU 25 NOV. 2005 - BOURG EN BRESSE : DU 3 AU 7 OCT. 2005

HÉLÈNE BOHY - INVENTER PLUSIEURS VOIX SUR UNE MÉLODIE

DU 20 AU 24 SEPT. 2004
DU 19 AU 23 SEPT. 2005

NICOLE FELLOUS - COULEURS, FORMES, MATIÈRES : LES ARTS PLASTIQUES

DU 20 AU 24 JUIN 2005

DANIEL RÜHL - LA PHOTO, UN NOUVEAU REGARD SUR LE QUOTIDIEN

DU 13 AU 17 DÉC. 2004
DU 5 AU 9 SEPT. 2005

ASSOCIATION ECLATS - DE L'ENVIRONNEMENT SONORE À LA MUSIQUE

BORDEAUX : DU 30 MAI AU 3 JUIN 2005

DEMANDE DE CATALOGUES 2004,

AIDE AU CHOIX D'UN STAGE, CONSEIL POUR UN PROJET :

Annie Avenel - Tél. : 01 48 10 30 00

annie.avenel@enfance musique.asso.fr

Site internet : www.enfancemusique.asso.fr

Enfance et Musique - 17 rue Etienne Marcel - 93500 PANTIN



L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE DU TOUT-PETIT

LE LIVRE ET LE TOUT PETIT

DU 17 AU 19 MAI 2005

ENTENDRE, SENTIR, VOIR...

POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC L'ENFANT

DU 4 AU 8 AVRIL 2005

LE LANGAGE DU CORPS :

ÉCHANGE ET CRÉATIVITÉ AVEC L'ENFANT AU QUOTIDIEN

DU 11 AU 15 OCT. 2004
DU 10 AU 14 OCT. 2005

SANS LE LIVRE :

IMAGINER ET RACONTER DES HISTOIRES AUX ENFANTS

DU 23 AU 27 MAI 2005 - GRENOBLE : DU 21 AU 25 NOV. 2005

DES MOTS, DES IMAGES ET DES LIVRES

DU 10 AU 14 OCT. 2005

OMBRE CHINOISE, LANTERNE MAGIQUE,

HISTOIRE, IMAGINAIRE

DU 23 AU 27 MAI 2005

DE L'ÉVEIL CORPOREL DU JEUNE ENFANT À LA DANSE

DU 22 AU 26 NOV. 2004 - GRENOBLE : DU 24 AU 28 MAI 2004
DU 21 AU 25 NOV. 2005

LE CLOWN ET L'ENFANT : RENCONTRE DE 2 UNIVERS

DU 20 AU 24 SEPT. 2004
DU 12 AU 16 SEPT. 2005

L'ÉVEIL CULTUREL DU TOUT-PETIT :

LIVRE, MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES

DU 6 AU 10 DÉC. 2004
DU 30 MAI AU 3 JUIN 2005 - BORDEAUX : DU 18 AU 22 AVRIL 2005

À LA P.M.I., ACCUEILLIR LES ENFANTS

ET LEURS FAMILLES AVEC LA MUSIQUE ET LE LIVRE

DU 15 AU 19 NOV. 2004
DU 14 AU 18 NOV. 2005

JOUER AVEC LES BÉBÉS : POURQUOI, COMMENT ?

DU 20 AU 24 JUIN 2005

APPROCHE DES MODES DE COMMUNICATION

MÈRE-ENFANT DANS DIFFÉRENTES CULTURES

DU 29 NOV. AU 3 DÉC. 2004
DU 28 NOV. AU 2 DÉC. 2005

LA PLACE DES PARENTS DANS LES PROJETS D'ÉVEIL ARTISTIQUE

DU 6 AU 10 DÉC. 2004
DU 26 AU 30 SEPT. 2005

L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE EN QUESTION :

PENSER ET DÉBATTRE

DU 5 AU 9 DÉC. 2005



HÔPITAL, HANDICAP

MUSIQUE ET PERSPECTIVES DE SOINS

DU 13 AU 17 DÉC. 2004
DU 3 AU 7 OCT. 2005

L'ENFANT HANDICAPÉ ET LA MUSIQUE

DU 9 AU 13 MAI 2005 - GRENOBLE : DU 28 NOV. AU 2 DÉC. 2005

LE NOUVEAU NÉ ET LA MUSIQUE

EN SERVICE DE NÉONATOLOGIE

DU 13 AU 17 SEPT. 2004
DU 12 AU 16 SEPT. 2005

MUSIQUE ET COMMUNICATION AVEC L'ENFANT POLYHANDICAPÉ

DU 27 SEPT. AU 1ER OCT. 2004
DU 12 AU 16 SEPT. 2005

MUSIQUE AU CAMSP

DU 6 AU 10 DÉC. 2004
DU 5 AU 9 DÉC. 2005

ENFANCE ET MUSIQUE À L'HÔPITAL

DU 13 AU 17 DÉC. 2004
DU 12 AU 16 DÉC. 2005



ACTIONS DÉCENTRALISÉES

• STAGES DE PRATIQUE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT AVEC L'ÉQUIPE, EN PRÉSENCE DES ENFANTS. THÈMES PROPOSÉS : LIVRE, MUSIQUE OU DANSE.

• À VOTRE DEMANDE, DANS VOTRE RÉGION, ENTRE ADULTES, STAGES OU CONFÉRENCES.





La Sagesse du bibliothécaire,
Michel Melot, L'Œil neuf, 2004.
ISBN 2-915543-03-8

Ignorant encore que Michel Melot décrirait précisément ces gestes d'approvisionnement du livre par le bibliothécaire (page 9), j'ai commencé par jauger des mains et du regard ce petit volume que nous offrent les toutes nouvelles éditions L'Œil neuf. Un format agréable à la main (10,50 x 20 cm), à peine plus d'une centaine de pages, un papier légèrement bouffant, pas trop blanc, pour ne point fatiguer

l'œil, une impression soignée : c'est d'humeur gourmande que l'on s'aventure plus loin. La double page « Table des matières » et « Collection Sagesse d'un métier » excitent nos papilles mentales par une table des matières en sept chapitres, aux titres légèrement énigmatiques – nous sommes bien dans un livre de sagesse. Et voilà aussi que l'on promet au bibliothécaire la compagnie du jardinier, du potier et du médecin, pour débiter : ce sont là cousins germains, que rejoindront bientôt l'aviateur, l'avocat et le photographe... En attendant, délectons-nous du style limpide et vivant de Michel Melot, de son sens de la formule – jamais forcée, jamais triviale, toujours dialectique.

Nous voilà donc embarqués par Michel Melot, au sens propre, puisque « le bibliothécaire aime les livres comme le marin aime la mer », sans illusion aucune sur sa capacité à les parcourir toutes, à les lire tous : c'est le fondement de sa sagesse, qui est ensuite sa capacité à les choisir. L'auteur nous invite ici à une modeste et très pertinente leçon de déontologie. Le bibliothécaire est « né de la démocratie », et il est « par définition tolérant » : la bibliothèque, indissociable de la démocratie, n'ayant de sens que si « les opinions contradictoires y sont admises ». Ce qui nécessite qu'il opère le subtil compromis entre deux connaissances, celle des lecteurs n'étant pas moins nécessaire que celle des livres.

Michel Melot ne pouvait éviter de nous entraîner dans une réflexion sur Babel – et donc sur Borges –, prouvant au passage que nul ordinateur ne saurait en matérialiser la fiction. Et de nous proposer la très belle définition que donnait Robert Damien

de la bibliothèque : « le lieu des liens ». La bibliothèque « existe partout où se noue, sans protocole ni contrat, quelque chose entre des savoirs, par quelque médiation que ce soit, y compris la parole ».

Ainsi progresse ce livre de sagesse, passant par le « pli prodigieux », le livre, qui se met à vivre dès qu'une feuille de papier est pliée, et par l'architecture, « le lieu des liens » – Michel Melot égratigne au passage l'architecture de la BNF, dont les concepteurs « n'ont pas compris qu'on était passé d'une logique de l'accumulation à une logique de l'articulation », et rêve de la belle bibliothèque que ferait l'aéroport de Roissy. Pense-t-il aux longues et claires galeries de Roissy-II, alphabétiquement organisées, que l'on peut imaginer étirables à l'infini, où il faudrait alors « des grottes et des jardins », puisque certains lisent cachés, et d'autres à découvert, ou au grand tambour de Roissy-I, dont on peut imaginer les murs circulaires couverts de livres, reprenant l'idée de Boullée, mettant les lecteurs au centre de ce microcosme ?

Optimiste, Michel Melot constate que si la bibliothèque progresse, sous toutes les latitudes, il faut aussi se garder des modèles : le *self made man* anglo-saxon peut se passer de l'Éducation nationale, dans un système où les citoyens ne comptent pas sur l'administration, mais ne peut se passer des *Public libraries*, dont les services très étendus ont été laissés dans l'ombre par les bibliothèques à la française. « Une bibliothèque ne peut pas s'inspirer d'un modèle unique sur l'ensemble de la planète, car, où qu'on veuille l'édifier, les fondations en sont toujours déjà construites. »

Alors, « planétothèque » ? Pourquoi pas, pour un lieu microcosme, qui « modélise le monde ». Terminons notre lecture par le beau septième chapitre, en forme d'interrogation : « Avez-vous trouvé ce que vous cherchiez ? » Dans « l'anonymat public » de la bibliothèque, le bibliothécaire ne sait pas très bien, au fond, qui est le lecteur et ce qu'il aura trouvé : « la bibliothèque n'est pas l'école », et « la grande vertu de la bibliothèque est de laisser le lecteur à son libre arbitre ». C'est ce qui fait de ce métier non un métier, mais un état, une sagesse : « tout homme curieux et ordonné est déjà bibliothécaire ». Discrètement...

Jean-François JACQUES

FAITES-LE SAVOIR

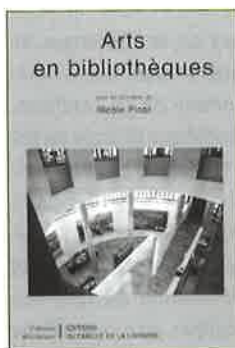
Vous prenez de nouvelles fonctions et vous souhaitez en informer la profession. Écrivez à la rédaction de l'ABF pour figurer dans notre rubrique « Les gens ». Pour cela, il suffit de retourner ce questionnaire accompagné d'une photo à l'ABF, 31, rue de Chabrol – 75010 Paris.

Nom :

Prénom :

Fonction et lieu :

Coordonnées :



Arts en bibliothèques, sous la direction de Nicole Picot, Éditions du Cercle de la Librairie, Collection « Bibliothèques », 2003. 270 pages. ISBN 2-7654-0850-5

L'ouvrage collectif *Arts en bibliothèques*, rédigé sous la direction de Nicole Picot, constitue un outil de travail remarquable, ce qui est déjà

beaucoup. Mais il apporte en plus une réflexion très pédagogiquement conduite sur le rôle des bibliothèques dans la diffusion artistique.

La préface d'Alain Schnapp est une réflexion sur les rôles réciproques de la bibliothèque et du musée : la distinction ne se résume pas à la répartition des objets d'un côté, des livres et de la documentation de l'autre, pas plus que la place de l'art en bibliothèque ne doit se limiter aux bibliothèques spécialisées et à leur mode d'accès limité : situation de « crise structurelle » au dépassement de laquelle l'ouvrage vise à préparer les esprits.

La première partie de l'ouvrage – « Le contexte » – est une passionnante réflexion collective (Calire Barbillon, Anne Bécharde-Léauté, François-René Martin, Lyne Therrien, Jean-François Lasnier, Nicole Picot), épistémologique et historique sur l'histoire de l'art depuis Vasari, histoire nécessairement liée à la vieille ambiguïté des différents métiers intéressés : bibliothécaire, conservateur ou archiviste ? L'analyse des évolutions de l'édition d'art, et des mutations récentes du marché souligne la distinction entre l'ouvrage d'histoire de l'art, qui trop souvent n'échappe pas au « bavardage littéraire sur l'art », tradition bien française, et le catalogue d'exposition, très dépendant de l'événement, mais qui constitue dorénavant l'essentiel du marché. « Notez l'effet de l'admiration aveugle : elle conduit à la décadence de l'art, quand on admire sans jugement, même un Raphaël » : cette réflexion de Stendhal, rapportée par Jean-François Lasnier, est bien d'actualité... Cet éclairage est une bonne base de réflexion pour l'élaboration d'une politique d'acquisitions.

La deuxième partie est consacrée à la gestion des documents spécifiques, aux cadres de classement (Catherine Granger), aux

catalogues d'expositions (Francine Delaigle), aux catalogues de musées (Françoise Perraud).

Nicole Picot fait un remarquable bilan de la situation bibliothéconomique : collections, modes de gestion des documents et catalogues, réseaux. Cette partie de l'ouvrage est un excellent outil bibliothéconomique établi à la fois autour d'une typologie des documents et d'un panorama des techniques : collecte, cadres de classement, catalogage. Catherine Éloi nous rappelle la richesse documentaire des images animées (de la vidéo) dans le domaine de l'art, et Élisabeth Lortic souligne la richesse pédagogique et artistique du développement de ces fonds et de leur usage dans les sections jeunesse. Seul petit regret dans ce panorama : hormis la description de la base Volart par Marie-Françoise Quignard, la faible place accordée aux livres illustrés, « textes accompagnés d'images spécialement réalisées », souvent appelés aussi *livres d'artistes* parallèlement aux *artist's books* décrits ici par Marie-Cécile Miessner.

Une troisième partie – pour une grande part rédigée par Monique Nicol – est consacrée à l'art contemporain, à la fois sous l'angle des pratiques spécifiques des bibliothèques d'art (dossiers d'artistes par exemple, traités par Laurence Camous et Anne-Marie Charron Zucchelli), mais aussi sous l'angle des réseaux de bibliothèques, de l'édition et de la diffusion. Claire Tangy souligne le travail de diffusion des œuvres auprès du grand public mené par les artothèques, tout en soulignant la nécessité pour elles de constituer un réseau et de mener à bien une évaluation de leur action.

La quatrième et dernière partie est consacrée, par Caroline Poulain et Marie-Claude Thompson, à la place du numérique, à l'Internet artistique et à la numérisation des images par la BNF.

Il faut souligner enfin la très grande richesse de cet ouvrage en informations diverses : chaque chapitre est accompagné d'une abondante bibliographie, de listes d'adresses et de liens vers les sites utiles. Un cahier central d'illustrations hors texte, en couleurs, vient aérer l'ensemble – ce qui est rare dans cette très sérieuse collection ! Souhaitons à Nicole Picot une agréable et féconde retraite, et remercions-la pour la pertinence et la solidité de ce travail.

Jean-François JACQUES

Pour aider les bibliothèques publiques à relever les défis du XXI^e siècle, la section des bibliothèques publiques de l'IFLA a rédigé des nouveaux principes directeurs. Il s'agit de conseils pratiques, statistiques, textes statutaires et normes fondés sur l'expérience de bibliothèques de plusieurs pays. Ce document s'adresse à tous les bibliothécaires et décideurs pour les accompagner dans le développement de leurs services. Il illustre le manifeste IFLA/UNESCO de 1994.

abf

Collection Médiathèmes,
format 18 x 24 cm, 88 pages, 15 €
ISBN : 2-900177-21-9
diffusé par ABIS, édité par ABF

Commandes : ABIS - 31, rue de Chabrol 75010 Paris - abis@abf.asso.fr



Les Réseaux échangistes : le livre-échange et ses émules. Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions, 14. Bernay : Société d'histoire de la lecture, 2003.
ISBN 2-912626-13-7

La Société d'histoire de la lecture tente depuis 1997 une approche renouvelée de son sujet, qu'elle veut « en rupture avec une historiographie traditionnelle trop marquée par la mémoire laïque républicaine et l'empreinte corporative ». C'est dans cette collection de « matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions » que Noë Richter propose cet opuscle, en collaboration avec Edmond Thomas et Bernard Grelle.

Très peu connus, les réseaux d'échange de livres, mi-corporatistes mi-commerciaux, sont apparus à la fin du XIX^e siècle, et le réseau « Livre-échange », étudié par Noë Richter, a subsisté jusqu'en 1946. Le très faible nombre d'éléments conservés explique en partie cette méconnaissance.

Au départ du réseau, un voyageur de commerce, travaillant probablement pour la maison Christofle, soucieux de procurer à ses collègues des loisirs cultivés susceptibles de meubler leurs longues soirées d'hôtel, imagine le système suivant – sans doute mis en place avec l'aide philanthropique de sa maison : un lot de livres, édités et reliés spécialement, est proposé aux hôteliers, au prix de 3 francs le volume. Le voyageur – qui appartient alors à la « classe moyenne des intelligences cultivées » – peut alors acquérir chez son hôte

un volume de son choix au prix de 3 francs 50, et l'échanger, au cours de ses pérégrinations, dans n'importe quel autre hôtel adhérent au réseau, pour la modique somme de 50 centimes. Les livres circulent, l'offre de chaque bibliothèque change au gré des déplacements des lecteurs, et tout le monde y trouve son compte ! Chaque volume comprend une part d'encarts publicitaires qui permettent à l'« éditeur » d'y trouver mieux encore son compte... et aux hôteliers de se faire connaître. Au départ, trace est gardée dans chaque volume du lieu des détenteurs successifs, en France et en Belgique, au moyen d'une vignette.

Après 1897, plus de 200 000 exemplaires du *Roman d'un enfant* de Pierre Loti sont mis en circulation, dans 340 villes et 448 dépôts ! Sont aussi repérés ici : *La Bête humaine*, *L'Insurgé* de Vallès, *Mon Petit Trott* de Lichtenberger, mais aussi *La France juive* de Drumont : aucun catalogue n'ayant été retrouvé, on n'a qu'une faible idée de l'offre. Le système, qui devient après 1919 plus commercial que corporatiste, a fait des émules : le « Livre-annonce », le « Roman-réclame ». Si la première de ces deux organisations n'a guère duré, pour cause de ... gratuité des échanges, démotivant les dépositaires éventuels, la seconde, créée à Tours, a vécu quelques années au tournant du siècle, prenant un tour plus « populiste » et plus nettement commercial que son aînée.

Noë Richter en appelle aux fouineurs et autres rats de greniers : « la découverte de volumes mis en circulation entre 1890 et 1945 [...] dégagerait une image plus cohérente des politiques suivies par les promoteurs ».

Jean-François JACQUES

Coordination : Michelle Pastor
et Christiane Delacour

Cet ouvrage collectif a été rédigé par les bibliothécaires de terrain, engagés dans la formation d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF. Ils tentent de rendre lisible une codification complexe. Introduire à l'utilisation des normes, préparer à la compréhension des notices normalisées, sont les objectifs qu'ils veulent atteindre.

Collection Médiathèmes,
format 18 x 24 cm, 156 pages, 21 €
ISBN : 2-900177-20-0
diffusé par ABIS, édité par ABF

BON DE COMMANDE à envoyer accompagné du règlement à **ABIS** - 31, rue de Chabrol 75010 Paris

Je commande CATALOGUER : MODE D'EMPLOI au prix de 21 € TTC (franco de port) ☐ Je souhaite recevoir une facture

Nom - Prénom _____

Organisme : _____

Adresse : _____



Lectures expertes, Association française pour la lecture, 2002. ISBN 290537737-2

Des enseignants entraînés à lire collectivement des textes ont rédigé les synthèses de sept albums travaillés dans leur classe de cycle 3. Ces lectures professionnelles visent à démontrer que l'acte pédagogique débute par un engagement de l'adulte dans ces livres dits pour enfants.



Comme une mandarine, Bruno Msika, Éditions

de la Cardère, 2003. ISBN 2-914053-21-5

Dans les poèmes de Bruno Msika, les mots sont triturés et malaxés en un jeu où l'amour est omniprésent. L'auteur révèle de saisissants regards à travers des collages appuyés de dessins et de gouaches.



Une sorcière cordon bleu, Patricia Bourque, Atouludik éditions, coll.

« Imaginaire », 2003. ISBN 2-915468-01-X
« Épouvantails et citrouilles, donnez-moi la trouille. » La porte de l'école s'ouvre. Citronnelle, la petite sorcière vient y passer son examen. Il faut suivre à la lettre la recette établie par Madame Énergumène, le professeur.

Citronnelle va commettre l'irréparable... Que va-t-il advenir de la jeune sorcière ? Outre l'histoire, ce petit livre offre aux enfants de 5 à 7 ans des jeux, un lexique et un questionnaire.



Le Pays de l'alcool, Mo Yan, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2000. ISBN 2-02-029373-0

Entre une enquête menée sur une rumeur de trafic de chair d'enfants dans la ville minière de Jiuguo, et la correspondance du narrateur avec un apprenti romancier dont les œuvres exaltent les vertus de l'alcool, ce livre de Mo Yan passe du réalisme au fantastique, le rêve fait irruption dans la réalité, et le héros, qui ne dessoûle jamais, entre de plain-pied dans l'imaginaire immémorial de ce coin reculé de la Chine.



Seul dans la nuit polaire, Stéphane Lévin, éditions Arthaud, Paris, 2004. ISBN 2-70039-592-1

Cet ouvrage retrace l'expérience de Stéphane Lévin, probablement à ce jour le seul explorateur à avoir vécu un hivernage de cinq mois en solitaire en Arctique. Ses observations des cycles des éléments, menées parallèlement à des recherches scientifiques, médico-physiologiques et techniques sont relatées

avec des photos illustrant son aventure extrême.



Voyage dans la Chine des cavernes, Serge Sibert, Jean-Paul Loubes,

éditions Arthaud, Paris, 2003. ISBN 2-7003-9566-2

Au cœur de la Chine des origines, dans la région qui accueillit la capitale pendant plusieurs siècles, 30 à 50 millions de personnes vivent dans des grottes. Cette architecture très originale est liée à la qualité de la terre de la région du fleuve Jaune, le loess. Mais c'est aussi la façon qu'ont trouvée les hommes de s'adapter à leur environnement. Le texte de l'architecte Jean-Paul Loubes et les photographies de Serge Sibert rendent compte de la diversité, et parfois de l'extraordinaire complexité de l'habitat troglodytique et de la vie qui s'y organise.



Henri de Maistre, un peintre de la sensibilité ordonnée (1891-1953), Denis

Lavalle, éditions Fates-Cerf, 2003. ISBN 2-909452-28-X

Cet ouvrage consacré à Henri de Maistre met en lumière toute l'œuvre d'un peintre demeurée quasi inédite. L'auteur, Denis Lavalle, en présente la richesse et la diversité. La place prépondérante faite aux illustrations révèle les différents genres traités.



Guide des résidences d'écrivains en Europe, Maison du Livre et des

Écrivains, Les Presses du Languedoc, 2003. ISBN 2-859998-280-9

Ce guide recense près de 180 résidences d'écrivains réparties à travers 88 régions, dans 27 pays d'Europe. Après les Médicis et François I^{er}, ce sont désormais les institutions publiques qui assurent souvent la fonction d'accueil d'artistes et d'auteurs. Outre les informations pratiques, on trouve une brève description de chacune des résidences et de son environnement.



« Le Guide du candidat 2004 », *Concours Publics*, éditions d'Alleray.

Ce nouveau hors-série du mensuel *Concours Publics* propose des témoignages, des conseils d'experts et des dossiers pratiques pour ceux qui désirent intégrer la fonction publique : 100 fiches-métiers détaillées, le calendrier officiel des recrutements et concours 2004 complètent un répertoire de 1 000 adresses indispensables pour en savoir plus et déposer son dossier de candidature.

DEMANDE D'EMPLOI

Bibliothécaire-documentaliste informatique
recherche poste CDD ou CDI, secteur adulte,
en médiathèque ou bibliothèque municipale.
Connaissance d'Internet et du multimédia, gestion
d'équipe et bibliothéconomie, excellente présentation.
Étudie toute proposition sur toute région.

Contacter
Irène-Pauline Bourlas

BP 130

64000 Pau

Tél. : 06 07 84 41 52

irenepauline.bourlas@wanadoo.fr

- Les annonces de demandes d'emploi
sont gratuites pour les adhérents de l'ABF.
- Pour les offres, consulter ABIS :
Tél. : 01 40 22 63 11 – Fax : 01 55 33 10 31
abis@abf.asso.fr

APPEL

DES LIVRES POUR LES LYCÉENS D'AFRIQUE

Depuis 20 ans, l'association UNISAHEL conduit régulièrement jusque dans la zone sahéenne des véhicules, qui sont ensuite offerts à des associations de développement local. Sur le terrain, UNISAHEL a appris à écouter, comprendre, cerner les besoins pour développer un partenariat efficace. En brousse, un véhicule sauve des vies et rend possible de nombreuses actions d'information, de prévention et de promotion.

Au cours de ces voyages, nous nous intéressons aux problèmes scolaires et évaluons les besoins les plus criants, notamment dans le domaine du livre. Grâce à des bibliothèques ou des CDI et aussi au soutien de l'association ADIFLOR, nous avons pu créer cinq bibliothèques en milieu scolaire et doter des classes de lycée de collections de manuels. Ceux-ci sont tout particulièrement appréciés car il n'y a pas d'édition scolaire pour ce niveau dans les pays que nous traversons (un seul manuel d'importation vaut autant que le Smig local).

Encouragés dans cette tâche par les lycéens, leurs enseignants et les associations de parents d'élèves, nous avons été heureux de leur entendre dire que le nombre des réussites au baccalauréat avait doublé et que le mérite en revenait à nos dons !

Certains membres d'UNISAHEL ont dessiné tout au long de leurs voyages africains. Nous proposons des cartes postales de ces dessins des régions du Sahel.

Pour soutenir l'action d'UNISAHEL, vous pouvez les commander à : Elisabeth Ollion – UNISAHEL – 6 square Lebrun 78960 Voisins-le Bretonneux.

Commande à partir de 12 cartes :
10 € + 1 € de port.

Pour les commandes importantes (+ de 100), nous contacter par mel : famille.ollion@voila.fr ou olivia@abf.asso.fr



Marché aux Palmiers
Dessin de Jacques Morsaucho au profit de UNISAHEL



Moulin à eau
Dessin de Jacques Morsaucho au profit de UNISAHEL



Palais de l'Université
Dessin de Jacques Morsaucho au profit de UNISAHEL



Famille de Boudou
Dessin de Jacques Morsaucho au profit de UNISAHEL

JONATHAN DEMME

présente

je chanterai pour toi

un film de Jacques Sarasin

8371151

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSIB



Maintenant
en
DVD
VIDEO



Avec : Boubacar Traoré, Ali Farka Touré, Madieye Niang, Ballaké Sissoko, Mamadou Sangaré, Malik Sidibé, Blaise Pascal, Haruna Barry, Dèmba-Kané Niang, Ramata Niang

harmonia mundi
distribution

Les Productions Faire Bleu

La balade amoureuse de Boubacar Traoré au Mali.

Rencontres avec Ali Farka Touré, Malik Sidibé, Mamadou Sangaré, Madieye Niang, ...

Je chanterai pour toi brosse un portrait attachant de cette grande figure de la musique malienne et nous bouleverse comme un blues. Télé Ciné Obs

L'Afrique est là, au cours de la narration, avec des images superbes... Lui, Boubacar Traoré, se contente de chanter l'amour, et la souffrance de son pays, et c'est magnifique. Un film poétique et lancinant à l'image d'un pays et de gens admirables. Cinélibre

Avec ses lenteurs de blues, sa belle photographie chaleureuse, son tact et son humour, cette approche sensible d'un homme insaisissable et lourd de mélancolie exerce un charme envoûtant. Le Figaro

... On en sort avec l'impression de revenir d'un beau voyage... une parenthèse enchantée fait le lien entre la dimension mythique du personnage, la beauté de sa musique, la majesté du pays. Karkar est parti à la rencontre d'Ali Farka Touré, l'autre dieu de la musique malienne. Au milieu du désert, les deux géants, vêtus de magnifiques gandouras, s'avancent vers la caméra comme des statues mouvantes, à travers le portail d'un palais splendide et vide. Karkar chante une chanson lancinante, belle à pleurer. Le Monde

www.jechanteraipourtoi.com

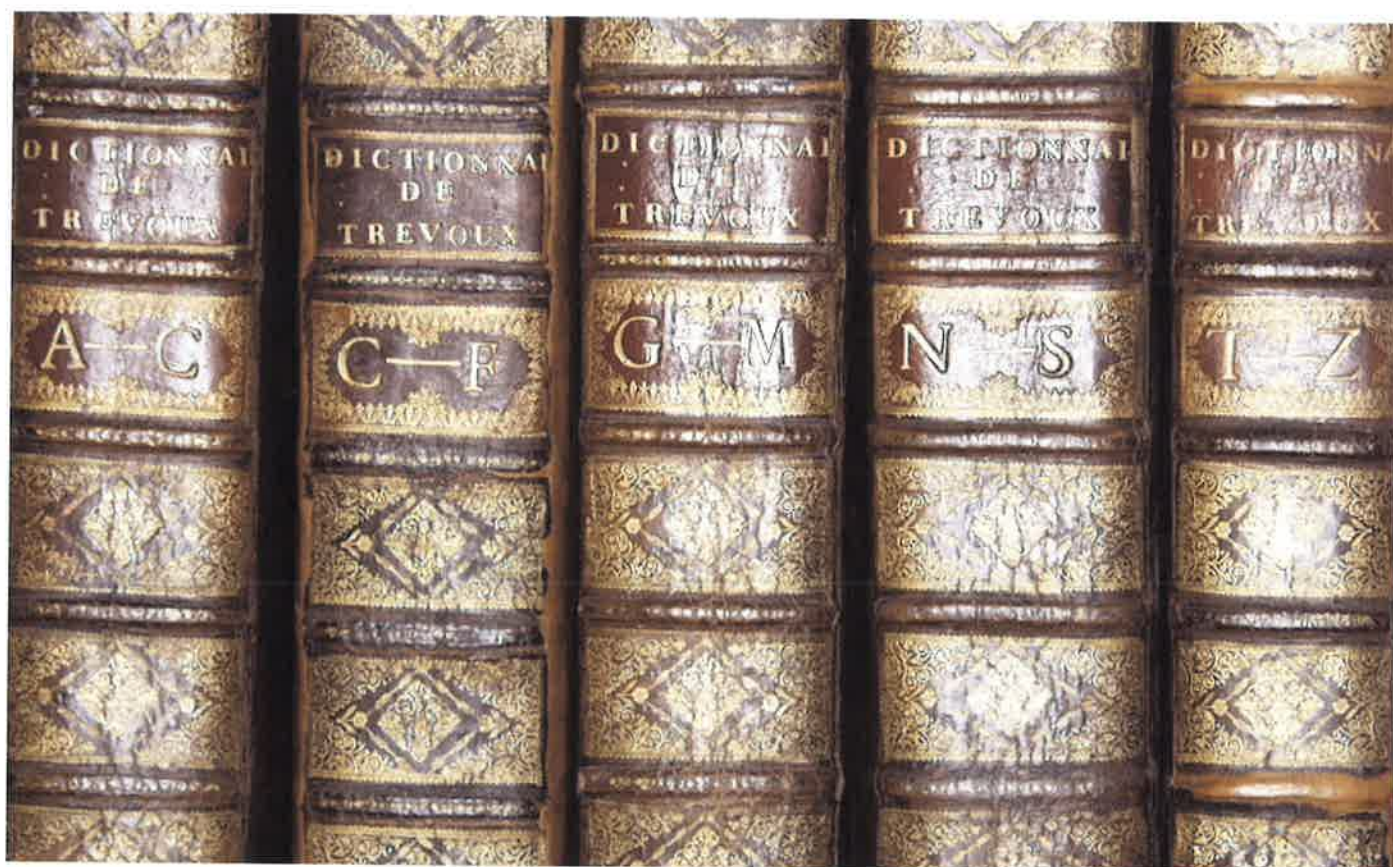
Avec la participation du Centre National de la Cinématographie





Si les religieux de Trévoux avaient connu la pellicule adhésive Filmolux, ils auraient certainement admis le terme "filmoluxer" dans leur célèbre dictionnaire.

Merci à celles et ceux qui ont inventé le verbe filmoluxer.



Films de protection, produits pour la réparation, la conservation et la cotation, adhésifs double face, accessoires de coupe, accessoires pour le classement, articles de protection, sanilivres, BLS, produits pour archives, produits pour discothèque et vidéothèque etc.

FILMOLUX SARL

Siège Social : 300 rue Etienne Marcel - 93170 Bagnolet

Adresse Postale et accès clients : 14, av. du Professeur A. Lemièrre - BP 142- 75966 Paris Cedex 20

Tél. : 01 49 20 67 89 - Fax : 01 48 58 28 29

e-mail : filmolux@wanadoo.fr internet : www.filmolux.com